

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail-Patrie  
MINISTRE DU DEVELOPPEMENT  
URBAIN ET DE L'HABITAT

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace- Work- Fatherland  
MINISTRY OF HOUSING AND URBAN  
DEVELOPMENT

SECRETARIAT GENERAL  
PROGRAMME DE GOUVERNANCE  
URBAINE

(CELLULE DE COORDINATION NATIONALE)

BP 836 PNUD Ydé - Cameroun

Tel (237) 22 23 75 21

GENERAL SECRETARIAT  
PROGRAM OF URBAN  
GOVERNANCE

(NATIONAL COORDINATION CELL)

BP 836 UNDP Ydé - Cameroon

Tel (237) 22 23 75 21



*Lettre-commande N° 000003/LC/MINMAP/CCPM-SPI/CE6/CEA7/2013 du 14 janvier 2014*

*FINANCEMENT BIP, FOND DE CONTREPARTIE PGU/MINHDU*

**FORMULATION DES PROFILS URBAINS ET DES  
PLANS D'ACTIIONS DES LOCALITES DE MVANGAN,  
MEYOMESSALA ET BAZOU.LOT N°3 : BAZOU**



MAITRE  
D'OEUVRE : HTR

Tel : (+237) 22 20 28  
86



**DIAGNOSTIC** corrigé

## SOMMAIRE

<b>LISTE DES DIAGRAMMES</b> .....	<b>2</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>3</b>
<b>LISTE DES CARTES</b> .....	<b>4</b>
<b>LISTE DES PHOTOS</b> .....	<b>5</b>
<b>LISTE DES ACRONYMES</b> .....	<b>6</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>8</b>
<b>OBJECTIF DE L'ÉTUDE</b> .....	<b>9</b>
<b>CHAPITRE I : aire d'étude et environnement physique</b> .....	<b>17</b>
I.1. CONTEXTE NATIONAL ET DEFINITION DU PERIMETRE D'ETUDE .....	18
I.2. ANALYSE HISTORIQUE ET PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE BAZOU .....	20
I.3. SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE .....	22
I.4. DONNÉES ENVIRONNEMENTALE ET PHYSIQUE .....	24
a. Réseau routier.....	24
b. RELIEF ET Réseau hydrographique .....	24
I.5. CLIMAT .....	26
I.6. LA FLORE ET LA FAUNE .....	28
I.7. LES RESSOURCES NATURELLES .....	29
c. sols.....	29
d. Végétation .....	32
I.8. QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT ET RISQUES .....	33
<b>CHAPITRE II : CAPITAL HUMAIN DE LA LOCALITE DE BAZOU</b> .....	<b>36</b>
II.1 ANALYSE DE LA DEMOGRAPHIE REGIONALE DEPARTEMENTALE ET DE LA LOCALITE DE BAZOU.....	37
A. EFFECTIF.....	38
Ceci peut s'expliquer par : .....	39
II.2 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES .....	39
B. Répartition de la population.....	39
C. Statut matrimonial.....	41
D. grands groupes d'AGE.....	42
E. DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE .....	42
II.3 HYPOTHESES DE CROISSANCE .....	43
II.4 DEVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL.....	45
A. OCCUPATION DU CHEF DE MENAGE .....	45
B. NIVEAU DE REVENU DU CHEF DE MENAGE .....	46
C. PRINCIPAUX postes DE DEPENSES du menage.....	47
II.5 HABITAT ET LOGEMENT .....	48
A. Caractéristiques deS PARCELLES .....	48
B. Statut d'occupation du logement.....	49
C. Montant moyens des loyers.....	50
D. Type de dépendance au logement principal de la parcelle.....	51
E. TYPOLOGIE des Matériaux de construction Pour le logement.....	52
F. Matériaux de toiture ET Revêtement du sol .....	53
II.6 MARCHE FONCIER DE LA LOCALITE .....	55
A. Propriété foncière .....	55
B. Situation foncière .....	56

<b>CHAPITRE III : ANALYSE DU CAPITAL PHYSIQUE : services urbains .....</b>	<b>57</b>
III.1 ÉQUIPEMENTS .....	58
A. EQUIPEMENTS administratifs .....	59
B. équipements CULTURELS .....	61
C. équipements MARCHANDS .....	63
III.2 TRANSPORT, VOIRIE, CIRCULATION URBAINE ET TELECOMMUNICATIONS	65
A. TRANSPORT .....	65
B. VOIRIE ET CIRCULATION URBAINE .....	66
C. INFRASTRUCTURES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION .....	68
III.3 APPROVISIONNEMENT EN EAU POUR LES MENAGES .....	70
A. EAU POTABLE .....	70
B. Mode d'évacuation des eaux usées et des eaux vannes .....	71
C. DECHETS URBAINS .....	73
III.4 ELECTRICITE .....	74
III.5 COUVERTURE SANITAIRE .....	74
III.6 EDUCATION .....	79
a. écoles primaires et maternelles .....	82
b. Problèmes relatifs au système éducatif .....	82
III.7 EQUIPEMENTS RELIGIEUX .....	87
<b>CHAPITRE IV : economie ET GOUVERNANCE urbaine.....</b>	<b>89</b>
IV.1 SITUATION DES DIFFÉRENTS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE URBAINE .....	90
A. ACTIVITES DU secteur primaire .....	90
B. ACTIVITES DU secteur secondaire .....	93
C. activités du secteur tertiaire .....	94
IV.2 ACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA LOCALITE DE BAZOU .....	95
IV.3 L'INSTITUTION COMMUNALE .....	97
A. Le personnel .....	97
B. Personnel en détachement .....	97
C. Personnel directement employé par la commune .....	97
D. Politique de gestion des ressources humaines .....	98
E. EVOLUTIONS FINANCIÈRES ET MOBILISATION DES RESSOURCES .....	98
F. Le Potentiel des recettes communales .....	99
G. Potentiel acteur de revenu communal dans la zone urbaine de la commune .....	99
H. gestion du budget communal .....	100
IV.4 PARTICIPATION LOCALE .....	101
A. L'Etat : Acteur cadre du développement urbain .....	101
B. Bailleurs de fonds et partenaires privés : levier de développement local .....	102
C. Commune de Bazou : Acteur clé du développement urbain .....	102
D. Société Civile .....	102
E. Populations locales : les bénéficiaires des actions de développement .....	102
F. ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES .....	103
G. LES POTENTIALITES DE LA COMMUNE PAR SECTEUR .....	103
<b>CHAPITRE V : synthese du DIAGNOSTIC .....</b>	<b>109</b>
VII.1 SYNTHÈSE DES PROBLÈMES URBAINS PAR SECTEUR .....	110
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>120</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>121</b>

## LISTE DES DIAGRAMMES

Diagramme n°1:	Diagramme des précipitations de la localité de Bazou-----	27
Diagramme n°2:	Diagramme des températures de la localité de Bazou-----	28
Diagramme n°3:	Statut matrimonial -----	41
Diagramme n°4:	Groupe d'âge -----	42
Diagramme n°5:	Durée de résidence à Bazou -----	43
Diagramme n°6:	Intention de s'installer définitivement à Bazou-----	43
Diagramme n°7:	Principales occupations/activités des chefs de ménages -----	45
Diagramme n°8:	Principales sources de dépenses -----	48
Diagramme n°9:	Utilisation de la parcelle -----	49
Diagramme n°10:	Modes de financement pour la construction du logement-----	50
Diagramme n°11:	Montants moyens des loyers dans la ville-----	51
Diagramme n°12:	Typologie des dépendances du logement -----	52
Diagramme n°13:	Typologie des matériaux de construction -----	53
Diagramme n°14:	Revêtement du sol des logements -----	54
Diagramme n°15:	Mode d'évacuation des eaux usées -----	72
Diagramme n°16:	Mode d'évacuation des ordures ménagères -----	73
Diagramme n°17:	Couverture sanitaire : prépondérance Paludisme et VIH -----	76
Diagramme n°18:	Appartenance religieuse -----	87

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Approche méthodologique de l'étude par approche participative-----	11
Tableau n°2 : Températures et précipitations-----	27
Tableau n°3 : Synthèse des différentes cultures dans la localité -----	32
Tableau n°4 : Synthèse du site naturel-----	34
Tableau n°5 : Population Région de l'Ouest-----	38
Tableau n°6 : Population du Département du Ndé-----	38
Tableau n°7 : Population de l'Arrondissement de Bazou-----	39
Tableau n°8 : Répartition de la population du centre urbain de Bazou par quartiers-----	40
Tableau n°9 : Statut matrimonial-----	41
Tableau n°10 : Groupe d'âge -----	42
Tableau n°11 : Durée de résidence à Bazou -----	42
Tableau n°12 : Caractéristiques évolutives de la région de l'ouest -----	44
Tableau n°13 : Scénario de croissance de l'arrondissement de Bazou -----	44
Tableau n°14 : Scénario de croissance de la population du centre urbain de Bazou -----	44
Tableau n°15 : Secteur d'activité principale du chef de ménage -----	45
Tableau n°16 : Niveau de revenu du chef de ménage -----	46
Tableau n°17 : Principales sources de dépenses -----	47
Tableau n°18 : Utilisation actuelle de la parcelle -----	48
Tableau n°19 : Statut de l'Occupant du logement -----	49
Tableau n°20 : Modes de financement du logement-----	50
Tableau n°21 : Montant des loyers dans la ville-----	50
Tableau n°22 : Typologie des dépendances du logement-----	51
Tableau n°23 : Typologie de matériaux de construction-----	52
Tableau n°24 : Matériau de toiture du logement -----	53
Tableau n°25 : Revêtement du sol des logements-----	54
Tableau n°26 : Possession de terrain -----	55
Tableau n°27 : État du terrain à l'acquisition -----	55
Tableau n°28 : Besoins de se construire dans la ville-----	55
Tableau n°29 : Demande de titre foncier -----	56
Tableau n°30 : Possession de titre foncier -----	56
Tableau n°31 : Mode de déplacement-----	66
Tableau n°32 : Mode d'approvisionnement en eau potable-----	71
Tableau n°33 : Mode d'évacuation des eaux usées du ménage -----	71
Tableau n°34 : Mode d'évacuation des ordures ménagères-----	73
Tableau n°35 : Principale source d'éclairage du ménage-----	74
Tableau n°36 : Couverture sanitaire-----	75
Tableau n°37 : Situation de la couverture sanitaire de la localité de Bazou-----	76
Tableau n°38 : Récapitulatif des problèmes du secteur sanitaire -----	77
Tableau n°39 : Récapitulatif des établissements maternels, primaires et secondaires de Bazou ----	80
Tableau n°40 : Récapitulatif des problèmes du secteur éducatif -----	83
Tableau n°41 : Comparaison de la production agricole dans le secteur primaire entre le Ndé et Bazou	91
Tableau n°42 : Récapitulatif des problèmes des activités primordiales du secteur primaire -----	92
Tableau n°43 : Récapitulatif des problèmes des activités primordiales du secteur tertiaire -----	94
Tableau n°44 : Récapitulatif des acteurs par filière du développement de Bazou-----	95
Tableau n°45 : Processus d'élaboration du budget -----	99
Tableau n°46 : Etude de cas pour l'année 2014-----	100
Source : service financier de la commune de Bazou + recollection de données nov. 2015 -----	100
Tableau n°47 : Prévisions budgétaires pour 2015 -----	100
Source : service financier de la commune de Bazou+ recollection de données nov. 2015-----	100
Source : service financier de la commune de Bazou+ recollection de données nov. 2015 -----	101
Tableau n°48 : Potentialités de la commune par secteur-----	103

## LISTE DES CARTES

Carte n 1	Localisation de l'arrondissement de Bazou -----	23
Carte n 2	Relief de Bazou -----	25
Carte n 3	Topographie de Bazou -----	31
Carte n 4	Pentes de la localité de la localité de bazou -----	35
Carte n 5	Situation actuelle des équipements du centre urbain de Bazou -----	58
Carte n 6	Equipements administratifs et sécuritaires de Bazou -----	60
Carte n 7	Equipements socio culturels de la localité de Bazou -----	62
Carte n 8	Equipements marchands de la localité de Bazou -----	64
Carte n 9	Equipements sanitaires de Bazou -----	78
Carte n 10	Equipements éducatifs du centre urbain de Bazou -----	84
Carte n 11	Equipements religieux de la localité de Bazou -----	88

## LISTE DES PHOTOS

<i>Photo n°1 : Forêt sacrée de Bazou</i>	29
<i>Photo n°2 : Typologie des logements à Bazou</i>	53
<i>Photo n°3 : Sous préfecture et Antenne communale ELECAM du centre urbain de Bazou</i>	59
<i>Photo n°4 : Case communautaire et Place des fêtes du centre urbain de Bazou</i>	61
<i>Photo n°5 : Vue de l'aire de jeu du stade municipal de Bazou sis à carrière</i>	61
<i>Photo n°6 : Photographies du marché du mardi de Bazou</i>	63
<i>Photo n°7 : Mutuelle communautaire de croissance de Bazou</i>	63
<i>Photo n°8 : Gare de Bazou : quelques mototaxis</i>	65
<i>Photo n°9 : Gare de stationnement de Bazou pour Bangangté</i>	65
<i>Photo n°10 : Voirie secondaire en mauvais état</i>	67
<i>Photo n°11 : Etat de délabrement de la voirie tertiaire en différentes saisons</i>	67
<i>Photo n°12 : Pont archaïque de traversée sur le Mangang</i>	68
<i>Photo n°13 : Châteaux d'eau construits par certains particuliers</i>	70
<i>Photo n°14 : Forages et sources non aménagées</i>	71
<i>Photo n°15 : Latrines externes type fosse perdue faites en matériaux de récupération en pleine nature</i>	72
<i>Photo n°16 : Quelques branchements électriques</i>	74
<i>Photo n°17 : Centre de soins de Bazou</i>	75
<i>Photo n°18 : Médecine traditionnelle</i>	76
<i>Photo n°19 : Effectif pléthorique dans les salles de classe</i>	82

## LISTE DES ACRONYMES

<i>AES SONEL</i>	<i>: Société Nationale d'Electricité du Cameroun</i>
<i>BET</i>	<i>Bureau d'Etudes Techniques</i>
<i>BEPC</i>	<i>: Brevet d'Etude du Premier Cycle</i>
<i>BM</i>	<i>:Banque Mondiale</i>
<i>BAD</i>	<i>:Banque Africaine de Développement</i>
<i>CAMTEL</i>	<i>: Cameroon and Télécommunication</i>
<i>CDE</i>	<i>: Camerounaise des Eaux</i>
<i>CES</i>	<i>: Collège d'Enseignement Secondaire</i>
<i>CLLS</i>	<i>: Comité Local de Lutte contre le SIDA</i>
<i>CNPS</i>	<i>: Caisse Nationale de Prévoyance Sociale</i>
<i>CRTV</i>	<i>: Cameroon Radio Télévision</i>
<i>CSI</i>	<i>:Centre de Santé Intégré</i>
<i>DEUC</i>	<i>: Diagnostic de l'Espace Urbain Communal</i>
<i>DSCE</i>	<i>: Document de stratégie de Croissance et de l'Emploi</i>
<i>EFA</i>	<i>: Ecole Franco Arabe</i>
<i>ELECAM</i>	<i>: Elections Cameroon</i>
<i>EM</i>	<i>: Ecole Maternelle</i>
<i>ENIEG</i>	<i>:Ecole Normale d'Instituteurs de l'Enseignement Normal</i>
<i>EPA</i>	<i>: Ecole Publique d'Application</i>
<i>EPC</i>	<i>: Ecole Privée Catholique</i>
<i>EPP</i>	<i>: Ecole Privée Protestante</i>
<i>FEICOM</i>	<i>: Fonds d'Equipements Intercommunaux</i>
<i>FERAFCAM</i>	<i>:Fédération des Réseaux des Gic et Association des Femmes du Cameroun</i>
<i>GIC</i>	<i>: Groupe d'Initiative Commune</i>
<i>MINADER</i>	<i>: Ministère de l'Agriculture et du développement Rural</i>
<i>MINATD</i>	<i>: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation</i>
<i>MINHDU</i>	<i>: Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain</i>
<i>PAJERU</i>	<i>: Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine</i>
<i>PDC</i>	<i>: Plan de Développement Communal</i>
<i>PIFMAS</i>	<i>: Projet d'appui et d'Insertion de la Jeunesse par la création des Micro-entreprises de Fabrication du Matériel Sportif</i>
<i>PME</i>	<i>:Petites et Moyennes Entreprises</i>

<i>PNAFM</i>	<i>: Programme National d'Appui à la Filière Maïs</i>
<i>PNUD</i>	<i>: Programme des Nations Unies pour le Développement</i>
<i>PNDP</i>	<i>: Programme National de Développement Participatif</i>
<i>PSU</i>	<i>: Plan Sommaire d'Urbanisme</i>
<i>PPP</i>	<i>: Partenariat Public Privé</i>
<i>RGPH</i>	<i>: Recensement Général de la Population et de l'Habitat</i>
<i>SAR/SM</i>	<i>: Section Artisanale Rurale et Section Ménagère</i>
<i>SIDA</i>	<i>: Syndrome de l'Immuno Déficience Acquise</i>
<i>SMIG</i>	<i>: Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti</i>
<i>VIH</i>	<i>: Virus de l'Immuno Humaine</i>
<i>WC</i>	<i>: Water Closed</i>

## **Introduction**

Le but ultime du Profil Urbain est de contribuer au développement de la politique de réduction de la pauvreté urbaine aux niveaux local, régional et national.

Il s'agit ici d'évaluer les besoins et les mécanismes de réponse appropriés et ce, en gardant toujours à l'esprit les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Notre politique consiste à soutenir des activités telles que le renforcement des capacités (formation des cadres dans l'administration, attribution de matériel, conseil en organisation etc.), des programmes de développement visant à faciliter l'accès à un habitat décent et aux services urbains de base pour les plus démunis et de promouvoir une législation en faveur de l'équité entre les sexes et d'un plus grand respect de l'environnement. L'approche est basée sur les Termes De Référence de ladite étude.

Le but de la planification urbaine telle qu'elle est conçue au Cameroun est de coordonner le développement et la création des villes, dans le respect du cadre de vie des habitants actuels ou futurs, ainsi que de l'équilibre nécessaire entre des populations, des activités et des équipements (espaces publics, espaces verts, réseaux d'eau potable, d'assainissement, éclairage public, électricité, gaz, réseaux de communication). La planification urbaine traduit la volonté des hommes d'organiser leur espace en fonction d'un projet déterminé et aussi de contingences diverses : climatiques, économiques, politiques, sociales, culturelles voire religieuses.

## OBJECTIF DE L'ÉTUDE

### OBJECTIF PRINCIPAL

L'étude a pour but principal de produire au sens de la loi n<sup>o</sup> 2004/003 du 21 avril 2004, un document d'urbanisme concerté avec les populations et les autorités locales de la localité de Bazou qui devront l'approuver, le dit document doit être susceptible de servir de guide pour l'occupation des sols, la lutte contre la pauvreté en milieu urbain et la mise en place des réseaux d'infrastructures.

Le PSU en tant que document de planification, au sens de l'article 25 de la loi régissant l'urbanisme, permet de déterminer les conditions permettant, d'une part, de limiter l'utilisation de l'espace, de maîtriser les besoins de déplacements, de préserver les activités agricoles, de protéger les espaces forestiers, le patrimoine culturel, les sites et paysages naturels ou urbains, de prévenir les risques naturels et les risques technologiques, ainsi que les pollutions et nuisances de toute nature et, d'autre part, de prévoir suffisamment d'espaces constructibles, pour les activités économiques et d'intérêt général, ainsi que pour la satisfaction des besoins présents et futurs en matière d'habitat et d'équipements publics.

Ce document constitue un outil d'aide à la décision permettant d'une part de mieux appréhender et comprendre le développement des activités urbaines et d'autre part de mieux anticiper, planifier et programmer la croissance de la ville.

### OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Plus spécifiquement, l'élaboration des profils urbains et des plans d'action de la localité de Bazou va permettre d'encadrer le développement de la ville. Il s'agira de :
- Mieux comprendre la situation urbaine et d'exposer les problèmes de la cité à travers les atouts et les handicaps qu'elle regorge ;
  - Doter la commune d'un outil de contrôle du développement urbain à court, moyen et long terme ;
  - Dégager les actions prioritaires de mise en œuvre dans les court et moyen termes;
  - Projeter le développement de la localité à travers un cadre de cohérence et de référence à court, et moyen termes pour des quantités de population, de constructions d'équipements publics, de logements, d'emplois dans des espaces géographiquement définis et réservés ;
  - Mieux cadrer le développement général (spatial, environnemental, économique, social, culturel, etc.) de la ville à moyen terme (15 ans) ;
  - Orienter et coordonner les programmes de l'État, des collectivités locales et des autres acteurs urbains.

Nous allons Définir des principes stratégiques du mode opératoire qui s'attachera sur l'exploitation des divers atouts et contraintes observés lors de l'analyse de la situation actuelle pour harmoniser le développement urbain global ou local sur la base des considérations telles la prise en compte des coups partis d'aménagement spatial, la hiérarchisation des centres ou pôles d'activités et des services, le souci de protection de l'environnement, la gouvernance locale et la lutte contre la pauvreté...

Des Comités de pilotage seront organisés respectivement pour statuer sur :

- le rapport diagnostic (Tome 1) ;
- le rapport Justificatif avec les propositions des scénarii d'aménagement et le choix du parti d'aménagement (Tome 2);
- ainsi que le règlement d'urbanisme (tome 3).

Ces travaux seront effectués de manière participative et seront soumis par étape à une commission de validation constituée du Conseil Municipal et des acteurs locaux au cours d'un séminaire à la commune de Bazou.

Ceci se résume dans le tableau ci-dessous :

**Tableau n°1 : Approche méthodologique de l'étude par approche participative**

<b>Etape</b>	<b>Activités réalisées</b>	<b>Tâches</b>	<b>Outils/ supports utilisés</b>	<b>Résultats obtenus et/ou attendus</b>	<b>Parties prenantes</b>
Initialisation du processus : mission pré-diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Identification et mobilisation des différentes institutions et acteurs susceptibles d'intervenir dans le processus ;</li> <li>- Prise de contact de HTR avec l'exécutif communal</li> </ul>	<p>Présentation de l'équipe complète de HTR déléguée pour le suivi des activités sur le terrain aux autorités administratives et/ou municipales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- lettre de commande dudit marché</li> <li>- O S de commencer</li> <li>- Document méthodologique de mise en œuvre du processus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Compréhension harmonisée sur la démarche de mise en œuvre du processus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipe HTR</li> <li>- 2e adjoint au Maire de la commune</li> <li>- SG</li> <li>- sous préfet</li> <li>- ACD</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constatation de la commission de suivi</li> <li>- Séance de travail avec l'exécutif communal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- TDR de l'étude en cours ;</li> <li>- DEUC proposé par PNDP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- support cartographique de la localité si existant ;</li> <li>- documents d'éventuelles études réalisées dans la localité si possible ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consultants HTR</li> <li>- 2e adjoint au maire</li> <li>- ACD</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- recherche documentaire (photos aériennes ou images satellitaires existantes, études urbaines antérieures, anciens plans, recensements et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation matérielle et intellectuelle des activités sur le terrain ;</li> <li>- Descente de reconnaissance pré-diagnostic sur le site de la</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rappports des</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance mutuelle avec l'autorité locale ;</li> <li>- Signature de la liste de présence</li> </ul>	

Etape	Activités réalisées	Tâches	Outils/ supports utilisés	Résultats obtenus et/ou attendus	Parties prenantes
Initialisation du processus : mission pré-diagnostic	enquêtes diverses...) - L'établissement de la situation initiale	<p>localité concernée,</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres (séminaires) avec les différentes autorités,</li> <li>- Collecte des documents et des données préliminaires disponibles;</li> </ul>	différentes séances de travail		<ul style="list-style-type: none"> <li>- équipe HTR</li> <li>- Maire Commune</li> <li>- Sous préfet</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution des groupes d'enquêtes ménages et sectoriels et descente auprès des populations</li> <li>- Lever de la localité au GPS</li> </ul>	Fiches d'enquête ménage et sectoriels, GPS,...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informations sur les ménages selon les orientations de la fiche d'enquêtes</li> <li>- Information sur le site de la localité via le GPS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipe HTR</li> <li>- enquêteurs</li> <li>- Population</li> <li>- sectoriels</li> </ul>

Etape	Activités réalisées	Tâches	Outils/ supports utilisés	Résultats obtenus et/ou attendus	Parties prenantes
<p>Enquêtes thématiques et traitement des données :</p> <p>Collecte des informations auprès des populations locales et des sectoriels</p>	<p>Elaboration du diagnostic</p>	<p>Enquêtes thématiques</p>	<p>- Guide méthodologique de réalisation du diagnostic, termes de référence : Un guide d'entretien est élaboré pour chaque catégorie d'acteur à interviewer au sein de l'institution</p>	<p>- La prise en compte des orientations de toutes les parties prenantes et harmonisation des données recueillies, ses objectifs, les résultats attendus et la démarche méthodologique de réalisation</p> <p>- Un échantillon de personnes à interviewer au sein de l'institution est constitué</p>	<p>- Equipe HTR</p>

Etape	Activités réalisées	Tâches	Outils/ supports utilisés	Résultats obtenus et/ou attendus	Parties prenantes
Collecte des informations auprès des populations locales et des sectoriels	Analyse des fiches d'enquêtes remplies	Dépouillement, traitement, analyse des données collectées et capitalisation (Les informations sont collectées sur la situation de référence dans les secteurs d'activités ; sur les infrastructures sociales de base dans l'espace urbain communal ; sur les couches pauvres vulnérables ; sur le développement de l'économie locale.)	fiches d'enquêtes, Word, Excel,...	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les informations sur la gestion des ressources humaines, financières, patrimoniales et les relations de l'institution communale sont recueillies et documentées</li> <li>- Données sur les besoins de la population en termes d'équipements et d'infrastructures</li> <li>- Analyse des finances locales et de la capacité de la mairie à fournir les réponses aux défis de la gestion urbaine.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipe des consultants HTR</li> </ul>
Consolidation des données diagnostic	Rédaction du rapport diagnostic	Rédaction du rapport	Résultats obtenus du dépouillement des fiches	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport diagnostic provisoire prêt</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipe de HTR</li> </ul>

Etape	Activités réalisées	Tâches	Outils/ supports utilisés	Résultats obtenus et/ou attendus	Parties prenantes
Convocation de l'atelier pour la restitution de diagnostic provisoire	Tenue effective de l'atelier	Présentation du rapport diagnostic provisoire par le consultant	Données de base collectées lors des enquêtes sur le terrain	- Observations des différents participants à l'atelier sur le fond, la forme du document	- Equipe de HTR - Staff municipal - Sous préfet - Sectoriels - MINH DU - Population...
descente complémentaire sur le terrain pour besoin d'informations suivants les observations	Rencontre de chaque sectoriel selon les interventions lors de la phase de restitution	Animation de l'atelier de planification et de programmation	- Liste des observations et des manquements du rapport diagnostic provisoire	- Prise en compte des observations faites sur le diagnostic provisoire ; - Rédaction du diagnostic final - Amorce des propositions des scénarii : orientations stratégiques de développement	- Equipe HTR dans la commune - Sectoriels à différents niveau

Etape	Activités réalisées	Tâches	Outils/ supports utilisés	Résultats obtenus et/ou attendus	Parties prenantes
Convocation de l'atelier pour la validation de diagnostic provisoire	Tenue effective de l'atelier	- vérification de la prise en compte des observations par le consultant	- Observations de l'atelier précédent - Rapport diagnostic final	- Elaboration du diagnostic final - la validation du bilan diagnostic Signature du procès verbal de validation du rapport -	- équipe de HTR - représentant du PGU - représentants du MINH DU - équipe municipale - autres.

Source : Nos propositions

# CHAPITRE I

## AIRE D'ETUDE ET ENVIRONNEMENT PHYSIQUE DE LA LOCALITE DE BAZOU

## I.1. CONTEXTE NATIONAL ET DEFINITION DU PERIMETRE D'ETUDE

Le Cameroun, comme la plupart des pays du monde, connaît un taux d'urbanisation accéléré dépassant aujourd'hui 50%. Le Cameroun offre également l'avantage de disposer d'une armature urbaine équilibrée, avec deux pôles principaux, Yaoundé, la capitale politique et administrative et Douala, la capitale économique, des villes moyennes et des gros bourgs ruraux. Au rythme actuel de la croissance urbaine, estimée à près de 6% par an avec un accroissement démographique de l'ordre de 2,9%, la population urbaine représentera plus de 55% de la population totale en 2017. C'est assurément l'un des taux d'urbanisation les plus élevés de l'Afrique au Sud du Sahara. Cela pourrait être une chance pour l'économie et le développement du pays, dans la mesure où les villes constituent bien un pôle de croissance tant au niveau de l'économie locale, que nationale et sous – régionale pour peu que les instruments de maîtrise et de gestion de la croissance urbaine soient adéquats.

Durant les quinze (15) dernières années, les villes ou les périphéries urbaines se sont développées sans réelles stratégies de développement ni de vision prospective. Cette croissance démographique urbaine s'est malheureusement effectuée dans des conditions souvent anarchiques, avec pour double conséquence d'empêcher les villes d'exercer pleinement leur rôle dans le développement économique, et de générer des conditions de vie de grande pauvreté.

Parallèlement, les difficultés d'accès à un logement décent sont exacerbées par l'explosion démographique. Pour y faire face, les pouvoirs publics déploient un ensemble d'initiatives visant la promotion de l'habitat social et de l'habitat populaire dans nos grandes métropoles.

Il est donc urgent d'aider les communes à mieux s'inscrire dans le nouveau contexte de décentralisation et à répondre favorablement aux objectifs du DSCE (Document de Stratégie de Croissance et l'Emploi, 2009).

En effet, le DSCE intègre les orientations de la « Déclaration de Stratégie Urbaine » du Gouvernement adoptée le 17 novembre 1999 qui présente comme objectifs stratégiques :

- (i) Le renforcement économique du rôle des villes
- (ii) L'amélioration des conditions de vie des populations afin de réduire la précarité
- (iii) La promotion de la bonne gouvernance

A travers la DSCE, le Gouvernement s'engage désormais à :

- Maîtriser le développement des villes et en faire des centres de production et de consommation ;
- Promouvoir l'émergence des agglomérations périphériques et le développement des villes secondaires

La promulgation, le 21 avril 2004 de la loi n° 2004/003 régissant l'urbanisme au Cameroun s'inscrit nettement dans la volonté de l'État camerounais de mieux orienter le développement des villes. Cette loi offre l'opportunité de l'élaboration d'une nouvelle génération de documents de planification urbaine, planification qui se présente alors comme (i) une solution de reprise en main de la gestion urbaine, (ii) un des axes majeurs de la mise en œuvre d'actions pour un développement harmonieux et cohérent des espaces urbains.

En effet, dans le contexte actuel de démocratie et de décentralisation affirmé par la loi constitutionnelle et au regard de nouvelles responsabilités et compétences dévolues aux communes, il est impératif pour chaque commune de mettre à sa disposition des outils fiables qui puissent l'aider à élaborer et à mettre en œuvre sur des bases saines ses politiques d'aménagement urbain.

C'est dans ce contexte que le gouvernement à travers le Ministère de l'Habitat et de Développement Urbain a entrepris depuis plusieurs années, d'appuyer les Collectivités Territoriales Décentralisées afin que celles-ci soient dotées d'un document de planification et faire ainsi face au développement anarchique.

Dans la même lancée, l'objet de l'élaboration des profils urbains et des plans d'actions de la localité de Bazou vise à doter celle-ci d'un document de planification efficient qui permettra de mettre à jour les différentes difficultés majeures auxquelles fait face la localité ; pour y parvenir, il a été nécessaire de décrire un périmètre d'étude.

## I.2. ANALYSE HISTORIQUE ET PROBLÉMATIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE DE BAZOU

Créé comme District en 1960 par Décret N° 60/276 du 31 Décembre 1960, et érigé en arrondissement en 1962 Par Décret N° 62/DF/338 du 17 Septembre 1962, Bazou est l'un des trois arrondissements (subdivision) du département du Ndé dans la région de l'Ouest Cameroun.

Le village Bazou, a été fondé aux environs du 16e siècle par Fo Tchuibou venant de Bangou. Bazou vient de « Baze » qui signifie « les gens qui marchent à la quête du bien-être ».

La commune de Bazou fut habitée avant les années 1900. Ses populations viendraient pour la plupart de Banyo dans l'Adamaoua, pourchassées par les Bamoun. Après une forte confrontation pour la conquête du site de Bazou ville, ces groupes se sont dispersés pour conquérir de nouveaux espaces et échapper à la domination du peuple Bazou, vainqueur des confrontations. Ceci a favorisé la création des 05 groupements qui aujourd'hui constituent le territoire de l'arrondissement de Bazou définit par décret présidentiel. La chefferie supérieure de Bazou représente 54 % de la population de l'arrondissement contre 33 % et 8 % aux chefferies de Balengou et Bakong respectivement. Les autres chefferies (Bagnoun, Bamaha et Botchui) ne représentent que 5 %.

Du point de vue étymologique, en effet, tous les peuples qui composent l'arrondissement peuvent s'appeler des BAZE, les marcheurs ; leurs positions de stabilité géographique actuelle constituant la fin d'une marche plus ou moins longue à la faveur de la poussée migratoire ou d'une guerre tribale. Il en est ainsi des Bagnoun, des Maha et des Bazou dont les derniers points de départ se situent dans le département ou à la porte d'à côté et des Balengou qui ont traversé de nombreuses contrées laissant du reste certains cousins à certaines étapes dans la Mifi et le Kougki et des Bakong qui sont les descendants du peuple Bantoum.

Depuis sa création, l'histoire de la commune est marquée par plusieurs événements dont les plus importants sont :

- la création des institutions éducatives et sanitaires pour l'encadrement des populations ;
- l'ouverture des pistes et le bitumage de l'axe Bazou-Bangangté pour le désenclavement de la commune ;
- l'électrification d'une partie de la commune ;
- les troubles de l'indépendance avec le phénomène du maquis ;
- les différentes successions au niveau des chefferies traditionnelles.

L'arrondissement de Bazou est composé de huit grands groupes dont 3 sont inhabités et 5 sont habités ; nous avons donc par ordre d'importance :

- Bazou ;
- Bamaha ;
- Bagnoun ;
- Balengou ;
- Bakong.

Le groupement Bazou qui a pour chef lieu Bazou fera l'objet de notre étude précisément le centre urbain ou localité de Bazou constitué des quartiers :

- Plateau
- Comfort
- Djemmack
- Nganguiyong
- Tergal
- Nylon
- Nsion
- Katcha
- Carrière 1 et 2.

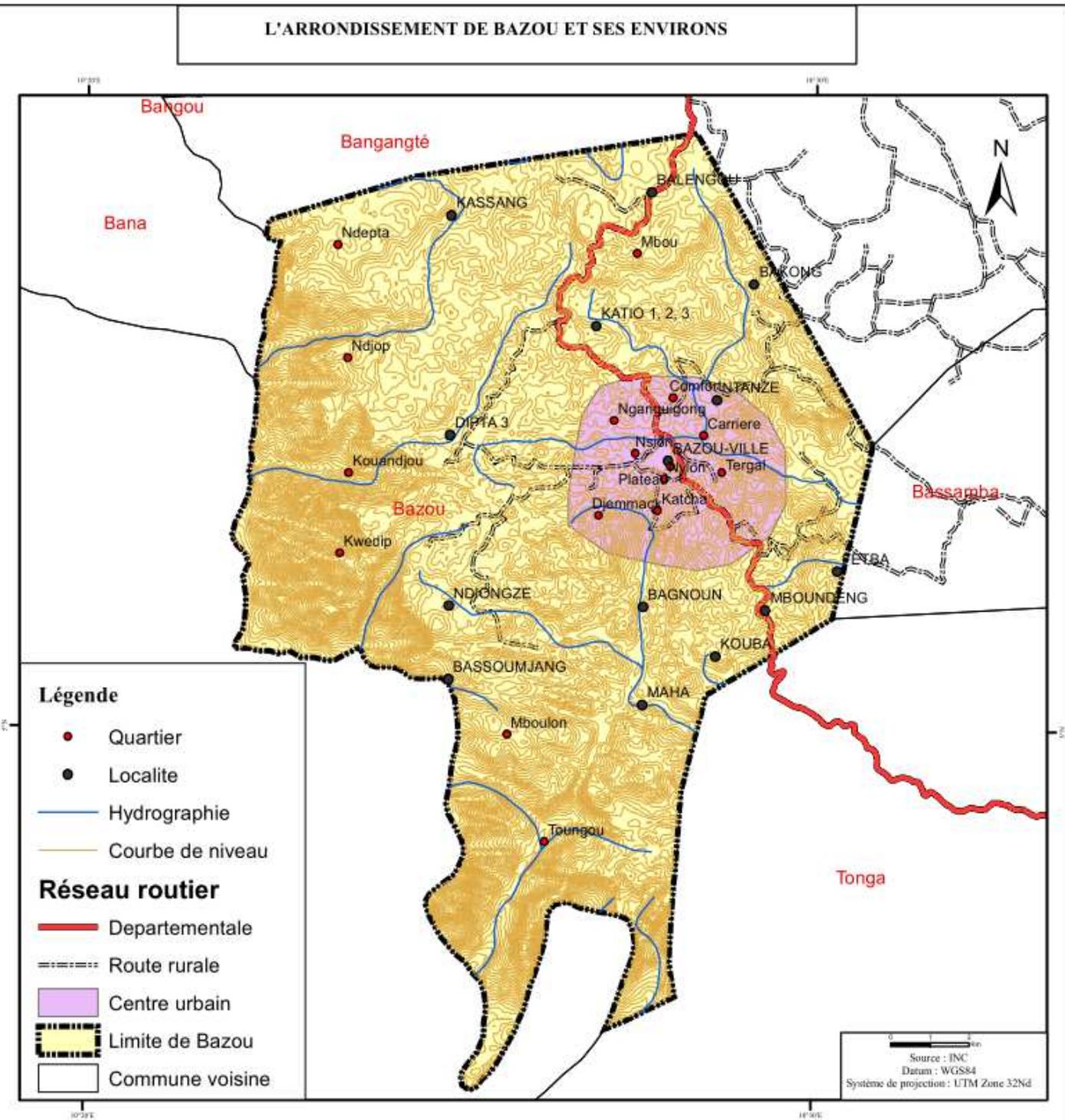
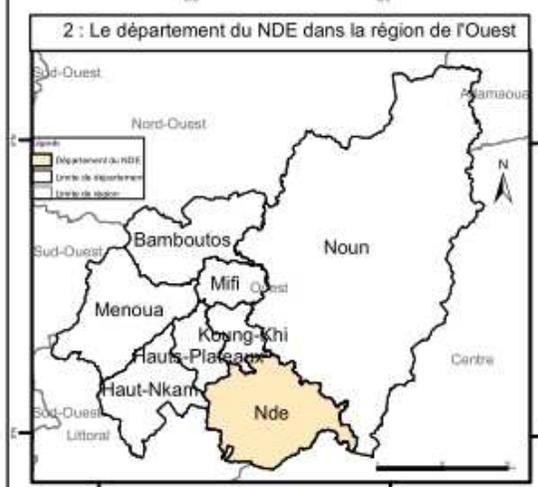
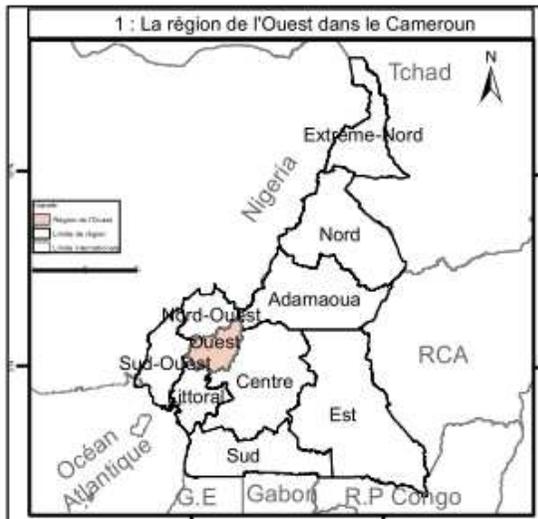
### **I.3. SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA COMMUNE**

La localité de Bazou couvre une superficie de 249 km<sup>2</sup> soit 24 900 Ha sur laquelle vit une population dynamique d'environ 14912 (RGPH 2005) habitants pour une densité moyenne de 71hab/km<sup>2</sup>,

Elle est limitée :

- au Nord par les villages Batchingou, Bamena;
- au Nord-est par les villages Bangangté, Bahouoc ;
- A l'Ouest et au Nord-Ouest, par les départements du Haut-Nkam et du Nkam ;
- à l'est par Bangoulap et Bassamba;
- et au sud par le département du Nkam ;
- Au Sud-est par Tonga.

Elle est repérée par les coordonnées géographiques suivantes : 5° 09' 00" de latitude Nord et 10° 31' 00" de longitude Est . Son altitude minimale est de 500 m et maximale de 1350 m.



## I.4. DONNÉES ENVIRONNEMENTALE ET PHYSIQUE

### a. RESEAU ROUTIER

On accède à Bazou par plusieurs voies bitumées ou non notamment :

- Bazou - Bakong - Bangangté (D68) : 17 km
- Bazou –Badounga- Tonga (D62) : 35 km c'est une route entretenue et actuellement en bon état ;
- Bazou-bassoundjang (route entretenue à moitié) : 17km
- Bazou-Bagnoun-Ndionzou (route en chantier) : 16 km
- Bazou-bassamba (fetba) qui est une voie non bitumée de 11km

Notons que pour l'exercice 2015 la commune de Bazou a reçu un financement du MINTP exercice 2015 pour l'entretien des voies communales.

### b. RELIEF ET RESEAU HYDROGRAPHIQUE

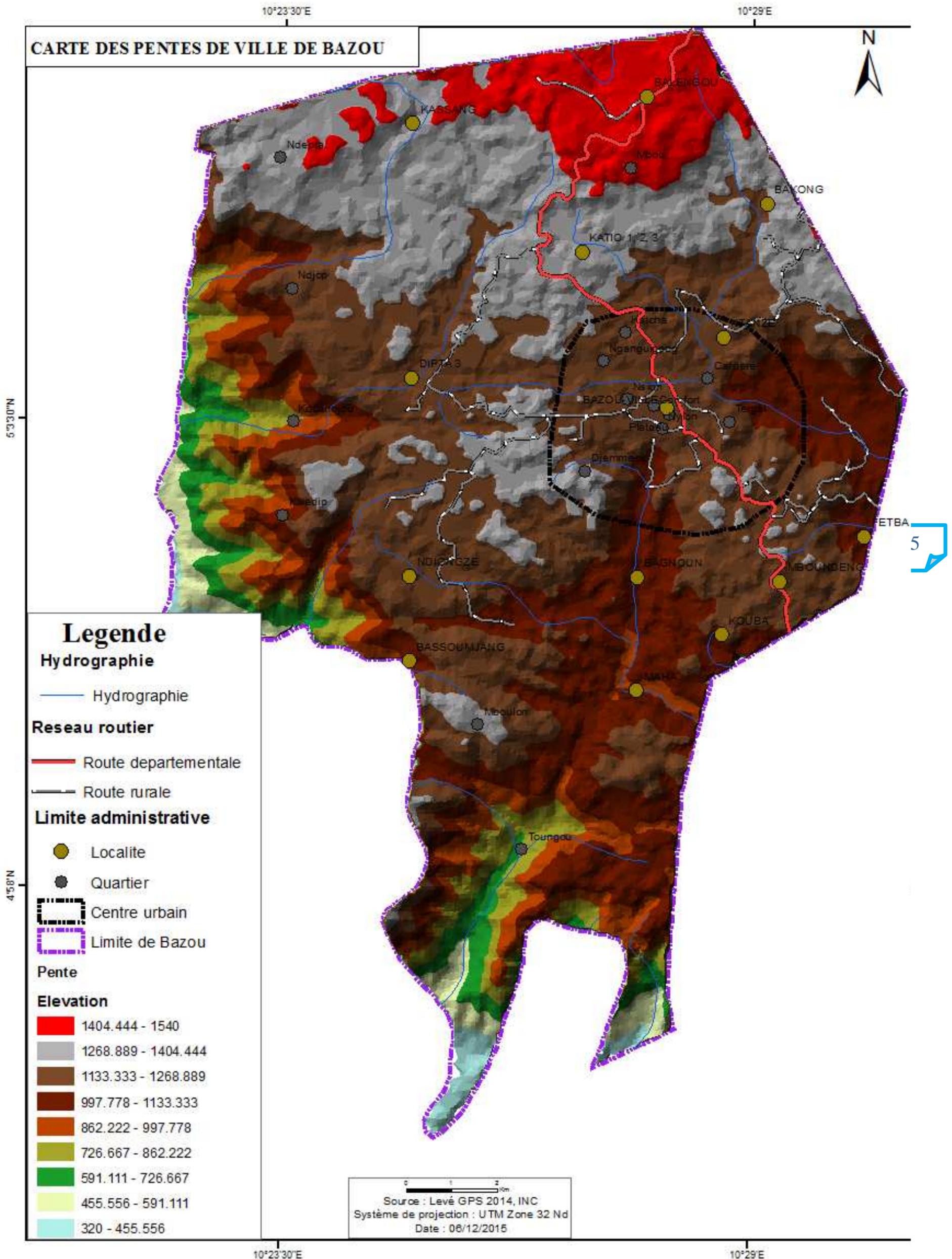
#### ➤ RELIEF

Malgré le pourcentage élevé (89.78 %) des terrains facilement aménageables, le site naturel de la commune de Bazou comporte également des zones de bas-fonds inondables en temps pluvieux.

Ces bas-fonds constituent l'un des principaux facteurs limitant l'extension de la ville dans les sites d'extension récemment définis.

Cette particularité topographique du site naturel de la commune nécessite des ouvrages d'assainissement et de franchissement souvent importants non seulement pour faciliter l'urbanisation des zones périphériques potentielles de la ville, mais aussi pour y accéder et rendre ainsi possible leur désenclavement en saison de pluie.

Carte n 2 Relief de Bazou



## ➤ HYDROGRAPHIE

La localité de Bazou connaît, malgré les potentialités immenses dans le domaine hydraulique, de sérieux problèmes d'approvisionnement des populations en eau potable.

La localité de Bazou est connectée au réseau CAMWATER concernant la production de l'eau potable et pour ce qui est de la distribution et la commercialisation la CDE s'en occupe. Son château d'eau prend sa source dans la rivière « Nkofi» situé à 06 Km de Bazou et s'étend à plus de 17 km du centre ville.

Il possède 715 points de livraison et 639 points actifs. Le rapport production - prix est de 1 mètre cube pour 295 Francs CFA et pour plus de 10 mètres cube, un taux de 310 FCFA. Cependant, cette couverture partielle en eau qui est l'apanage du centre urbain de Bazou connaît des coupures intermittentes.

Outre au réseau CDE, il existe des stations de captage d'eau (Bakong.), adduction d'eau gravitaire (Femtchuet) caractérisés par la faiblesse de leurs débits, des bornes fontaines (05) et des puits équipés de pompes à motricité humaine (quartier Carrière, Sion,..) non encore fonctionnelles

Les Principaux cours d'eau de la commune sont :

- Zoussang
- Makeutse à balengou
- Louze à Bakong
- Ndim bafeaha à Bagnoun
- Mbagbang à Bamaha
- Makombé (limite sud de la région de l'Ouest) ;
- Nkofi, et Nkouatchou, alimentés par Menozi, Tsebo.

L'Arrondissement de Bazou possède à peu de chose près, les grands types de sol(les sols ferrallitiques les sols hydromorphes) qui caractérisent la zone des hauts plateaux

## I.5. CLIMAT

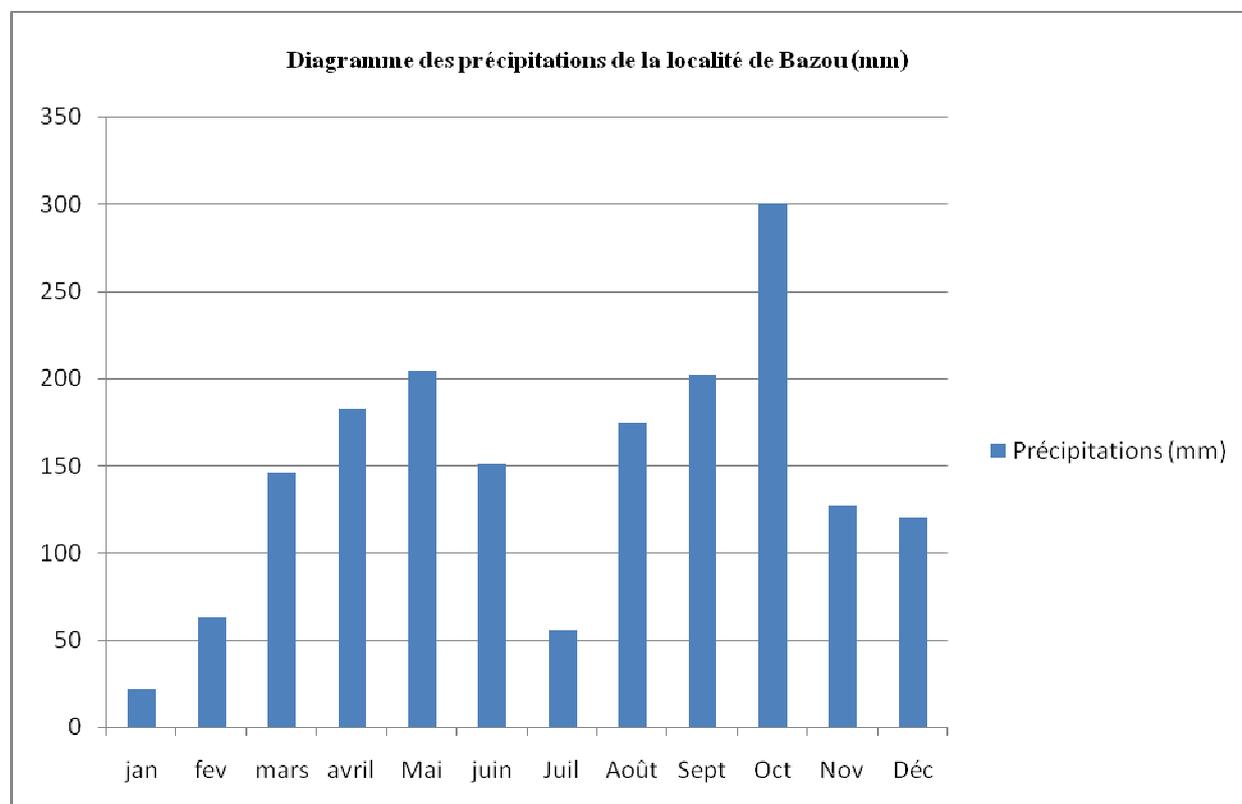
Le climat de la localité est de type tropical de transition fortement influencé par la topographie ; on y distingue divers micro climats, allant des zones de basses altitudes à forte pluviométrie, chaudes et humides au sud, aux zones à faible pluviométrie froides et brumeuses au nord. Le régime pluviométrique de l'Arrondissement est mono-modal, on y distingue une saison sèche de 4 mois de mi-novembre à mi-mars ; une saison des pluies de 8 mois allant de mi-mars à mi-

novembre, avec respectivement octobre et janvier, comme les mois le plus arrosé et le plus sec et chaud. Les mois les plus froids vont de juillet à septembre oscillant entre 14°C et 25°C tandis que les périodes chaudes sont comprises entre février et Mars avec des pointes de températures qui atteignent 37°C avec une moyenne annuelle de 28°C. La pluviométrie moyenne annuelle est de 145,6 mm ; le nombre de jours de pluie varie selon les années entre 175 et 220. La température moyenne annuelle est comprise entre 15,8°C et 24,5°C, avec ainsi une amplitude thermique de 2,5°.

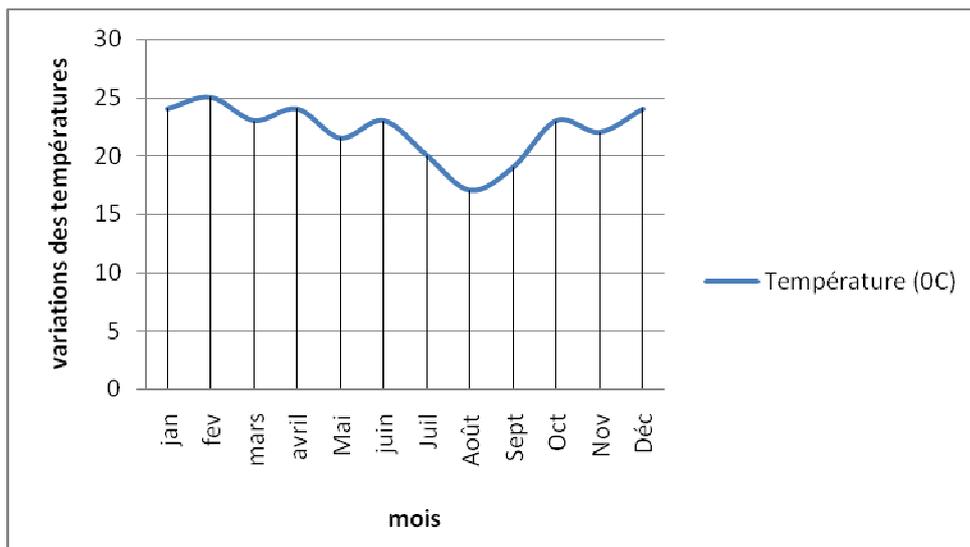
**Tableau n°2 : Températures et précipitations**

Mois	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Précipitations (mm)	22	63	146	182	204	151	56	174	202	300	127	120
Température (°C)	24	25	24	24	21,5	23	21	20	21,5	23	22	24

*Sour ce : wikipédia.org*



**Diagramme n°1: Diagramme des précipitations de la localité de Bazou**



**Diagramme n°2:** Diagramme des températures de la localité de Bazou

## I.6. LA FLORE ET LA FAUNE

Les principales essences exploitables et commercialisables existantes sont : l'iroko, l'eucalyptus, le bois blanc, le bibinga, le Mbeté, l'Ayous, Ayélé et certains produits non ligneux utilisés en artisanat (le rotin, le raphia et ses dérivés, le bambou de chine, certaines lianes, le Ndjangsang, les kolatiers, les écorces etc.). Le reste de la végétation qui se retrouve autour des maisons est faite de plantations et des champs vivriers, les jachères et les arbres fruitiers. Il est à noter que ces forêts sont très peu exploitées à cause de la nature accidentée des terrains.

Le potentiel faunique est constitué des animaux de toute sorte allant des petits rongeurs aux espèces protégées. Quelques espèces sauvages fréquemment rencontrées sont entre autres : les rats, les écureuils, les singes, les lièvres, les céphalophes, l'aulacode, les serpents de plusieurs types (vipère, mamba vert, boa, couleuvre), etc. La faune aquatique se constitue de petits poissons rencontrés dans certains cours d'eau de la commune.

Les espèces domestiquées sont : le chien, le chat, le mouton, la chèvre, le porc, la volaille...L'on peut retrouver des espèces fauniques constituées de petits rongeurs animaux sauvages notamment : Antilopes, Aulacodes, Biches, chat-tigre, écureuils, oiseaux sauvages, porc-épic, rats, singes, Etc.

La chasse n'est pas une activité très répandue de cette Commune. Parmi les méthodes de chasse utilisées, l'usage des fusils de chasse est très répandu; bien que les détenteurs ne soient pas toujours en possession de permis de port d'armes ni de permis de chasse. L'usage des pièges semble aussi répandu. Les pièges à fil de fer de type traditionnel ont supplanté les autres techniques, les paysans la pratique occasionnellement pour avoir des revenus afin de satisfaire leurs besoins quotidiens. Ils chassent toutes les espèces sans distinction sans se préoccuper de leur sauvegarde.

## I.7. LES RESSOURCES NATURELLES

### c. SOLS

On distingue : La savane d'altitude colonisée par l'homme au 3/5 avec plusieurs cultures vivrières et maraîchères ; la flore sauvage couvre les 2/5 du territoire communal et se retrouve surtout vers les monts (zone de pâturage) avec déjà la végétation naturelle transformée au 2/5.

Le matériel parental est essentiellement composé de granite.

Trois principaux types de sols se rencontrent dans cette localité à savoir :

- les sols ferrallitiques
- les sols hydro morphes
- et les sols peu évolués.



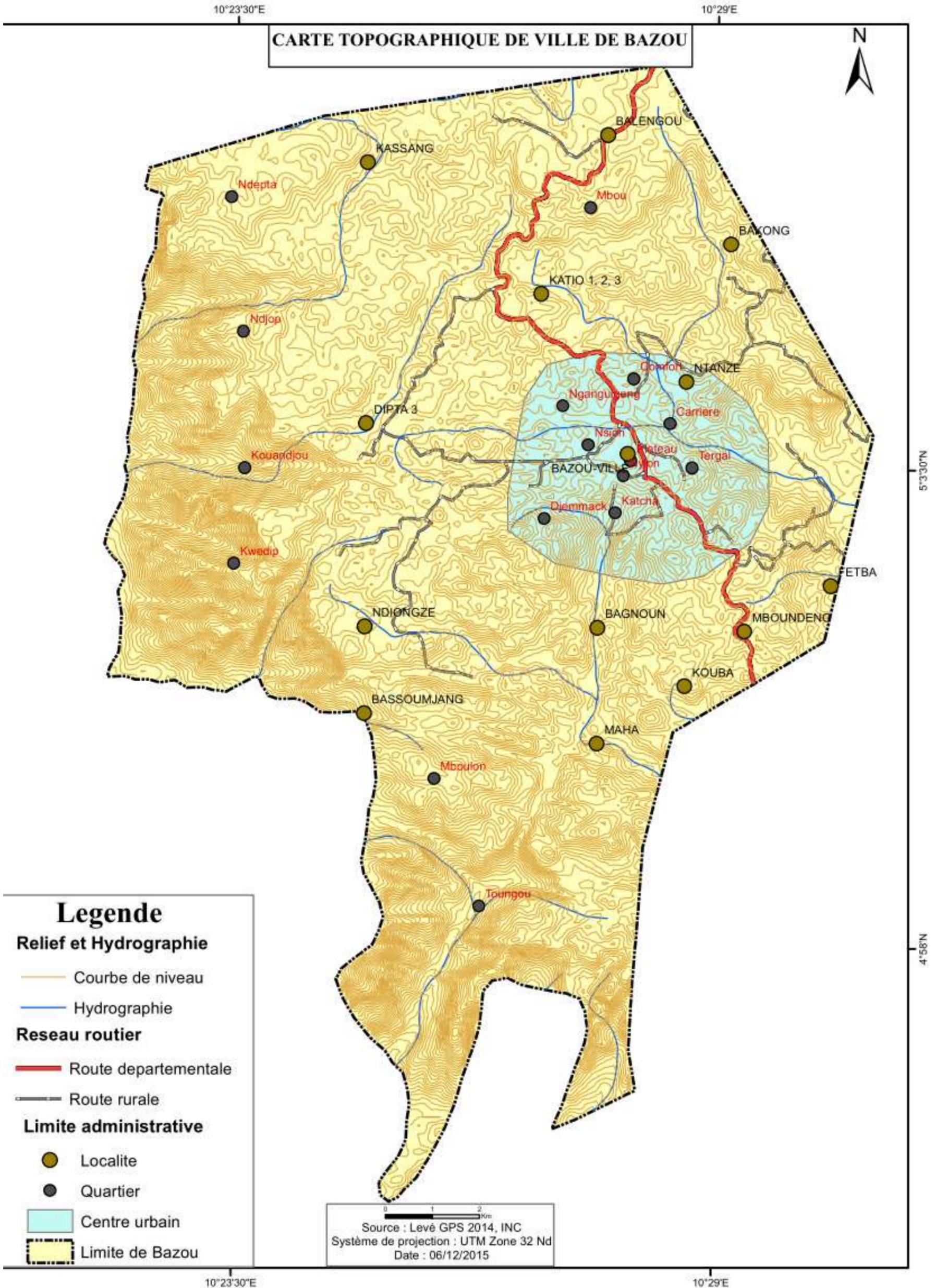
**Photo n°1 : Forêt sacrée de Bazou**

D'une manière générale, les sols ferrallitiques sont caractérisés par une texture sablo-argileuse. Ils sont pauvres en éléments nutritifs, acide, fragile et caractérisés par de fortes colorations rouges. Sous le couvert forestier, ces sols sont quelquefois argileux, poreux, très perméables et riches en humus. Ils sont reconnus très fertiles sous le couvert forestier. Cependant, cette fertilité est assez précaire à cause de la forte activité d'érosion des sols. Ces sols se prêtent surtout aux cultures pérennes (cacao, fruitiers, palmier) et aux cultures vivrières.

Les sols hydro morphes se rencontrent essentiellement dans les zones marécageuses et aux abords des cours d'eau. L'exploitation de ces sols est difficile en temps pluvieux à cause de leur engorgement et leur faible drainage. En saison sèche par contre, l'utilisation de ces sols est moins contraignante avec la baisse de la nappe phréatique. La pratique des cultures de contre saison est alors possible. Il faut cependant relever que ce sol devient de moins en moins fertile par endroit.

Les sols peu évolués sont des sols d'érosion accumulés sur des roches volcaniques ; des sols noirs sur cendres ou bruns sur basalte. Ces sols ont une forte teneur en bases échangeables, relativement fertiles et insuffisamment mises en valeur dans la commune.

Carte n 3 Topographie de Bazou



#### d. VEGETATION

La végétation de Bazou composée de quelques forêts primaires limitrophes du côté de Bagnoun, Bamaha et Bassoumdjang qui constituent des zones de transition entre la forêt de la région littorale et la savane de l'Ouest. Les savanes arbustives couvrent la partie Nord.

C'est une localité essentiellement agricole :

- cultures vivrières (maïs, haricot, arachide, igname, manioc, patate douce, taro, plantain) ;
- cultures maraîchères (piment, solanumnigrum, gombo, courge) ;
- cultures fruitières (kolatiers, safourtiers, avocatiers, manguiers, agrumes) ;
- cultures de rentes (Café robusta en premier lieu mais aussi cacao et Café arabica).

**Tableau n°3 :** Synthèse des différentes cultures dans la localité

Cultures	Nombre de villages concernés dans l'arrondissement	Observations
Caféiculture (café, cacao)	5	50% de la population la pratique
Culture fruitière	8	Pratiquée à 30% par les hommes
Bananier plantain	8	50% hommes,
Manioc	8	100% femmes
Maïs	8	80% femmes
Arachide	8	100% femmes
Taro	6	60% femmes
Igname	6	35% femmes
Concombre	6	60% femmes
Tomate, piment, gombo etc.	6	20% jeunes et 20% de femmes

Source : <http://www.bazou-art.com>

## **I.8. QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT ET RISQUES**

La biodiversité de la localité est en état de dégradation à cause de la non maîtrise des techniques de gestion durable des terres et des systèmes agro-sylvo-pastoraux d'un côté et du relief accidenté d'autre part. Elle est perceptible à travers :

- les feux de brousse réguliers dévastateurs de superficies,
- Les éboulements observés sur certains versants routiers,
- L'érosion des sols,
- La disparition progressive du paysage de bocage,
- La pollution des eaux
- La baisse de la fertilité des sols,
- La disparition de certaines espèces animales.

Nous notons aussi que malgré l'insuffisance de comités d'hygiène et de salubrité dans les communautés, ceux qui existent fonctionnent à peine.

L'analyse de l'organisation urbaine fait ressortir les importantes contraintes de développement spatial de la ville de Bazou. Cette analyse montre également que la ville se développe en respectant certains critères que sont :

- Les axes structurants : La ville se développe en majorité autour du noyau central d'origine en évoluant ensuite le long des axes routiers principaux ;
- Les barrières naturelles : Que sont principalement les zones de ravins et de cours d'eau et les zones inondables. L'évolution de la ville se fait autour de la zone centrale du fait des activités commerciales qui y sont menées.

Les zones non constructibles sont essentiellement les bas-fonds marécageux ou alors les terrains à fortes pentes le plus souvent inondés. On y distingue des sols organiques et des sols argileux faiblement organiques. Ce type de sol, peu représenté à Bazou est de bonne qualité mais possède quelques désavantages : faible drainage, engorgement pendant la saison des pluies. Malgré leurs possibilités d'assainissement assez considérables, les zones de bas-fonds sont localement hydromorphe et de façon permanente par endroits. Les sols sont également sensibles aux inondations en saison des pluies, alors que les zones de pentes sont des flancs de colline à protéger.

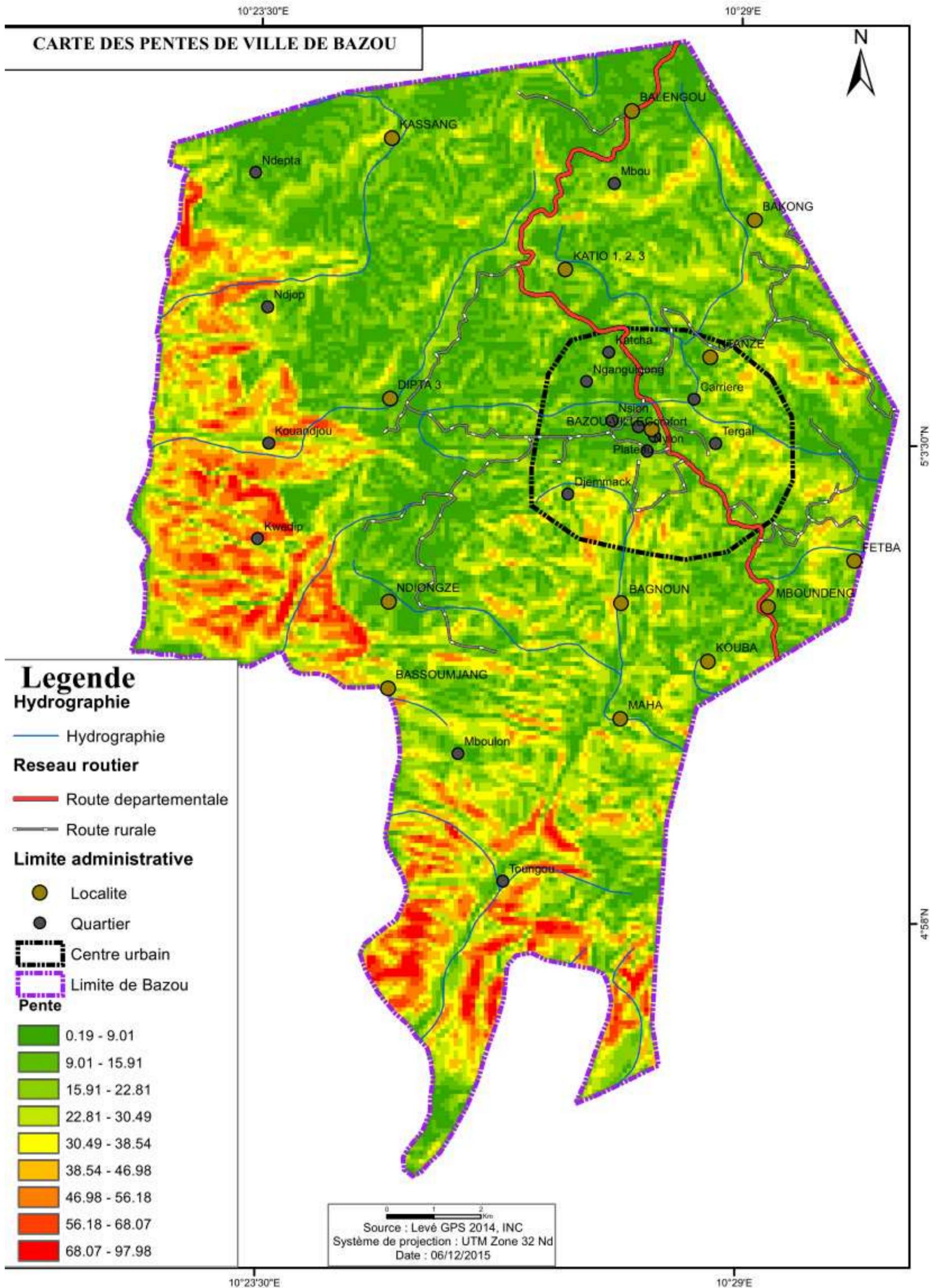
Les zones de risques environnementaux dans la localité de Bazou sont principalement :

- les fonds de vallée très nombreux ;
- les pans de collines à préserver.

<b>Désignation des espaces</b>	<b>Surface concernée en Ha</b>	<b>Pourcentage</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Zone de marécage en bordure de cours d'eau (mangrove 64,8ha)</li> <li>➤ Zone de pente supérieure à 10 % (Difficilement constructible 7,2 ha)</li> </ul>	72	28,9 %
Zones constructibles	177	71,1 %
Surface totale du site	249	100%

**Tableau n°4 : Synthèse du site naturel**

Carte n 4 Penthes de la localité de la localité de bazou



# CHAPITRE II

# CAPITAL HUMAIN DE LA LOCALITE DE BAZOU

Les démarches d'inclusion doivent avant tout examiner les situations en fonction des causes qui les ont produites, des localisations, du genre, des contextes géopolitiques.

La démographie est l'étude quantitative et qualitative de l'âge des populations et de leurs dynamiques, à partir de caractéristiques telles que la natalité, la fécondité, la mortalité, la nuptialité et la migration.

Les données démographiques et socio économiques de Bazou concernent :

- la population régionale et départementale ;
- les hypothèses de peuplement et les mouvements migratoires urbains ;
- les hypothèses d'accroissement démographique ;
- les paramètres démographiques de la planification urbaine en termes de structure socioprofessionnelle des ménages, de population de la ville par grands groupes, ainsi que la structure des revenus ;
- les sources de dépenses des ménages et les perspectives y relatives.

## II.1 ANALYSE DE LA DEMOGRAPHIE REGIONALE DEPARTEMENTALE ET DE LA LOCALITE DE BAZOU

**NB** : *Il est à noter dans cette sous partie que le nombre de ménages enquêtés s'élève à 200 mais les effectifs de personnes enquêtées susceptibles de répondre à nos attentes dans ce volet s'élèvent à 700 à cause du phénomène de cohabitation d'un ou plusieurs couples dans un seul ménage. Ce phénomène est très généralement temporaire et s'explique par plusieurs phénomènes :*

- *Le désir d'économiser les frais qui pourraient servir à payer une éventuelle location ;*
- *Le temps de se construire soit même un logement pour sa petite famille ;*
- *Le temps d'acheter un terrain personnel où construire ;*
- *La réduction du cout de vie ;*
- ...

## A. EFFECTIF

La population de la région de l'ouest est estimée à 1 720 047 habitants selon le RGPH 2005. L'estimation de la population départementale et d'arrondissement est figurée dans la série de tableaux ci-dessous.

**Tableau n°5 : Population Région de l'Ouest**

Année	Population totale	Taux d'accroissement	Population urbaine	Taux d'accroissement	Population rurale
1976	1 394 765				
1987	1 855 695	<b>2.62%</b>	366 698		1 488 997
<b>2005</b>	1 720 047	<b>2.91%</b>	732 561	<b>3.7%</b>	987 486

*Source : RGPH 2005*

La population de la région de l'ouest est en nette croissance suivant le dernier recensement démographique. C'est aussi le cas pour le département du Ndé qui s'accroît de près de 2,21 % et, dans les villes de près de 4,64 %.

**Tableau n°6 : Population du Département du Ndé**

années	Population totale	Taux d'accroissement	Population urbaine	Taux d'accroissement	Population rurale
1976					
1987	356 471		47 763		308 708
<b>2005</b>	<b>94 849</b>	<b>2.21%</b>	<b>40 368</b>	<b>4.64%</b>	<b>54 481</b>

*Source : RGPH 2005*

La population de Bazou selon le RGPH de 2005 était estimée à 14 912 âmes avec une population urbaine estimée à 6 347 habitants et une population rurale estimée à 8 565 habitants.

**Tableau n°7 : Population de l'Arrondissement de Bazou**

Année	Population totale	Taux d'accroissement	Population urbaine	Population rurale
1976	6 773		2 883	3 890
1987	9 985	2,8%	4 250	5 735
<b>2005</b>	14 912		6 347	8 565

*Source : RGPH 2005*

Le tableau ci-dessus montre que la localité de Bazou se peuple au fil des années avec une population de plus en plus cosmopolite, et un taux d'accroissement supérieur à la moyenne nationale de l'ordre de 4,2 % de 1976 à 1987 et de 2,8% en 2005, et que sa population urbaine croît à une vitesse vertigineuse suivant un taux d'accroissement de 2,8%.

Ceci peut s'expliquer par :

- les migrations occasionnées par les conflits tribaux ;
- le développement de certaines infrastructures dans la localité;
- la naissance et le développement des activités économiques;

Notons que le taux d'accroissement des autres arrondissements du département est plus ou moins élevé.

## II.2 CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

### B. REPARTITION DE LA POPULATION

Les habitants de la commune sont réparties entre les Bazou, Balengou, Bakong, Bagnoun et Bossinga sont considérés comme les autochtones (bamilékés); et ceux issus des migrations entre autres les haoussas, les Bédi, les Bamoun sédentarisés qui peuplent la commune. Sur le plan historique, les habitants de la commune de Bazou se sont vus à un moment de leur histoire déplacés de leurs terres pour se concentrer dans les centres urbains. Ce qui entraîne un dépeuplement des villages au profit des agglomérations spontanées qui constituent des pôles de concentration de sa population.

Avec un taux d'accroissement intermédiaire de 2,8 %, On peut évaluer actuellement la population de Bazou à environ 17 679 habitants en 2013 pour une population urbaine estimée à environ 7 524 âmes et une population rurale estimée à 10 155 habitants.

Le tableau ci-dessous nous donne une orientation sur la répartition spatiale par sexe de la population par quartier.

**Tableau n°8 : Répartition de la population du centre urbain de Bazou par quartiers**

N°	quartiers	Population		
		Homme	Femme	Total
1	NGANGUIYONG	190	130	320
2	DJEMMACK	660	860	1520
3	NSION	410	620	1030
4	PLATEAU	70	110	180
5	CARRIERE	160	210	370
6	CONFORT	166	274	440
7	TERGAL	210	400	610
8	KACHA	24	26	50
9	NYLON	160	220	380
	<b>TOTAL</b>	<b>2050</b>	<b>2850</b>	<b>4900</b>

Source : DEUC 2013, CAD Mairie de Bazou, enquêtes de recollection 2015.

Selon les enquêtes effectuées auprès d'un échantillon de 200 ménages avec 700 résultats exploitables (du fait de la cohabitation entre certains couples dans un ménage), le nombre moyen de personnes par ménage est de 9,50. L'analyse des résultats d'enquêtes révèle un niveau moyen d'éducation des chefs de ménage. Il faut relever également que près de 10% des chefs de ménage n'ont pas été à l'école. Ainsi, aux revenus les plus bas, correspond le niveau d'éducation le moins élevé. Ces enquêtes ménages ont permis d'identifier trois types d'activités dominantes :

- le secteur public et parapublic qui occupe 36,4 % des chefs de ménage ;
- le secteur primaire (agricole) qui occupe 25,50 % des chefs de ménage ;
- le secteur privé (commercial) qui occupe 19,4 % des chefs de ménage.

Le taux d'occupation en service public indique que Bazou est essentiellement une ville de fonctionnaire et commerciale.

La troisième activité qui occupe principalement les habitants de Bazou, c'est bien l'élevage avec 4,9 %. L'industrie vient presque en dernière position avec 2,1 %. L'activité agricole ou l'élevage fait partie du secteur primaire qui ne se développe qu'en périphérie de la ville (zone périurbaine), alors que l'activité industrielle (secteur tertiaire) qui a disparu de la ville de Bazou aurait permis le développement des zones industrielles et de l'emploi en milieu urbain.

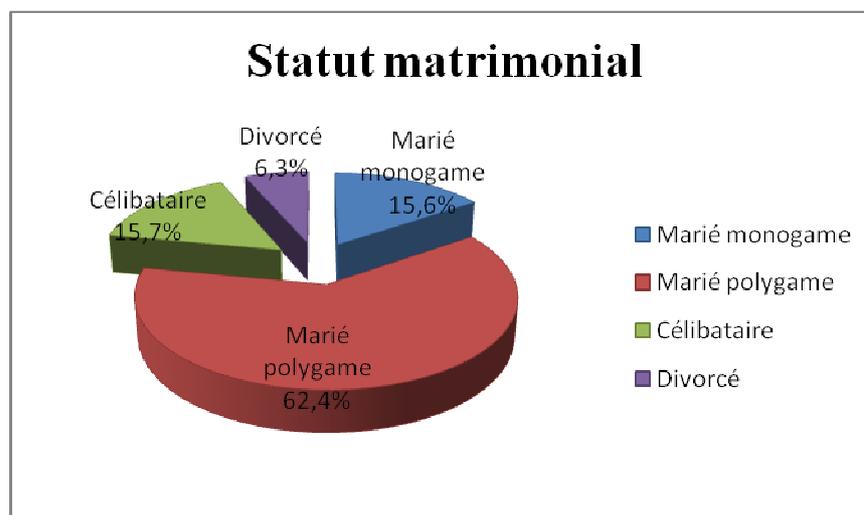
Le taux de personnes sans emploi est de 4,6 %. Ce taux assez bas par rapport à la moyenne nationale qui est de 13,1 % est un leurre puisque les activités de transports par mototaxi ou même le « call box » ainsi que le petit commerce qui occupent les jeunes, sont considérées comme instables.

### C. STATUT MATRIMONIAL

L'analyse du statut matrimonial du chef de ménage permet de nous renseigner non seulement sur la probabilité élevée du nombre d'enfants dans le ménage (en cas de polygamie) mais aussi des problèmes sociaux généralement rencontrés au sein d'une telle famille.

**Tableau n°9 : Statut matrimonial**

	Fréquence	Pourcentage
Marié monogame	31	15.6
Marié polygame	125	62.4
Célibataire	31	15.7
Divorcé	13	6.3
Total	200	100.0



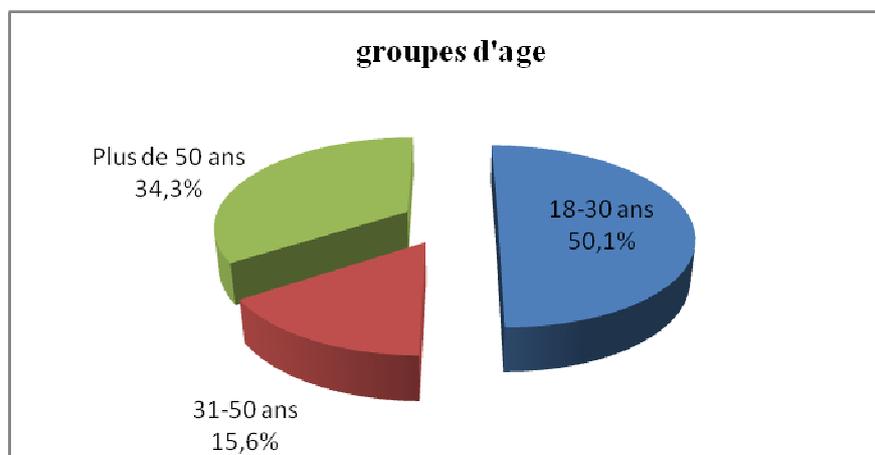
**Diagramme n°3: Statut matrimonial**

Du fait de la prépondérance de la polygamie dans la localité, nous pouvons avoir une idée du mode de vie moyen de la population compte tenu d'un nombre moyen d'enfant de 7 par ménage.

## D. GRANDS GROUPES D'AGE

**Tableau n°10 : Groupe d'âge**

	Fréquence	Pourcentage
18-30 ans	100	50.1
31-50 ans	31	15.6
Plus de 50 ans	69	34.3
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>100.0</b>



**Diagramme n°4: Groupe d'âge**

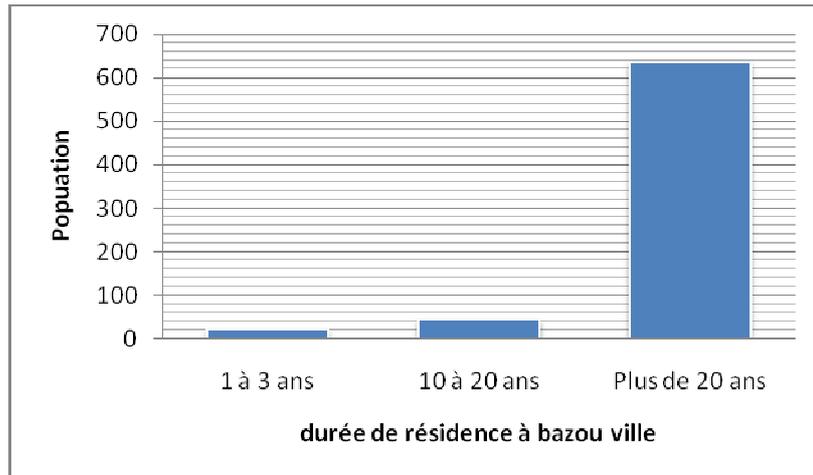
Le groupe d'âge ayant la fréquence la plus élevée est celui de **18 à 30 ans** avec plus de 50%. Il s'agit d'une population assez dynamique et tout autant très jeune.

## E. DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE

La durée de résidence dans la localité est un facteur déterminant pour étudier les mouvements migratoires et avoir un aperçu sur les push et les pulls factors de la localité et développer ainsi les secteurs défaillants.

**Tableau n°11 : Durée de résidence à Bazou**

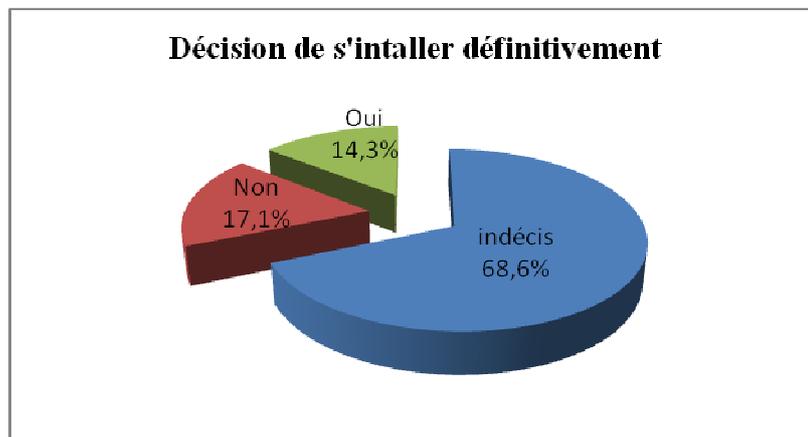
	Fréquence	Pourcentage
1 à 3 ans	21	3.0
10 à 20 ans	44	6.3
Plus de 20 ans	635	90.7
<b>Total</b>	<b>700</b>	<b>100.0</b>



**Diagramme n°5: Durée de résidence à Bazou**

Plus de 90 % des ménages habitent la ville de Bazou depuis plus de 20 ans. Ces chiffres dénotent une mobilité résidentielle très réduite et stable mais aussi des conditions de vie assez stables pour ne pas songer à une délocalisation.

Cette durée de résidence des uns et des autres dans la localité est suivie d'une intention ou non de s'installer à Bazou.



**Diagramme n°6: Intention de s'installer définitivement à Bazou**

### II.3 HYPOTHESES DE CROISSANCE

D'avril 1987 à novembre 2005, la densité de population du Cameroun est passée de 22,6 habitants au kilomètre carré à 37,5. Actuellement, la densité de la population se situerait autour de 44,24 habitants au kilomètre carré avec une répartition géographique de la population sur le territoire national très inégale. Le taux moyen de croissance démographique tourne autour de 2,8% avec des populations allant de 7 663 246 habitants en 1976 à 21 917 602 habitants en 2015.

**Tableau n°12 : Caractéristiques évolutives de la région de l'ouest**

Période de référence	1976	1987	2005	2009	2010	2012	2015
Taux moyen d'accroissement	2,6	2,9	2,8			2,6	2,3
Poids démographique	13,5	12,8	9,9	9,3	9,2	9,0	8,7
population	1 035 597	1 339 791	1 720 047	1 760 276	1 785 285	1 834 812	1 906 831

Source : RGPH 2005

Ce tableau peut nous permettre d'extrapoler sur les différentes hypothèses de croissance de la population de la localité de Bazou en considérant les taux d'accroissement suivants vu l'évolution de la population de la région de l'ouest au cours des années récentes et des tendances de croissance futures:

**Tableau n°13 : Scénario de croissance de l'arrondissement de Bazou**

Année	Population totale	Taux d'accroissement	Hypothèse tendancielle	
			Population urbaine	Population rurale
1976	6 773		2 883	3 890
1987	9 985	2,90%	4 250	5 735
<b>2005</b>	14 912	2,80%	6 347	8 565
2013	17 679	2,80%	7 524	10 155
2015	18174,01	2,70%	7734,672	10439,34
2018	20 437	2,60%	8698	11739
2023	22 983	2,60%	9 782	13 201
2028	25 814	2.2 %	10 987	14 827
2030	26381,908	2,20%	11228,714	15153,194

Source : RGPH 2005 et nos enquêtes+actualisation

**Tableau n°14 : Scénario de croissance de la population du centre urbain de Bazou**

Année	Population totale	hommes	femmes	Taux d'accroissement
2013	4910	2050	2860	
2015	5037,66	2103,3	2934,36	
2018	5048	2107	2941	2,60%
2023	5179	2162	3017	
2028	5291	2210	3081	2.2 %
2030	5407,402	2258,62	3148,782	2,20%

Source : RGPH 2005, nos enquêtes + actualisation.

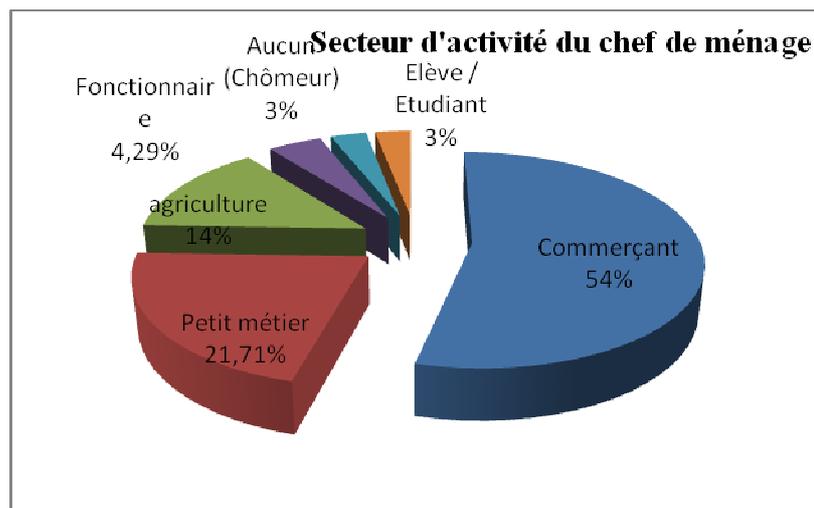
## II.4 DEVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

### A. OCCUPATION DU CHEF DE MENAGE

Pour examiner la situation du marché du travail, onze groupes socio-économiques ont été isolés dans la ville en fonction de la situation d'activité, de la situation dans l'emploi, de la catégorie socioprofessionnelle et du secteur institutionnel d'exercice de l'activité. Sur cette base, on a ainsi pu distinguer les travailleurs du public incluant l'administration et le parapublic, les travailleurs du secteur privé formel, les agriculteurs, les travailleurs du secteur privé informel non agricole, les chômeurs et les inactifs. Ces informations ont été résumées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau n°15 : Secteur d'activité principale du chef de ménage**

	Fréquence	Pourcentage
Commerçant	108	54,00%
Petit métier	43	21,71%
agriculture	28	14,00%
Fonctionnaire	9	4,29%
Aucun (Chômeur)	6	3,00%
Elève / Etudiant	6	3,00%
Total	200	100,00%



**Diagramme n°7: Principales occupations/activités des chefs de ménages**

Il ressort de cette analyse que les sources de revenus de la population de Bazou concernent les secteurs productifs que sont le commerce, les petits métiers (soudure, maçonnerie, ...) et aussi l'agriculture.

Les ménages dont les chefs sont les petits agriculteurs et éleveurs se positionnent comme très vulnérables à un niveau de vie bas. L'industrie, l'artisanat, les transports sont sous représentés mais avec un taux d'activités assez représentatif particulièrement les activités de moto taxis.

## B. NIVEAU DE REVENU DU CHEF DE MENAGE

**Tableau n°16 : Niveau de revenu du chef de ménage**

	Fréquence	Pourcentage
[36 200 -50 000]	111	55.6
] 50 000 – 80 000]	43	21.7
] 80 000 – 100 000	46	22.7
Total	200	100.0

*Source: DEUC 2013 et nos enquêtes 2013 et enquêtes de recollection 2015*

Notons qu'en 2014, le SMIG est passé de 28 000 à 36200 F CFA et à cette date, plus de 50% des travailleurs de la ville de Bazou ont un revenu supérieur ou égal au Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti, ce qui traduit un niveau de vie moyen des populations. Cela montre la volonté des pouvoirs publics à lutter efficacement contre la pauvreté dans la ville. Les perspectives en matière de revenus sont fonction de six paramètres :

- Disponibilité des emplois diversifiés ;
- Niveau de formation de la population ;
- Types de dépenses de ménage, notamment intégrant plus d'investissements que de nécessité de survie (nourriture) ;
- Mobilité de la population (moyens de transports) marquée par la disponibilité des infrastructures ;
- Santé publique, conditionnelle pour la productivité des populations et la réduction des charges familiales ;
- Gouvernance urbaine à l'effet d'une meilleure utilisation des ressources de développement ;
- Etc.

### C. PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES DU MENAGE

Le fort taux de besoins en alimentation et santé et le faible taux de dépenses pour la scolarisation montre clairement un déficit dans l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) que sont :

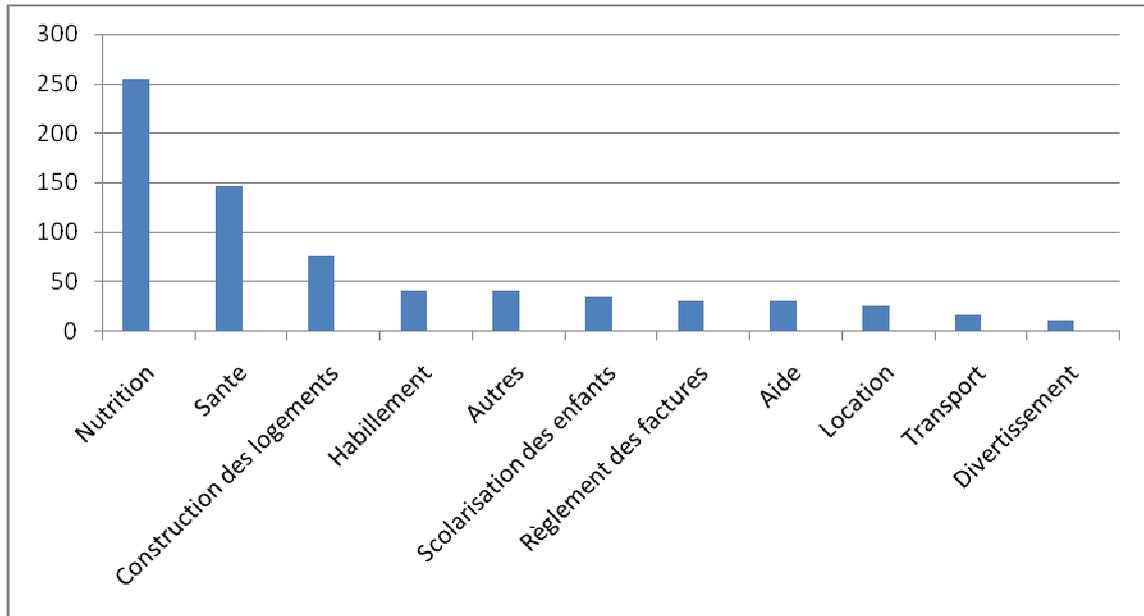
- (i) Réduire l'extrême pauvreté et la faim ;
- (ii) Assurer l'éducation primaire pour tous ;
- (iii) Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- (iv) Réduire la mortalité infantile ;
- (v) Améliorer la santé maternelle ;
- (vi) Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ;
- (vii) Assurer un environnement durable ;
- (viii) Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Les principales sources de dépenses des ménages sont :

- La nutrition ;
- La Santé ;
- Le règlement des factures d'électricité et d'eau ;
- Le transport ;
- La scolarisation des enfants ;
- La construction des logements ;
- La location ;
- Achat des intrants pour l'agriculture et la pêche ;
- Etc.

***Tableau n°17 : Principales sources de dépenses***

Eléments	Fréquence	Pourcentage
Nutrition	255	36%
Sante	146	21%
Construction des logements	75	11%
Habillement	40	6%
Autres	40	6%
Scolarisation des enfants	34	5%
Règlement des factures	30	4%
Aide	30	4%
Location	25	4%
Transport	15	2%
Divertissement	10	1%
Total	700	100%



**Diagramme n°8:** Principales sources de dépenses

## II.5 HABITAT ET LOGEMENT

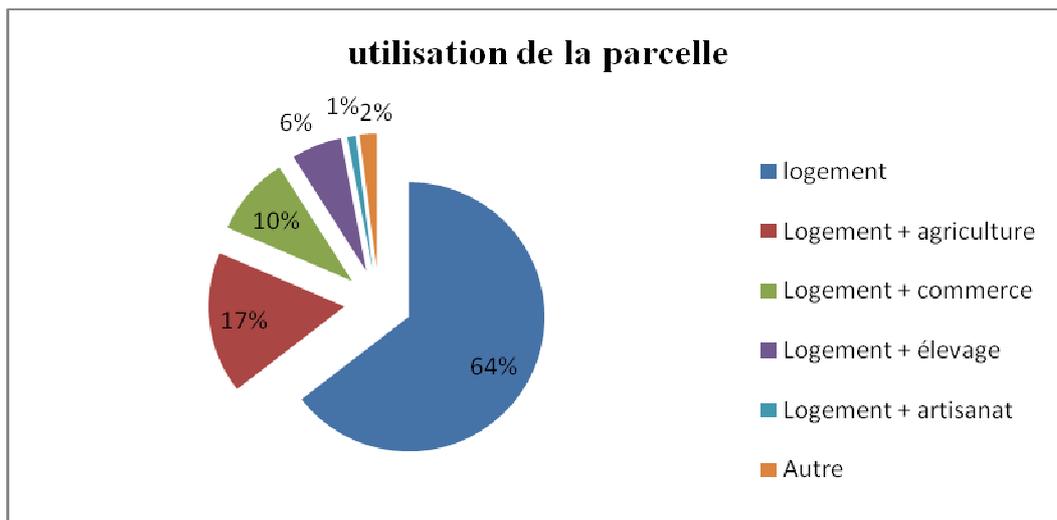
L'habitat de la localité de Bazou est pour la plupart dispersé car les logements sont construits sur des parcelles de grandes tailles qui pour la plupart comporte une autre fonction que celle du logement.

### A. CARACTERISTIQUES DES PARCELLES

Notons que l'habitat désigne les conditions générales de logement et d'autres fonctions associées (directes ou indirectes) à celle du logement.

**Tableau n°18:** Utilisation actuelle de la parcelle

	Fréquence	Pourcentage
logement	129	66.7
Logement + agriculture	34	16.9
Logement + commerce	19	9.4
Logement + élevage	12	6.1
Logement + artisanat	2	0.3
Autre	4	0.6
<i>Total</i>	<i>200</i>	<i>100.0</i>



**Diagramme n°9: Utilisation de la parcelle**

Le financement de la construction est fondé sur les moyens personnels et subsidiairement sur les aides familiales. Cette situation se justifie par le fait que les moins nantis possèdent rarement la garantie exigée pour les procédures d'octroi de crédits ou alors manquent d'appui dans les démarches. Il serait judicieux d'inciter les promoteurs immobiliers à s'aventurer dans la ville en vue de proposer leurs services et ainsi réduire le coût de construction et par ce fait le coût de l'accès à un logement décent.

## **B. STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT**

L'enquête sur le statut d'occupation des logements dans la ville de Bazou a permis d'identifier les propriétaires, les locataires et les personnes hébergées par un proche parent ou alors un ami de la famille.

Il ya également les logements de fonction ou d'astreinte qui sont des logements administratifs construits par l'état et mis à la disposition des fonctionnaires pour faciliter leur affectation dans une zone précise. Nous avons par exemple dans les CSI..... les logements pour les directeurs des hôpitaux, les infirmiers en chefs.

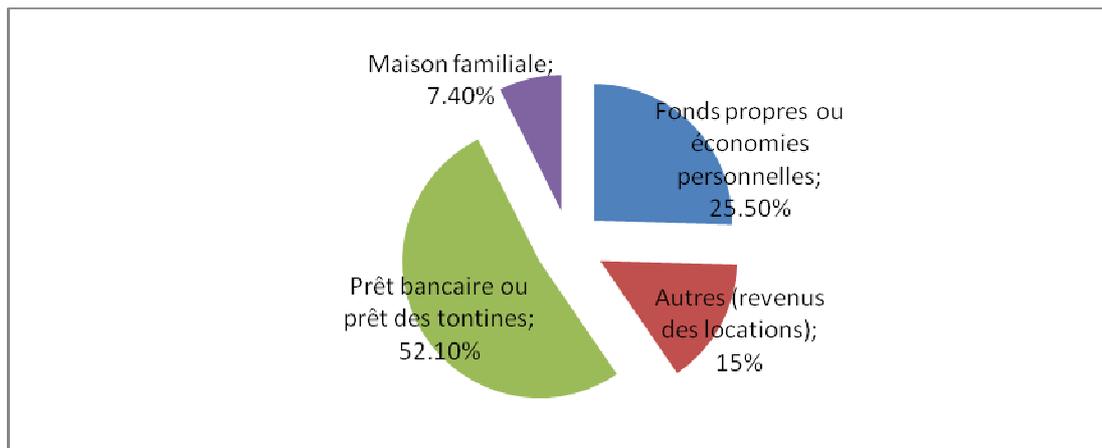
A la lumière des résultats, nous avons les tableaux suivants :

**Tableau n°19: Statut de l'Occupant du logement**

	Fréquence	Pourcentage
Propriétaire	94	46.9
locataire	42	21
Logement de fonction ou d'astreinte	50	25.1
Hébergé	14	7
Total	200	100.0

**Tableau n°20 : Modes de financement du logement**

	Fréquence	Pourcentage
Fonds propres ou économies personnelles	24	25,5%
Autres (revenus issus des locations)	14	15%
Prêts (bancaires ou des tontines)	49	52,1%
Maison familiale	7	7,4%
Total	94	100%



**Diagramme n°10: Modes de financement pour la construction du logement**

L'autofinancement des constructions traduit d'une part les difficultés d'accès au système traditionnel de crédit et d'autre part l'aspect qualitatif rudimentaire des constructions, ce qui du reste est intimement lié au faible niveau de revenu des populations

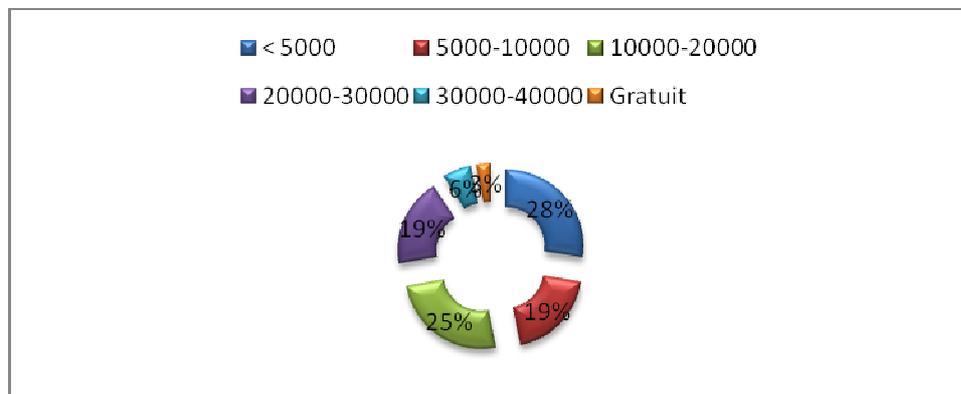
### C. MONTANT MOYENS DES LOYERS

Les montants des loyers mensuels des chefs de ménage sont répertoriés dans le tableau ci-dessous :

**Tableau n°21 : Montant des loyers dans la ville**

	Fréquence	Pourcentage
≤ 5000	15	27.6
] 5000-10000]	11	19.3
] 10000-20000]	14	25.3
] 20000-30000]	11	18.9
] 30000-40000]	3	6.0
Gratuit	2	3.0

	Fréquence	Pourcentage
≤ 5000	15	27.6
] 5000-10000]	11	19.3
] 10000-20000]	14	25.3
] 20000-30000]	11	18.9
] 30000-40000]	3	6.0
Gratuit	2	3.0
Total	56	100.0

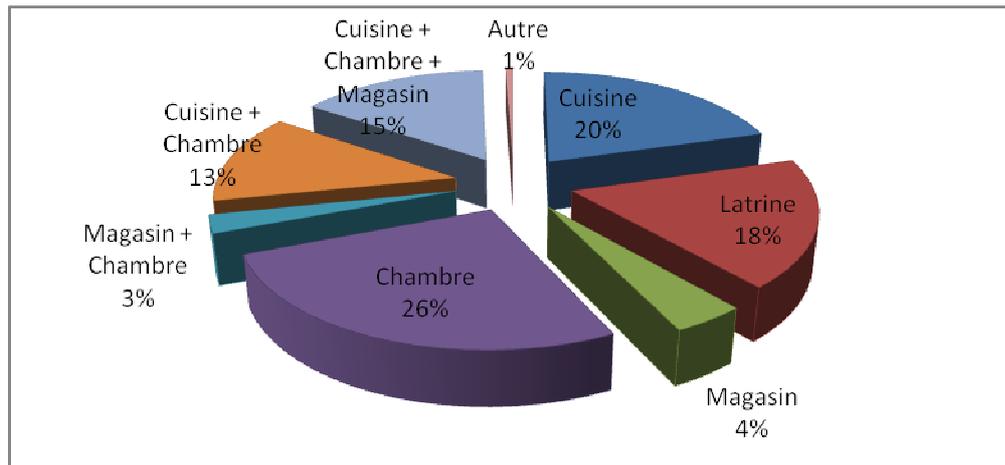


**Diagramme n°11: Montants moyens des loyers dans la ville**

## D. TYPE DE DEPENDANCE AU LOGEMENT PRINCIPAL DE LA PARCELLE

**Tableau n°22 : Typologie des dépendances du logement**

	Fréquence	Pourcentage
Cuisine	41	20.4
Latrine	37	18.3
Magasin	8	4.1
Chambre	52	26.3
Magasin + Chambre	5	2.6
Cuisine + Chambre	26	12.9
Cuisine + Chambre + Magasin	30	14.9
Autre	1	0.6
Total	200	100.0



**Diagramme n°12: Typologie des dépendances du logement**

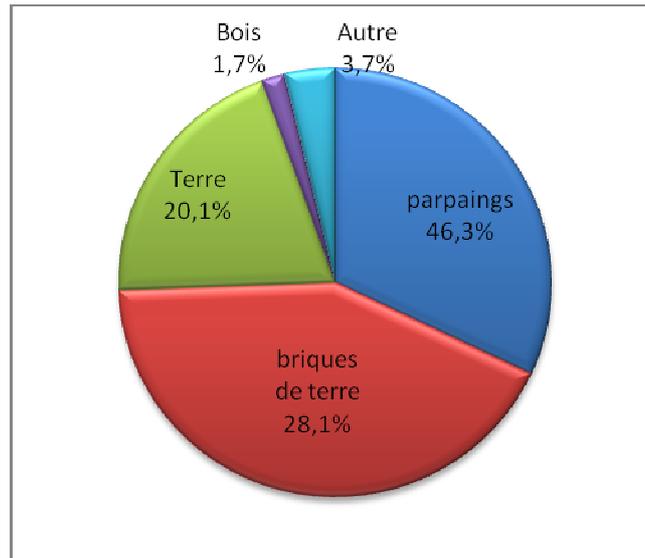
## E. TYPOLOGIE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION POUR LE LOGEMENT

La plupart des matériaux utilisés pour la construction des logements dans la localité sont locaux. Il n'existe pas dans la ville des acteurs de promotion de l'habitat qui est généralement auto promu. De plus, la main d'œuvre est très souvent familiale et les fonds proviennent fréquemment des tontines.

**Tableau n°23 : Typologie de matériaux de construction**

	Fréquence	Pourcentage
parpaings	93	46.3
Briques de terre	56	28.1
Terre (battue)	40	20.1
Bois	4	1.7
Autre	7	3.7
Total	200	100.0

A 49,9 %, les constructions à Bazou sont en matériaux locaux et une infime partie de l'habitat est en matériaux « très » provisoires.



**Diagramme n°13: Typologie des matériaux de construction**



1) Logement très précaire

2) logement en terre battue

3) logement définitif

**Photo n°2 : Typologie des logements à Bazou**

## F. MATERIAUX DE TOITURE ET REVETEMENT DU SOL

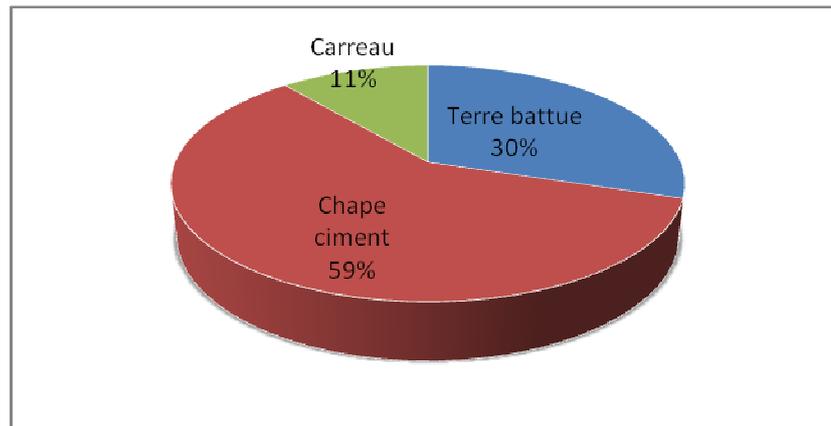
La toiture dans la plupart des cas se fait à partir de la tôle car généralement pas très couteuse et permet néanmoins d'être à l'abri du froid et de la chaleur et non d'avoir une toiture de luxe.

**Tableau n°24 : Matériau de toiture du logement**

	Fréquence	Pourcentage
Tôles	168	84%
Tuile	24	12%
Paille	8	4%
total	200	100%

**Tableau n°25 : Revêtement du sol des logements**

	<b>Fréquence</b>	<b>Pourcentage</b>
Terre	60	30%
Chape ciment	118	59%
Carreau	22	11%
<b>Total</b>	<b>200</b>	<b>100.0</b>



**Diagramme n°14: Revêtement du sol des logements**

## II.6 MARCHE FONCIER DE LA LOCALITE

La ville de Bazou abrite quatre types de propriétés foncières :

- Le domaine privé de l'État;
- le domaine national ;
- Le domaine privé des particuliers ;
- le domaine public naturel ou artificiel.

Le domaine national est sous le contrôle de l'Etat mais celui-ci n'est pas propriétaire ; le domaine national englobe le domaine coutumier ; le domaine privé des particuliers est la partie du domaine national cédé aux particuliers contre titres fonciers ; le domaine public est réservé à la route et ses dépendances de manière générale. La Commune de Bazou ne dispose pas de terrain propre à elle-même et destinés à la vente. Et il est à noter que d'après le lotissement du 30 aout 1978, la commune de Bazou comptait 653 lots à usage commercial et résidentiel. Actuellement ces lotissements ont fait l'objet de litiges et de nos jours, on compte à peine quelques lots du dit lotissement.

### A. PROPRIETE FONCIERE

La phase des enquêtes nous a révélée que plusieurs personnes possèdent des terrains dans la localité de Bazou suivant le découpage suivant.

**Tableau n°26 : Possession de terrain**

	Fréquence	Pourcentage
Non	16	14.43%
Oui	684	85.57%
Total	700	100%

Ceux qui possèdent des terrains les ont obtenus soit par héritage parental ou de la chefferie soit par l'achat auprès d'un particulier. Lors du transfert de propriété, les sites peuvent être soit nus soit bâtis comme nous le présente le tableau suivant :

**Tableau n°27 : État du terrain à l'acquisition**

	Fréquence	Pourcentage
Non bâti	515	75.3 %
Déjà construit	169	24.7%
Total	684	100%

**Tableau n°28 : Besoins de se construire dans la ville**

	Fréquence	Pourcentage
Oui	285	55.3
Non	230	44.7
Total	515	100.0

## B. SITUATION FONCIERE

La population de Bazou s'intéresse de plus en plus à l'obtention des titres fonciers car commence à connaître l'importance de ce précieux document avec l'arrivée de l'urbanisation.

**Tableau n°29 : Demande de titre foncier**

	Fréquence	Pourcentage
Non	21	3.1
Oui	663	96.9
Total	684	100.0

Sur les effectifs des populations qui sollicitent un titre foncier, beaucoup n'en ont pas. Ce phénomène est du soit au laxisme des administrations concernées soit au non suivi des dossiers après dépôts. En effet, la plupart juge les procédures assez longues et compliquées pour une ville où le problème majeur reste l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement.

**Tableau n°30 : Possession de titre foncier**

	Fréquence	Pourcentage
Non	499	75.3
Oui	164	24.7
Total	663	100.0

Ceci nous amène à penser qu'il serait judicieux de simplifier les procédures d'obtention des titres fonciers afin de permettre aux uns et aux autres d'être en règle.

Les analyses précédentes autorisent au stade actuel des études, à dégager deux observations préliminaires utiles à la saisie du problème du marché foncier à Bazou : la majorité des résidents sont des propriétaires, et la ville dispose d'énormes potentialités d'urbanisation, notamment de vastes étendues de terrains de bon niveau de constructibilité.

Par rapport aux terrains des particuliers, si l'on exclut la proportion des locataires, on constate que plus de 50% des chefs de ménage enquêtés n'ont pas un titre foncier or compte tenu de la vision de développement engagée pour la localité de Bazou, il serait important d'alléger les procédures.

Le problème de la gestion des terres,

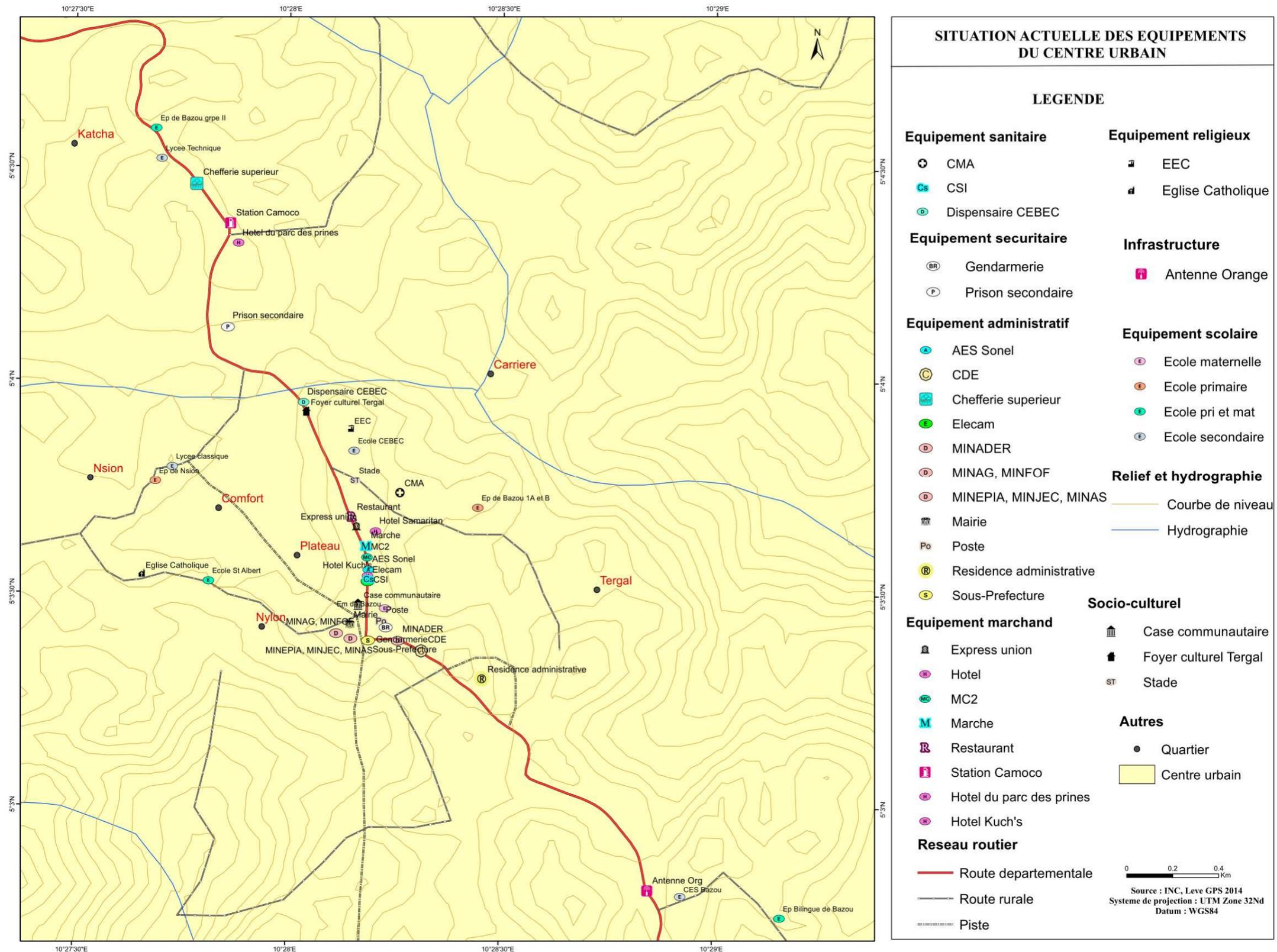
- Entêtement des populations à rester sur le terrain de l'état malgré le fait que l'ordonnance 74 du 06 juillet 1974 abolit la détention coutumière donc tous les domaines coutumiers appartiennent à l'état ;
- Relief accidenté ;
- ...

# CHAPITRE III

## ANALYSE DU CAPITAL PHYSIQUE : SERVICES URBAINS

### III.1 ÉQUIPEMENTS

Carte n 5 Situation actuelle des équipements du centre urbain de Bazou



## A. EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS

La localité de Bazou est un Chef-lieu d'Arrondissement. Par rapport à la grille d'équipements, elle dispose de plusieurs services administratifs qui sont :

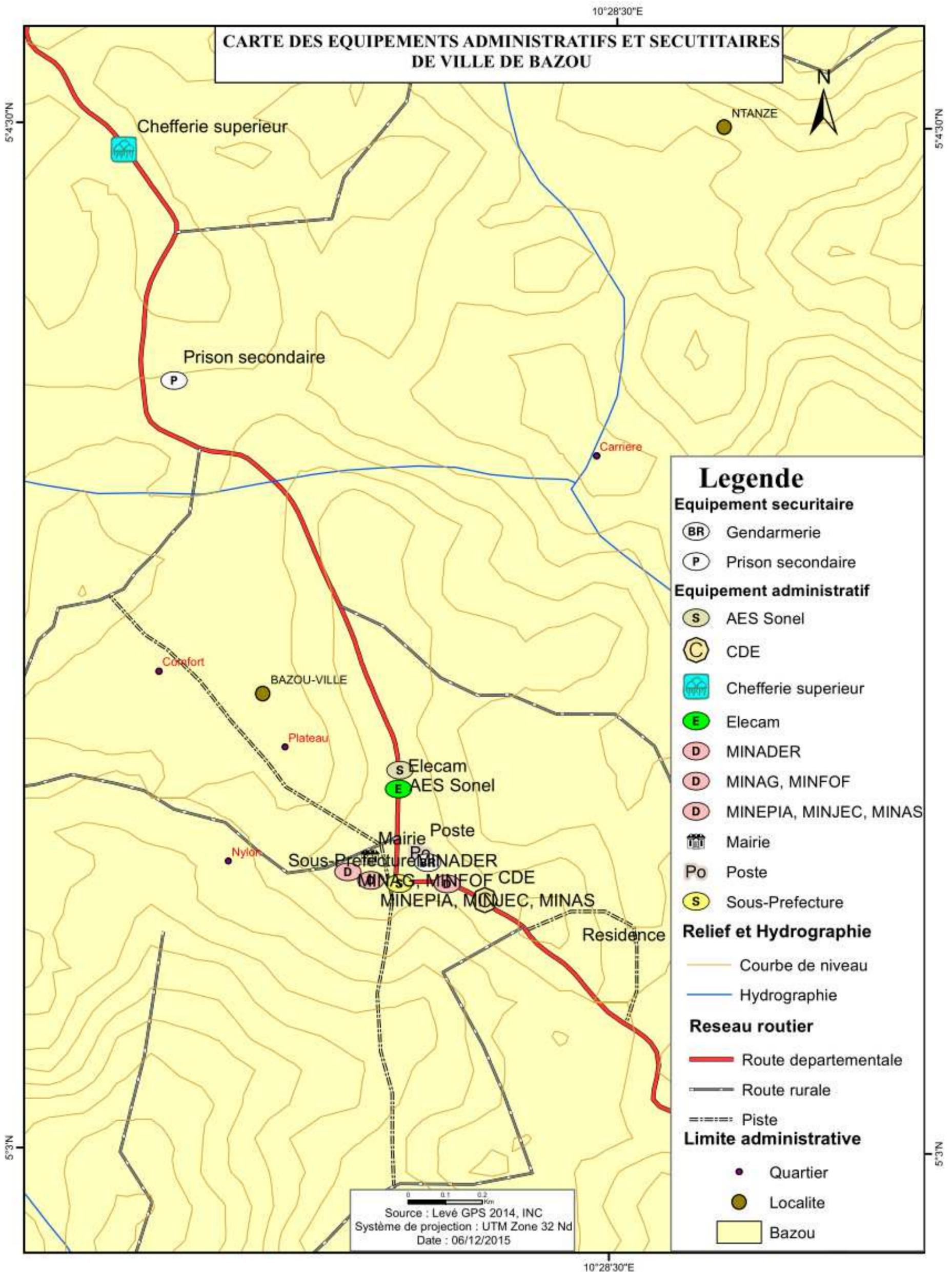
- La Sous-préfecture et la résidence du Sous-préfet ;
- Délégation d'arrondissement de l'Élevage, Pêches et Industries Animales ;
- Le centre urbain de Bazou ;
- Délégation d'arrondissement de la jeunesse ;
- Délégation d'arrondissement de l'agriculture et du développement.

Qui représentent là quelques services administratifs que nous pouvons citer.



***Photo n°3 : Sous préfecture et Antenne communale ELECAM du centre urbain de Bazou***

A côté des équipements administratifs nous avons les équipements sécuritaires comme la prison secondaire à cheval entre plateau et Comfort.



## B. EQUIPEMENTS CULTURELS

Les équipements socio culturels dans la localité de Bazou sont assez rares.

Nonobstant ce fait, nous pouvons citer entre autre :

- La case communautaire de Bazou ;
- La place du renouveau
- la chefferie de 2ème degré ;
- ....



**Photo n°4 : Case communautaire et Place des fêtes du centre urbain de Bazou**

Pour constituer de véritables sites touristiques et culturels, les chefferies devraient être rénovées avec des musées royaux ou alors des cases patrimoniales à l'exemple de la chefferie supérieure de Bazou.

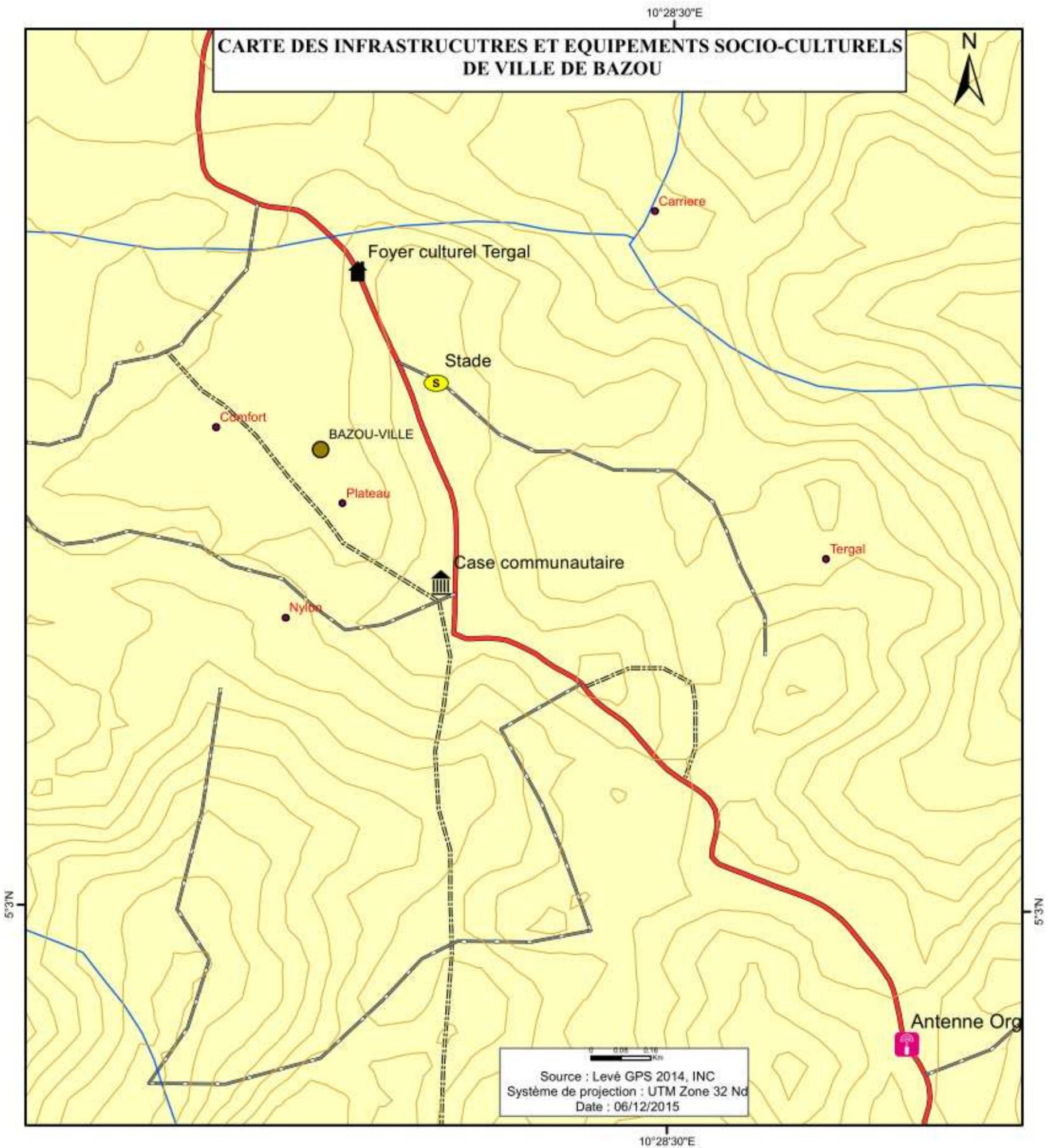
La localité de Bazou dispose d'un stade municipal praticable situé à cheval entre carrière et plateau et encadré au milieu des habitations, de l'église, du marché, et de l'école ; de plus, il ne comporte pas de gradins pour les spectateurs en cas de compétition. Nous avons également une aire de jeu pas bien aménagée (terrain de hand Ball) sis à Bazou centre à Tergal.

Compte tenu de cela, il serait judicieux pour les autorités municipales de délocaliser le stade et de mieux le reconstruire pour qu'il puisse répondre autant que possible aux normes FIFA compte tenue de l'avancée de la ville vers le modernisme.



**Photo n°5 : Vue de l'aire de jeu du stade municipal de Bazou sis à carrière**

Carte n 7 Equipements socio culturels de la localité de Bazou



### Legende

#### Equipement socio-culturel

- Case communautaire
- Foyer culturel Tergal
- Stade

#### Infrastructure

- Antenne Orange

#### Relief et Hydrographie

- Courbe de niveau
- Hydrographie

#### Reseau routier

- Route departementale
- Route rurale
- Piste

#### Limite administrative

- Quartier
- Localite
- Bazou

## C. EQUIPEMENTS MARCHANDS

**Photo n°6 :** Photographies du marché du mardi de Bazou

L'approvisionnement des habitants de la ville se fait à travers le marché situé à Bazou centre. Il s'agit d'un marché rotatif de manière hebdomadaire. Ce marché est caractéristique des marchés des zones rurales. L'approvisionnement des habitants les jours ordinaires se fait à travers les boutiques et échoppes assez nombreuses qui sont localisés dans le centre ville. Les difficultés dans ce domaine sont l'accessibilité au marché qui est assez difficile limitant ainsi le nombre de personnes pouvant y avoir accès. De plus l'on note dans ce marché l'absence d'équipements comme des étales, des toilettes, des bureaux, une police du marché...etc.

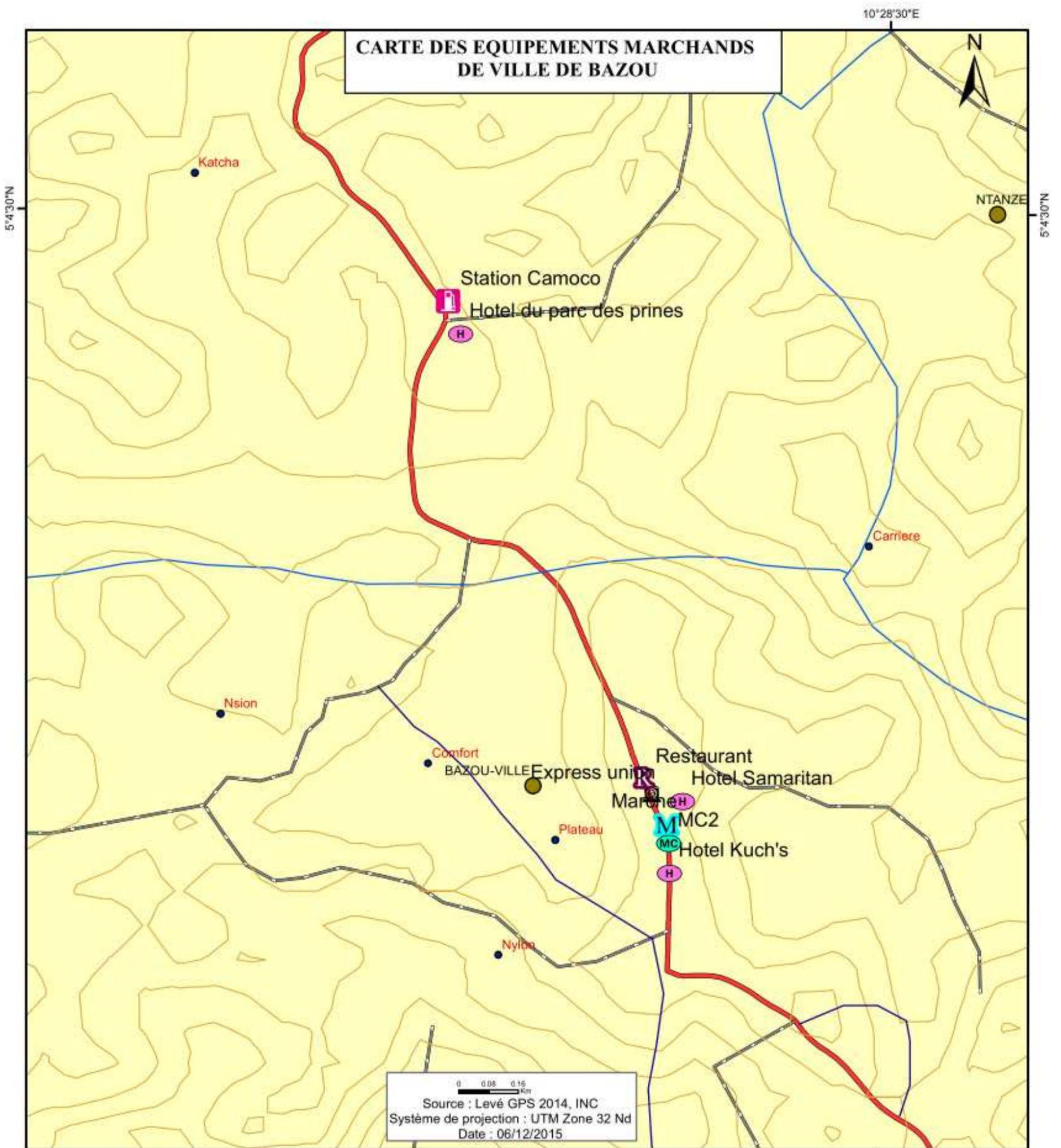


D' un autre coté, nous avons les micro finances qui sont classées comme équipements marchands. Nous pouvons citer la mutuelle communautaire de croissance de Bazou qui aide les auto-promoteurs immobiliers dans la construction, et permet aussi aux populations d'épargner leurs fonds.



**Photo n°7 :** Mutuelle communautaire de croissance de Bazou

Carte n 8 Equipements marchands de la localité de Bazou



Equipement marchand		Legende		
	Express union			
	Hotel			
	MC2			
	Marche			
	Restaurant			
	Station Camoco			
		<b>Relief et Hydrographie</b>	<b>Reseau routier</b>	<b>Limite administrative</b>
		Courbe de niveau	Piste	Quartier
		Hydrographie	Route departementale	Localite
			Route rurale	Bazou

## III.2 TRANSPORT, VOIRIE, CIRCULATION URBAINE ET TELECOMMUNICATIONS

### A. TRANSPORT

Le transport urbain dans la ville se fait essentiellement à l'aide de mototaxis. La demande en déplacements dans la ville n'est pas très importante. Certaines personnes effectuent leurs déplacements à pieds. Cependant, la ville fait face à une crise de mobilité urbaine qui est accentuée par le fait que la zone périurbaine de la ville s'étend le long de la voie principale ; ceci tend à allonger les distances de parcours.



***Photo n°8 :Gare de Bazou : quelques mototaxis***

Nonobstant ce fait, il existe également plusieurs véhicules délabrés qui font le ramassage de Bangangté pour Bazou en passant par katio, balengou, ... et beaucoup d'autres petits villages intermédiaires.

Ces véhicules transportent non seulement des personnes mais aussi des biens matériels et des marchandises. Les chauffeurs n'ont pas d'heure précise de départ : il suffit juste que le véhicule soit plein pour prendre la route.



***Photo n°9 :Gare de stationnement de Bazou pour Bangangté***

Le mode de déplacement souvent utilisé est surtout la moto taxi, comme l'indique le tableau ci-dessous.

**Tableau n°31 : Mode de déplacement**

Mode déplacement	Pourcentage
Moto taxi	56.6
Marche à pied	20.9
Voiture taxi	5
Voiture personnelle	2.4
Moto personnelle	2.1
Total	100.0

Le transport urbain n'est pas développé à Bazou. Ceci s'explique par :

- Le parc automobile de Bazou est encore très faible.
- La marche à pied occupe une position quand même considérable dans les transports.
- ...

Notons néanmoins l'effort du gouvernement dans l'amélioration du système de transport urbain notamment par :

- La construction en cours d'une gare routière moderne sur le financement BIP MINHDU exercice 2015

## **B. VOIRIE ET CIRCULATION URBAINE**

On accède à Bazou par plusieurs voies bitumées ou non notamment :

- Bazou - Bakong - Bangangté (D68) : 17 km
- Bazou-badjounga- Tonga (D62) : 35 km c'est une route entretenue et actuellement en bon état ;
- Bazou-bassoumdjang (route entretenue à moitié) : 17km
- Bazou-Bagnoun-Ndionzou (route en chantier) : 16 km
- Bazou-bassamba (fetba) qui est une voie non bitumée de 11km

**La voirie secondaire** est constituée des axes routiers menant soit hors de la ville, soit dans les différents secteurs urbains ou alors vers des zones résidentielles et les équipements de superstructures. Ce sont des voies qui pour la plupart furent bitumées mais sont déjà en mauvais état. Ceci est du très généralement à l'absence de caniveau aux abords de la route.



***Photo n°10: Voirie secondaire en mauvais état***

le **réseau tertiaire** est le plus représenté dans la ville, mais est assez insuffisant car près de 73% des résidences ne sont accessibles que par des pistes et des sentiers. Il est constitué des différentes voies desservant les parcelles et maisons dans le centre-ville et aussi dans la périphérie. Le réseau viaire en général dans la ville se caractérise par une insuffisance des voies augmentée au fait qu'elles ont pour la plus grande partie sinon la totalité des dimensions non conventionnelles et non dotées d'ouvrages d'assainissement;



***Photo n°11 : Etat de délabrement de la voirie tertiaire en différentes saisons***

**Les ouvrages d'assainissement** routier permettent la collecte des eaux et leur évacuation hors de la chaussée vers des exutoires. Dans la ville ces ouvrages sont constitués des fossés, caniveaux, buses, dalots, etc. Mais il existe des points où ces ouvrages sont quasiment absents, laissant place à des ouvrages de fortune.



**Photo n°12 :** Pont archaïque de traversée sur le Mangang

**La voirie urbaine** qui comprend actuellement un réseau de voirie bitumée appréciable et un réseau en terre en constante amélioration ;

Pour les voies bitumées, nous avons :

- Entrée Bazou- carrefour station camoco- sous préfecture
- Pace administrative autour de l'hôtel de ville et la sous préfecture- résidence du sous préfet
- Carrefour procureur-carrefour tchanque
- Accès chefferie supérieure Bazou et bretelle mission catholique saint Joseph
- Lycée technique- chefferie supérieure Bazou (les travaux sont en cours)
- Carrefour hôpital-lycée bilingue –carrefour tchanque
- Station camoco- carrefour prison et carrefour prison-jonction axe lycée bilingue- carrefour tchanque (travaux sont en cours)
- .....

Pour les routes en terre, nous avons :

- Carrefour Comfort-jonction route lycée bilingue (en cours de réhabilitation)
- Station camoco-station camwater-limite Bakong (route programmée pour 2016)
- .....

## **C. INFRASTRUCTURES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION**

Les communautés sont couvertes depuis 1996 par deux concentrateurs (téléphonie rurale) en ce qui concerne la téléphonie fixe. Il s'agit de celui de Bazou et de Balengou. Les deux concentrateurs d'équipement T 152 de fabricant TELKON – Belgique ont les caractéristiques suivantes :

- Pour Bazou, la capacité d'équipement est de 88 lignes pour une capacité extensible de 160 lignes. Le nombre de raccordés est environ de 100 personnes.

- Pour ce qui est de la communication audio-visuelle, La commune de Bazou est couverte par le réseau de la CRTV radio et Télévision dont le signal est capté à partir de Bafoussam.
- Au niveau local, les populations s'informent par le biais de la Radio Communautaire « Medjumba » située dans la ville de Bangangté. Cette station aujourd'hui a cessé d'émettre.

Toutefois, il existe des problèmes de connexion qui impactent sur la qualité des images à la Télévision et même de la réception des ondes radio, d'où la solution des nombreux particuliers que sont entre autre :

- D'installer des antennes (plateaux) sur les toitures de leurs maisons,
- Acheter les décodeurs CANALSAT pour avoir accès aux informations télévisées.

A Bazou, l'on note également la présence d'un télé centre Communautaire Polyvalent dans l'espace urbain. Ce télé centre connaît des problèmes de connexion pour son réseau internet très insuffisant voire inexistant. Ici encore, la solution palliative reste le recours aux supports amovibles CAMTEL pour avoir accès aux services de l'Internet.

La presse écrite quant à elle est une denrée rare à Bazou.

### III.3 APPROVISIONNEMENT EN EAU POUR LES MENAGES

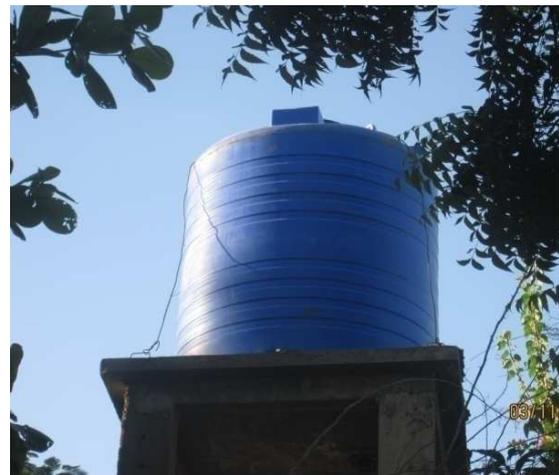
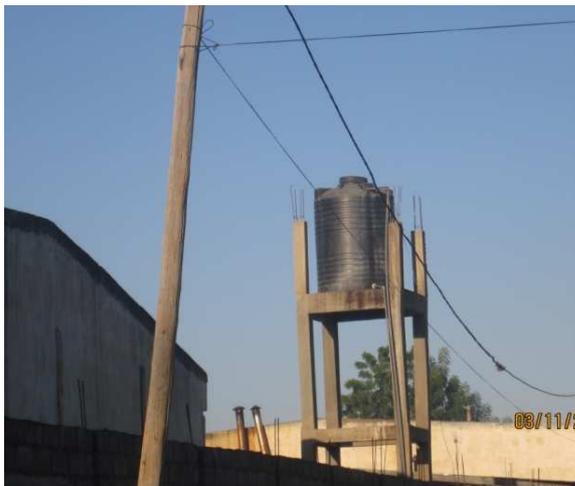
#### A. EAU POTABLE

La localité de Bazou est connectée au réseau CAMWATER concernant la production de l'eau potable et pour ce qui est de la distribution et la commercialisation la CDE s'en occupe. Son château d'eau prend sa source dans la rivière « Nkofi» situé à 06 Km de Bazou et s'étend à plus de 17 km du centre ville.

Les principaux équipements permettant à la ville d'être approvisionnée en eau potable sont :

- Château de la CDE sis à Nganguiyong ;
- Des systèmes d'Adduction d'eau potable gravitaire sis à Bakong, Femtchuet, Bagnoun ;
- Des Forages sis à Coteau (01), Tanga Fetba (03 dont 02 en panne), Carrière, (Femtchuet (02 non fonctionnels) Nsion (01), Confort (01 non fonctionnel).

Quant au réseau de distribution, il est insuffisant au regard de la longueur totale de la voirie urbaine et ne dessert pas adéquatement les zones d'habitation situées en particulier dans les quartiers péricentraux et périphériques.



***Photo n°13 : Châteaux d'eau construits par certains particuliers***

Les résultats d'enquête ménage montrent que plus de la majorité de la population utilise de l'eau courante issue de la Camerounaise Des Eaux (55.15%). Ces données stipulent que le centre urbain est bien desservi en eau potable contre 23.57 % pour les forages et 14.42% pour les puits aménagés ou non. Par contre le fait d'avoir les puits et les forages démontrent que le service rendu reste insatisfaisant et ne couvre pas toute la population.

**Tableau n°32 : Mode d'approvisionnement en eau potable**

	Fréquence	Pourcentage
Robinet	110	55.1
Fontaine	11	5.4
Puits	29	14.3
Forage	47	23.4
Source aménagée	3	1.7
Total	200	100.0



**Photo n°14 : Forages et sources non aménagées**

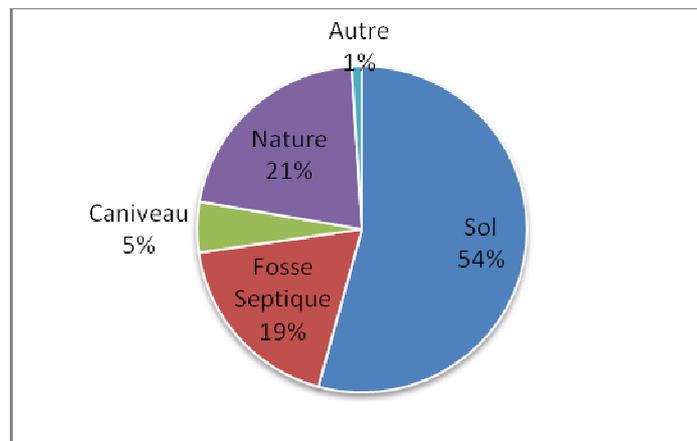
**Remarque :** l'eau consommée dans la localité de Bazou est claire mais n'a pas fait l'objet d'analyse de laboratoire pour certifier de sa potabilité.

## B. MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES ET DES EAUX VANNES

Le niveau de propreté dans les logements reste encore très approximatif, avec plus de 50% de la population qui verse leurs eaux usées à même le sol, ou alors dans les caniveaux (5%). Ceci est un indicateur de l'inexistence des systèmes de traitement des déchets (solides et liquides) d'où la proportion des maladies hydriques et des épidémies observées en saison de pluies.

**Tableau n°33 : Mode d'évacuation des eaux usées du ménage**

	Fréquence	Pourcentage
Sol	108	54%
Fosse Septique	38	18%
Caniveau	10	5%
Nature	42	21%
Autre	2	1%
Total	200	100%



**Diagramme n°15:** *Mode d'évacuation des eaux usées*

Le réseau le plus utilisé pour l'évacuation des eaux usées est le rejet en pleine nature car le système de réseau d'assainissement à Bazou n'est pas encore très répandu.

La plupart des toilettes des logements se trouve hors de ceux-ci très souvent pour des raisons d'indisponibilité d'eau courante dans la maison.



**Photo n°15:** *Latrines externes type fosse perdue faites en matériaux de récupération en pleine nature*

Ceci est un problème d'indisponibilité de l'eau potable et courante, et bien plus du coût de l'installation qui n'est pas toujours à la portée des populations à faible revenu et de l'étendue du réseau d'approvisionnement en eau potable.

**Remarque :** le principal problème du système des fosses perdues est l'étroite collaboration des eaux souterraines des puits des concessions avec les fosses qui sont très souvent creusées jusqu'à l'apparition de l'eau et ceci sans respect des normes qui voudraient qu'il y ait une distance minimale de 15mètres entre un puits et une fosse perdue.

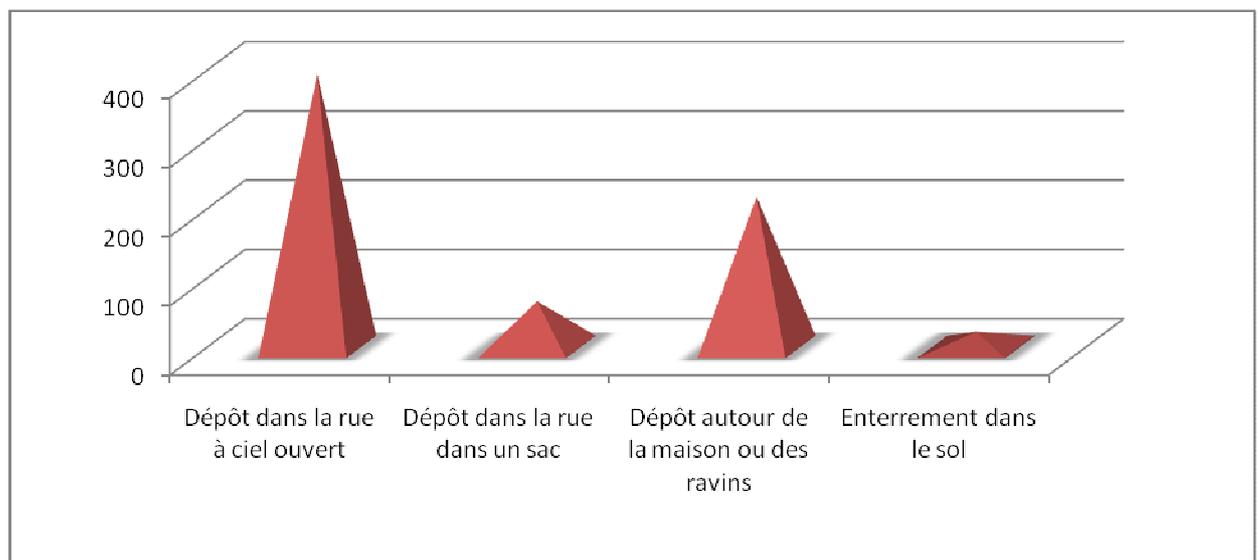
Ce phénomène est aussi l'une des causes prépondérantes de la prolifération des maladies hydriques.

### C. DECHETS URBAINS

Dans la localité, il n'existe pas de système de collecte et de traitement des déchets publics. Le tableau ci-dessus est un récapitulatif des moyens employés par la population pour la gestion des ordures.

**Tableau n°34 : Mode d'évacuation des ordures ménagères**

	Fréquence	Pourcentage
Dépôt dans la rue à ciel ouvert	395	56.4
Dépôt dans la rue dans un sac	66	9.4
Dépôt autour de la maison ou des ravins	217	31.0
Enterrement dans le sol après un tri minutieux	22	3.1
Total	700	100.0



**Diagramme n°16: Mode d'évacuation des ordures ménagères**

Ce graphique montre que le système de collecte et de traitement des ordures ménagères est encore très faible. Les ordures sont versées et entassées anarchiquement. Ce sont le plus souvent (plus de 50% des déchets produits par les ménages et les commerces) des déchets plastiques non biodégradables utilisés comme emballages par les marchands divers.

### III.4 ELECTRICITE

La localité de Bazou est alimentée en électricité par le réseau ENEO en provenance de Bafang et bangangté. Pour mieux cerner la situation actuelle de l'énergie électrique à Bazou, il faut distinguer l'éclairage public et l'éclairage domestique. D'une manière générale, l'éclairage public est encore très faiblement représenté voire presque inexistant dans la ville. Seuls quelques lampadaires sont implantés sur la voirie primaire.

**Tableau n°35 : Principale source d'éclairage du ménage**

	Fréquence	Pourcentage
Branchement électrique à domicile (poteau AES directement)	135	67.7
Branchement électrique au voisinage	55	26.9
Autre (pétrole...)	10	5.1
Total	200	100.0

L'énergie de ENEO est utilisée par plus de 80 % de la population contre moins de 6 % pour le pétrole lampant.



**Photo n°16 : Quelques branchements électriques**

### III.5 COUVERTURE SANITAIRE

En termes d'équipements et de couverture sanitaire, les habitants de Bazou disposent non seulement d'un centre médical d'arrondissement (CMA), des centres de santé intégrés, et des centres de soins mais aussi d'un éventail de guérisseurs traditionnels.

Le Centre Médical d'Arrondissement dispose d'une grande capacité d'accueil de malades mais ne fonctionne pas à son optimum. Les problèmes spécifiques du secteur de la santé à Bazou sont principalement l'insuffisance du personnel technique et surtout le sous équipement des laboratoires



**Photo n°17 : Centre de soins de Bazou**

Approvisionné en médicaments par le Centre d'Approvisionnement Pharmaceutique Régional où il en commande tous les 02 mois, le CMA traite avec récurrence des cas de paludisme, de maladies pulmonaires chez les adultes comme chez les enfants, des cas de gastro-entérites et gère de son mieux le taux de prévalence au VIH/SIDA qui est assez élevé surtout chez les jeunes.

Parmi les cas graves que n'arrive pas à gérer l'hôpital et qu'il a à transférer dans des hôpitaux beaucoup plus compétents, on compte les cas d'accidents de circulation, des cas d'unité de prise en charge du VIH/SIDA.

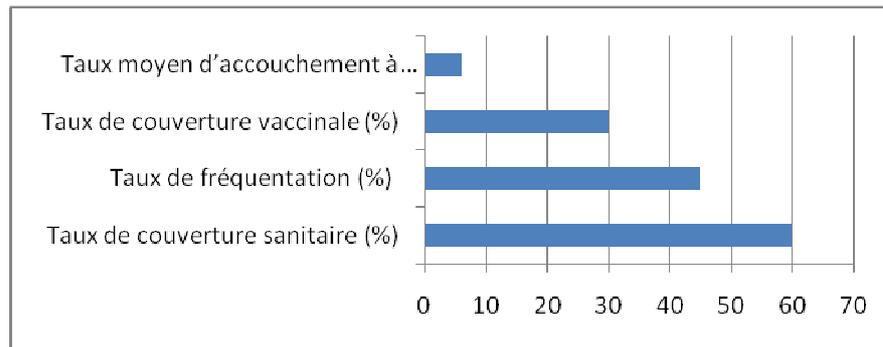
La gestion des déchets ici se fait par incinération dans une fosse de traitement des déchets hospitaliers prévue à cet effet.

Parmi les difficultés opérationnelles majeures auxquelles fait face l'hôpital on compte

- Un manque d'autonomie de gestion de l'hôpital et aussi un manque de personnel ;
- création d'une unité de prise en charge du VIH/SIDA ;
- L'augmentation des revenus de prise en charge des tuberculeux ;
- L'ouverture dans le CMA d'un cabinet dentaire ;
- D'un service de pharmacologie, de radiographie ;
- D'un service de prise en charge des personnes atteintes de diabète et d'hypertension.

**Tableau n°36 : Couverture sanitaire**

Taux de couverture sanitaire (%)	Taux de fréquentation (%)	Taux de couverture vaccinale (%)	Taux moyen d'accouchement à l'hôpital (%)	Nombre de lits	Nombre de médecins	Nombres d'infirmières
60	45	30	6	38env	01	21 pour tous les centres



**Diagramme n°17:** Couverture sanitaire : prépondérance Paludisme et VIH

**Tableau n°37:** Situation de la couverture sanitaire de la localité de Bazou

Institution de santé	Consultation pour Paludisme (En pourcentage)		Consultation pour le VIH/SIDA (En pourcentage)	
	2007	2008	2007	2008
Hôpital de district	30%	27%	5%	8%

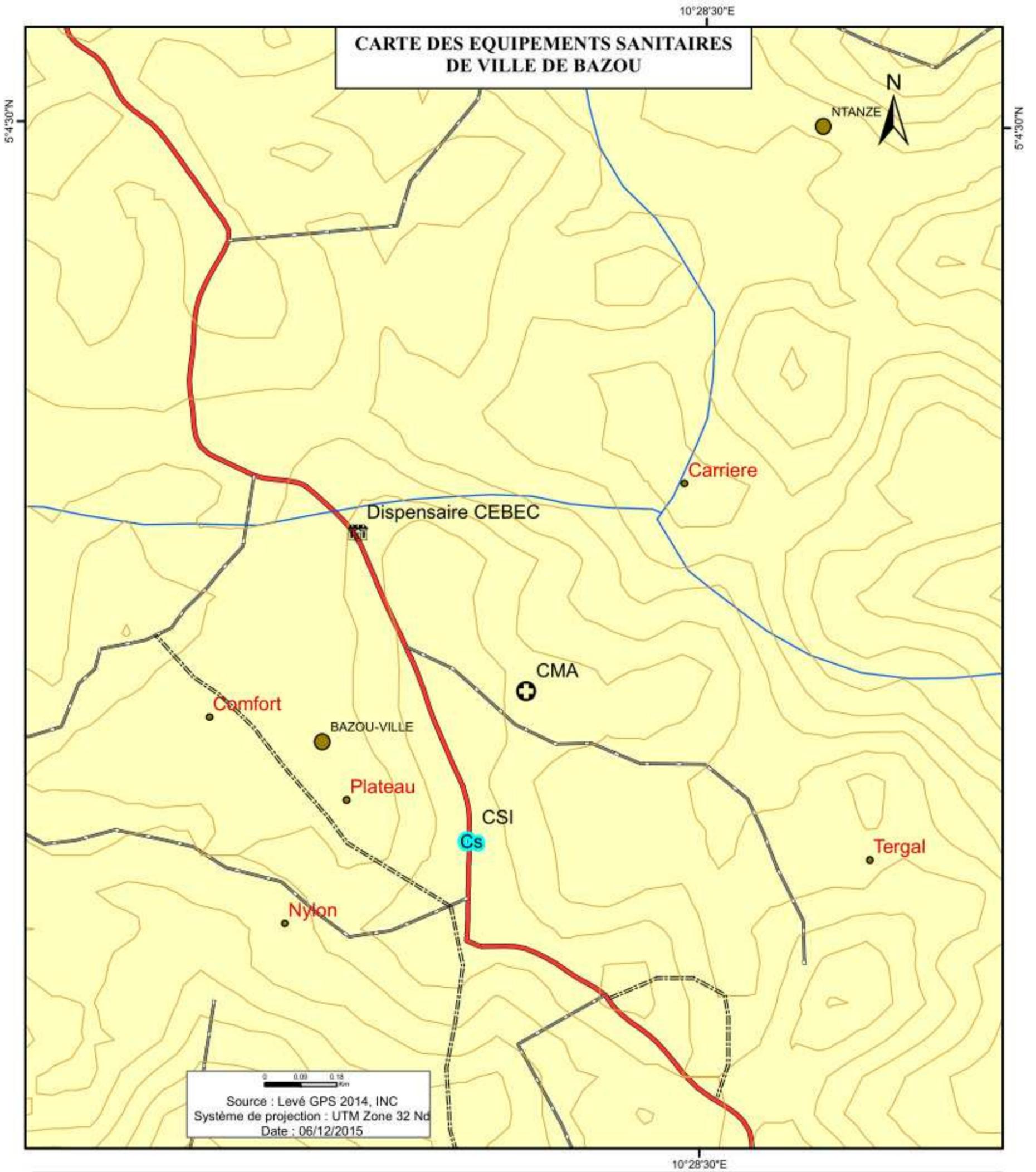
La plupart des habitants de la localité ont encore recours à la médecine traditionnelle.

**Photo n°18:** Médecine traditionnelle



**Tableau n°38 : Récapitulatif des problèmes du secteur sanitaire**

Secteur	Problèmes	Causes pertinentes	Principaux effets	Formulation des projets
santé	Difficulté d'accès aux soins de santé de qualité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manque de personnel qualifié</li> <li>-Eloignement des centres de santé fonctionnel</li> <li>-Manque de moyens de locomotion</li> <li>-Insuffisance et absence d'énergie électrique et d'eau</li> <li>- Equipements insuffisants</li> <li>-Coût élevé des soins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Prolifération des maladies</li> <li>- Perte en vie humaine</li> <li>-Faible espérance de vie des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Plaidoyer pour l'affectation du personnel de santé ;</li> <li>-réhabilitation du point d'eau potable du CMA ;</li> <li>- approvisionnement du CMA en médicament</li> <li>-Dotation d'un groupe électrogène au CMA</li> </ul>



Legende	
<b>Equipement sanitaire</b>	<b>Relief et Hydrographie</b>
⊕ CMA	— Courbe de niveau
CS CSI	— Hydrographie
⌚ Dispensaire CEBEC	
<b>Limite administrative</b>	<b>Reseau routier</b>
• Quartier	⋯ Piste
● Localite	— Route departementale
■ Bazou	— Route rurale

### **III.6 EDUCATION**

Il existe trois ordres d'enseignement dans la Commune de Bazou : l'enseignement public, l'enseignement confessionnel, l'enseignement privé laïc. Les cycles d'études sont la Maternelle, le Primaire et le Secondaire.

**Tableau n°39 : Récapitulatif des établissements maternels, primaires et secondaires de Bazou**

Spécification	Cycles	Nombres	Localisation	Typologie des bâtiments
<b>Education de base</b>	Ecoles maternelles	7 écoles maternelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nganguiyong</li> <li>- Djemmack</li> <li>- Nsion (maternelle trilingue)</li> <li>- Plateau (derrière la gendarmerie)</li> <li>- Bazou centre</li> <li>- Ecole maternelle cepca</li> <li>- école maternelle catholique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bâtiments en matériaux définitifs pour les autres,</li> <li>✓ Absence de clôture dans les écoles maternelles</li> <li>✓ Absence de bâtiments pour l'école maternelle de Bakong Centre</li> </ul>
	Ecoles primaires	8 écoles primaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>- EP groupe 1A</li> <li>- EP groupe 1B</li> <li>- EP groupe 2</li> <li>- Ecole bilingue djemmack 1</li> <li>- Ecole bilingue nsion</li> <li>- Ecole privée trilingue de nylon</li> <li>- Ecole catholique Saint Albert</li> <li>- Ecole cepca de Bazou</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Bâtiments en matériaux définitifs pour les autres,</li> <li>✓ Absence de clôture dans les écoles primaires</li> </ul>

<b>Enseignement Secondaire</b>	Etablissements d'enseignement Général	- 1 lycée bilingue de Bazou - 1 CES de Bazou rural	-Bazou -Nsion, -Mbou, -Nganguiyong, -Ndepgweu, -Bakong-plateau, -Kassang, - Femtchuet	Insuffisance des moyens d'accompagnement
	Lycée d'enseignement technique	- 1 lycée technique de Bazou		Insuffisance des moyens d'accompagnement

*Source : enquêtes de recollection 2015*

### a. ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES

Les problèmes dans ces établissements se posent beaucoup plus en termes de sous équipement des salles de classe. En effet, en prenant comme exemple le cas de l'école publique de Bazou qui a 2groupes, le groupe I dispose de 09 salles de classes dont 03 sont inexploitées du fait de l'absence de tables bancs. Il en découle donc un surnombre dans les salles restantes. A cela s'ajoute des problèmes tels l'insuffisance du personnel enseignant, la vétusté et l'insuffisance des bancs qui pour la plu part datent de la création de l'institution en 1954.



***Photo n°19 :*** *Effectif pléthorique dans les salles de classe*

En plus de cela, nous avons :

- un besoin important d'approvisionnement en eau potable dans les écoles,
- les difficultés de documentation des élèves,
- l'absence d'une infirmerie qui est ici remplacée par une petite boîte à pharmacie
- un déficit de toilettes pour les élèves...

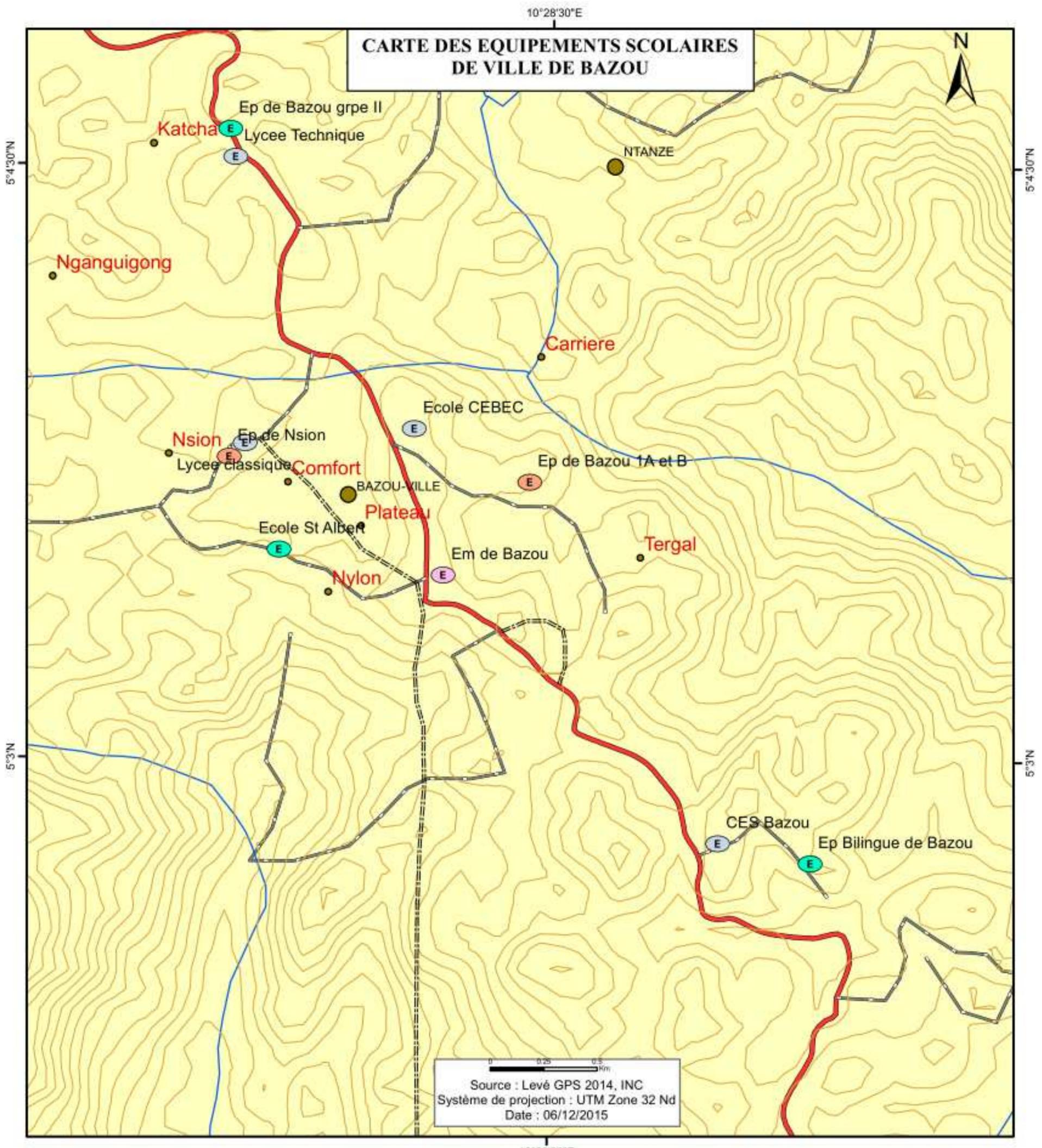
### b. PROBLEMES RELATIFS AU SYSTEME EDUCATIF

- Inconscience des parents vis-à-vis de la scolarisation des enfants en âge scolaire, particulièrement pour le niveau maternel ;
- Éloignement des établissements scolaires de certains quartiers/villages
- L'absence de service d'hygiène ;
- Absence d'électricité dans les écoles ;
- Très peu d'écoles ont de l'eau potable disponible
- Plusieurs écoles de la Commune sont construites en matériaux provisoires
- Le personnel d'encadrement est insuffisant dans les écoles ;
- Les établissements scolaires sont en grande partie non clôturés
- Sous équipement des écoles Maternelles publiques (absence de lits et matelas pour le repos des enfants) ; les écoles maternelles du secteur privé ont un mobilier mais la qualité reste à améliorer ;
- Vétusté, et très souvent absence du matériel surtout des tables bancs ;

**Tableau n°40 : Récapitulatif des problèmes du secteur éducatif**

Secteur	Problèmes	Causes pertinentes	Principaux effets	formulation des projets
<b>1. Education de base</b>	Faible qualité des services liés à l'éducation de base	-Absence d'infrastructures scolaires appropriées -Manque d'enseignants -Manque d'équipement	- Difficulté d'étude des enfants -Rendement Académique faible -Faible taux de réussite des enfants aux examens -Déperdition scolaire	Plaidoyer pour l'affectation des enseignants dans les écoles publiques de Bazou; Construction de 07 salles de classe dans les EP de Carrière I et de Bakong Centre ; Construction d'une école maternelle à Bakong -Construction d'un forage dans chaque école publique de Bazou; -Construction d'une Clôture
<b>2. Enseignement secondaire</b>	Faible qualité des services liés à l'enseignement secondaire	-Eloignement des établissements -Insuffisance des enseignants -Absence de matériel didactique -Equipements non appropriés -coût d'écolage élevé	-Arrêt d'études des enfants -Découragement des populations -Faible nombre des jeunes à accéder à l'enseignement supérieur	-Plaidoyer pour l'affectation de 10 enseignants au lycée ; -Construction de 08 salles de classes au CES Rural (Femtchuet); -Construction d'un forage au CES ; -Construction d'une clôture au lycée DE BAZOU ; -Octroi du matériel d'équipements au Lycée technique de Bazou

Carte n 10 Equipements éducatifs du centre urbain de Bazou



### Legende

**Equipement Scolaire**

- E Ecole maternelle
- E Ecole primaire
- E Ecole primaire et maternelle
- E Ecole secondaire

**Relief et Hydrographie**

- Courbe de niveau
- Hydrographie

**Reseau routier**

- Piste
- Route departementale
- Route rurale

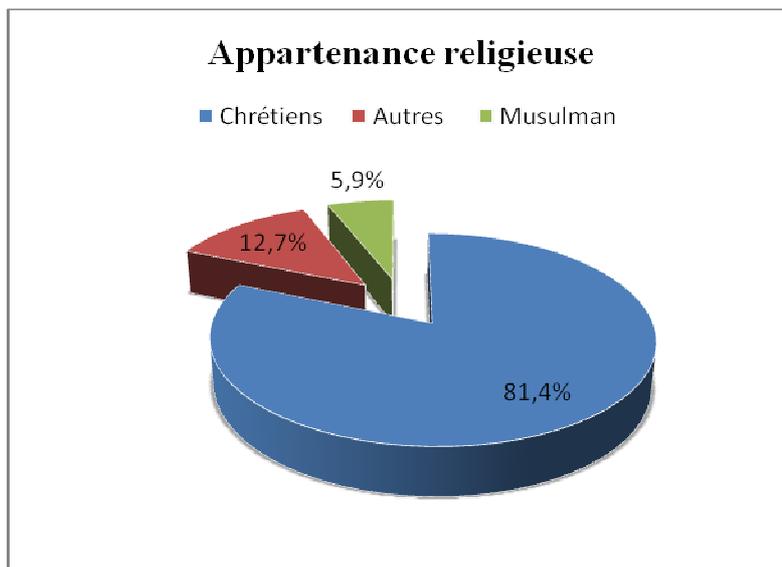
**Limite administrative**

- quartier
- Localite
- Bazou

### III.7 EQUIPEMENTS RELIGIEUX

Le christianisme est la religion la plus répandue dans la zone avec cependant plusieurs congrégations. Du fait de l'hétérogénéité de sa population et du nombre élevé de ses habitants, il coexiste une très grande diversité religieuse avec plusieurs confessions classées ci-après par ordre décroissant du nombre des croyants :

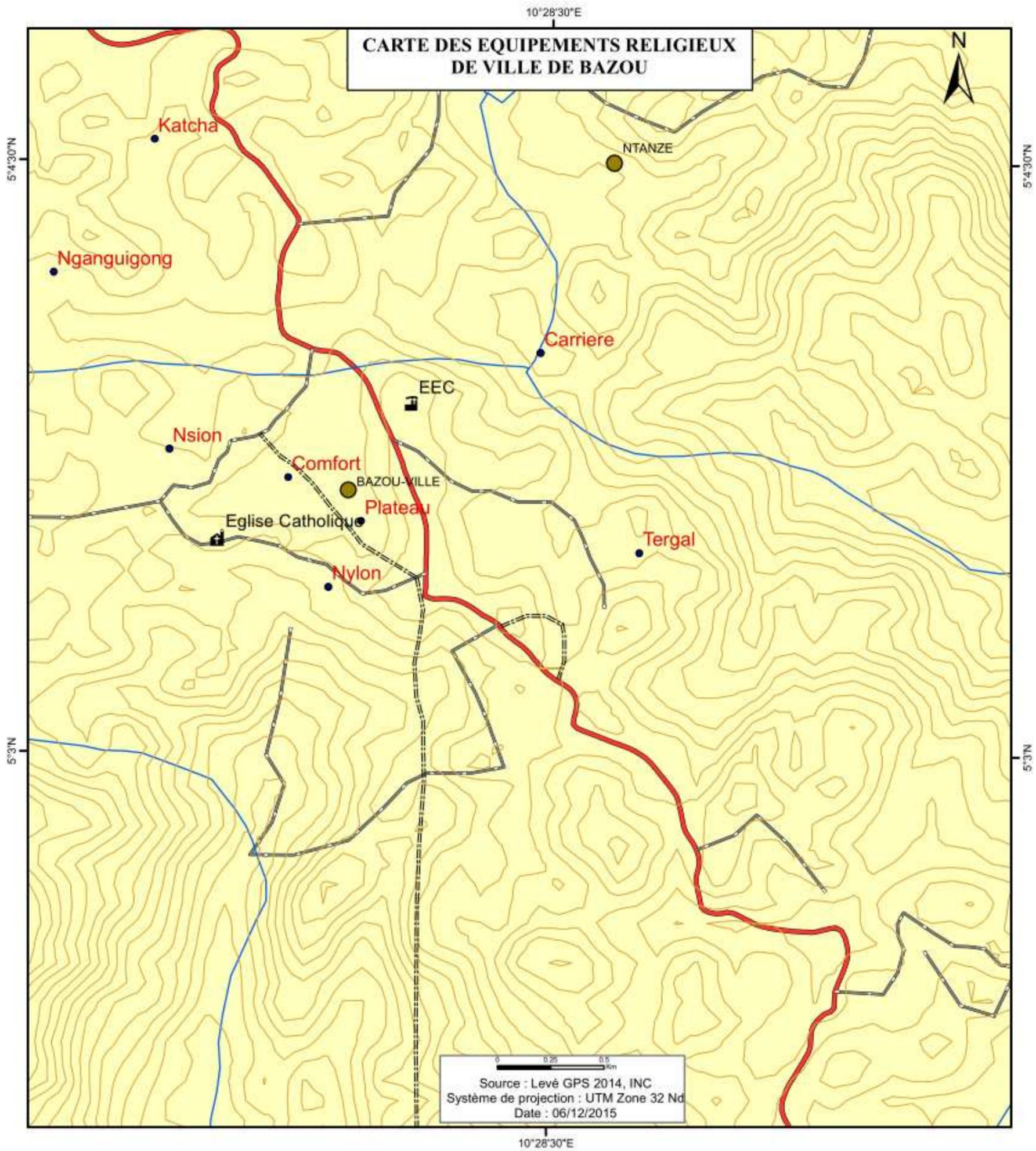
- Chrétien (81,40 %) ;
- Autres (animiste, ...) (12,7 %) ;
- Musulmans (5,9 %).



**Diagramme n°18:    *Appartenance religieuse***

Tous les pratiquants de ces religions cohabitent en harmonie. A côté de ces religions « importées », les populations ont des croyances ancestrales ou traditionnelles.

Carte n 11 Equipements religieux de la localité de Bazou



### Legende

#### Equipement religieux

- EEC
- Eglise Catholique

#### Relief et Hydrographie

- Courbe de niveau
- Hydrographie

#### Reseau routier

- Piste
- Route departementale
- Route rurale

#### Limite administrative

- quartier
- Localite
- Bazou

# CHAPITRE IV

## ECONOMIE ET GOUVERNANCE URBAINE

## IV.1 SITUATION DES DIFFÉRENTS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE URBAINE

L'analyse des principales activités de l'économie locale de Bazou consistera en l'examen structurel des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, ainsi que des problèmes inhérents à leur bon fonctionnement.

### - **Le secteur primaire**

Concerne la collecte et l'exploitation directe de ressources naturelles (matériaux, énergie, agriculture, élevage, pêche, chasse) ;

### - **Le secteur secondaire**

Concerne les industries de transformation (agissant sur les matières premières) ;

### - **Le secteur tertiaire**

Regroupe les industries de services (essentiellement immatériels : assurances, intermédiation, formation, études et recherche, administration, services à la personne, sécurité, nettoyage, etc.)

## A. ACTIVITES DU SECTEUR PRIMAIRE

### ➤ L'AGRICULTURE

L'agriculture est la principale activité économique de la localité. Elle occupe près de 90% de la population active (hommes, femmes et jeunes). Il s'agit ici d'une agriculture de subsistance caractérisée par des façons culturales avec un matériel rudimentaire (houes pioches, daba). Elle a une double fonction : l'autoconsommation et la commercialisation. Elle est essentiellement basée sur les cultures vivrières, les cultures de rente, les fruitiers et le maraîchage.

Le système de production est de type traditionnel :

- travail manuel, outillage rudimentaire ;
- faible rendement de travail et des cultures ;
- utilisation de semences non améliorées ;

• cultures associées, les associations les plus courantes sont à base - plantain, maïs, igname, taro, haricot. , avec souvent des arbres fruitiers et quelque fois les caféiers ;

Les principales productions vivrières et le nombre des exploitations sont donnés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n°41 : Comparaison de la production agricole dans le secteur primaire entre le Ndé et Bazou**

TYPE DE CULTURE	Nombre d'exploitation		Productions en Tonnes	
	NDE	BAZOU	NDE	BAZOU
Arachides	43 308	9 178	4 455	944
Banane plantain	5 694	1 208	2 989	634
Haricot Niébé	32 668	6 962	3 423	729
Igname	10 640	2 247	6 384	1 348
Macabo/Taro	22 028	4 663	5 700	1 207
Maïs	43 308	9 178	16 673	1 348
Pomme de terre	21 280	Non estimée	1 516	Non estimée
Riz	5 694	Non estimée	1 196	Non estimée
Tomate	16 334	Non estimée	22 191	Non estimée

**Source : Nos enquêtes + Plan Communal de Développement 2013**

- ✓ L'encadrement technique agricole semble peu efficient selon les agriculteurs, malgré les infrastructures et structures publiques et privées disponibles :
- ✓ Une Délégation d'Arrondissement de l'Agriculture et du Développement Rural (DAADER) qui coordonne les activités de 7 Postes agricoles (Bazou, Kouba, Kassang, Balengou, Katio, Bakong, Bamaha) ;
- ✓ 10 cadres techniques fonctionnaires soit un ratio de 1 encadreur pour 2000 exploitants;
- ✓ Près de 100 GIC et 2 unions de GIC ;
- ✓ L'intervention de Programmes et Projets : PNVRA, PSSA, PRBP, BAS FONDS, PDFM, PAJA, PSCC, PPVCC...
- ✓ Etc.

### ➤ L'ELEVAGE

L'élevage occupe une place de choix dans les activités économiques des populations de la commune. Il est extensif et caractérisé par des cheptels réduits. Les principales espèces élevées comprennent : la volaille (poules), les ovins, les caprins et les porcins. Cet élevage est orienté à la fois vers la consommation et la commercialisation.

➤ **LA PECHE**

L'activité de pêche est artisanale et très peu pratiquée. Lorsqu'elle est effective, les produits sont essentiellement destinés à l'autoconsommation.

➤ **L'EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES**

La commune regorge plusieurs ressources naturelles parmi lesquelles, on a la terre, le sable, le raphia, la latérite, les pierres et le cours d'eau poissonneux.

Les populations locales effectuent des coupes artisanales de bois, à très faible échelle.

➤ **LA CHASSE**

Les formations végétales (forêt et savane) rencontrées dans la Commune abritent une faune cynégétique très diversifiée, mais peu abondante. Cette faune continue à jouer un rôle très important dans l'approvisionnement des populations locales en protéines animales et contribue de façon efficace au revenu de certains ménages.

**Tableau n°42 : Récapitulatif des problèmes des activités primordiales du secteur primaire**

Secteur	Problèmes	Causes pertinentes	Principaux effets	formulation des projets
<b>1. Agriculture</b>	Faible production et faible productivité agricole	-Défaut de regroupement des agriculteurs -Insuffisance d'encadrement des agriculteurs par les services compétents - Désintéressement des jeunes à la l'activité agricole	-Faible pouvoir d'achat des populations -Faible rendement -Difficulté de se nourrir, se vêtir, se soigner, et d'envoyer les enfants à l'école	-promotion des organisations paysannes -Encadrement et suivi des agriculteurs -réhabilitation des pistes de collectes et de desserte
<b>2. Elevage</b>	Faible production et faible productivité pastorale	-Absence de regroupement -Absence de culture pastorale -Absence d'encadreur -Manque de financement	-Faible promotion de l'élevage -Faible pouvoir d'achat des populations	-Promotion des organisations paysannes -Appui aux microprojets générateurs de revenus et d'emplois dans le domaine
<b>3. Forêt et faune</b>	Absence d'un système de gestion communautaire des ressources	-Exploitation anarchique des ressources forestières et fauniques	-Disparition des essences forestières et des PFNL et des espèces	-Renforcement des capacités sur la gestion rationnelle des PFNL, des

	forestières et fauniques		fauniques	essences forestières et des espèces fauniques
<b>4. Mines et développement industriel</b>	Faible valorisation des ressources minières locales	-Ressources minières non explorées	-Exploitation artisanale des ressources minières	-Faible revenus de la commune
<b>5. Environnement et protection de la nature -</b>	-Construction d'une carrière de pierre ;	-Aménagement d'une carrière d'exploitation du kaolin.	Pauvreté de la population	Faible promotion de l'environnement et de la protection de la nature

*Source : Plan Communal de Développement 2013 + Nos enquêtes 2014 + recollection de données nov. 2015*

## B. ACTIVITES DU SECTEUR SECONDAIRE

Le tissu des micro finances est existant dans le centre urbain de Bazou mais il n'existe pas de petites et moyennes entreprises à proprement parler (il s'agit des structures ayant au moins 6 employés régulièrement rémunérés et enregistrés à la CNPS). Les structures présentes dans la Commune sont celles qui ont trait aux autres petites industries manufacturières en général.

*L'artisanat* est l'une des activités pratiquées par les paysans. L'artisanat est surtout pratiqué par les jeunes et constitue une source de revenus assez intéressante. Ils y font de la sculpture, la vannerie, la poterie etc.

Le savoir culturel se lit à travers des arts. Depuis 2013, le bureau des artisans a été créé dans l'optique de les accompagner dans leur métier.

*La vannerie* se contente de la fabrication des meubles. (Lits, fauteuils, armoires, bancs, tabourets paniers...) la matière première étant le bambou de raphia.

### ➤ PROBLEMES DU SECTEUR

- **L'individualisme des populations locales** Cela a un impact assez important en matière des prestations et en matière de qualité du service offert ;
- **Absence d'organisation globale** ou de collaboration entre promoteurs économiques Il n'existe pas à Bazou une organisation repérable en matière d'entreprises. En effet, il n'a pas été recensé une association d'entreprises ou de PME/PMI dans la ville ;
- **L'asymétrie des promoteurs sur les procédures de financements de projets.** Ces entreprises étant faiblement structurées avec des capitaux faibles, elles subissent en général de plein fouet les conjonctures et divers mouvements économiques. La ville de Bazou n'échappe pas à cette règle

- **Le manque de structures de promotion interne**, et n'est pas généralement codifiée. Cela est principalement du au fait que le rythme de la production soit liée/dépendant de la demande effective des clients ;
- **La centralisation du mode de gestion** fait en sorte que les entreprises soient gérées à l'emporte pièce. Les promoteurs n'ont pas très souvent des notions de management, ce qui se fait ressentir dans la qualité managériale des structures.

### C. ACTIVITES DU SECTEUR TERTIAIRE

Toutes les entreprises rassemblent en général les mêmes problèmes que leurs homologues du secondaire.

Pour ce qui concerne en particulier le sous secteur des **transports urbains**, le sous secteur des motos taxi dispose d'un Syndicat National des Moto Taximen du Cameroun.

**Tableau n°43 : Récapitulatif des problèmes des activités primordiales du secteur tertiaire**

Secteur	Problèmes	Causes pertinentes	Principaux effets	formulation des projets
<b>1. Transport</b>	Difficulté d'accès aux moyens de transport	-Mauvais état des pistes et des routes - Faible rentabilité du transport	-coût élevé du transport -Rareté des véhicules -Diminution des touristes	- Construction d'une gare routière ; -Facilitation de l'obtention du permis aux motos taximen ;
<b>2. Tourisme</b>	-Faible développement des infrastructures touristiques et -Faible promotion des sites touristiques locaux	-Manque d'information et d'encadrement -Mauvais état des pistes -Sites non aménagés	-Potentiel touristique non connu -Absence de touristes -Faible revenus des activités touristiques	-Valorisation du potentiel touristique ;
<b>3. Travail et sécurité sociale</b>	Absence de sécurité sociale en milieu rural	-Manque d'information -Ignorance des populations	-Tension sociale -Réduction de l'espérance de vie des personnes	-sensibilisation sur l'affiliation à la CNPS
<b>4. Communication</b>	Faible accès aux moyens de communication	-Disparition des outils de communication traditionnelle -Absence des infrastructures -Absence des infrastructures et des services de communication	-Perte d'identité culturelle -Sous information de la population mobilisation et implication des populations aux actions civiques	-Construction d'une radio communautaire

Source : Plan Communal de Développement 2013+Nos enquêtes 2014+ recollection de données 2015

➤ **PROBLEMES DU SECTEUR**

- L'anarchie présente dans le secteur
- La gestion à l'emporte pièce du syndicat

Dans le sous secteur des services, on note également :

- La quasi inexistence d'organisations en la matière ;
- la faible adhésion des travailleurs aux différents syndicats ;
- l'absence de structures convenables pouvant abriter le syndicat.

**IV.2 ACTEURS DE DEVELOPPEMENT DE LA LOCALITE DE BAZOU**

*Tableau n°44 : Récapitulatif des acteurs par filière du développement de Bazou*

N°	Acteurs	Rôle	Forces	Faiblesses
1.	Le Staff municipal (Conseillers municipaux et agents communaux)	- Représente la population dans la gestion des affaires communales. - Assure la gestion quotidienne des affaires de la commune	Le niveau intellectuel des conseillers est satisfaisant (universitaires) Dynamisme du staff municipal	Faible maîtrise du rôle de chacun Faible communication entre la commune et les populations Des incompréhensions persistent sur les droits et devoirs de chacun
2.	Les Services Déconcentrés de l'Etat (SDE)	Encadrent les populations dans leurs politiques sectorielles	Bonne collaboration avec la commune et ouverts aux populations	Pas de programme de travail établi en partenariat avec la commune, pas de moyen
3.	Les organisations de producteurs agricoles et pastorales	Produisent les biens de consommation Assurent l'organisation des producteurs et la communication au sein des membres.	La plupart de ces organisations ont une expérience plus ou moins affirmée dans le développement communautaire	Collaboration insuffisante Difficulté de financement des activités Faible capacité technique, organisationnelle et institutionnelle
4.	Les organisations traditionnelles (chefferies)	Assurent le gardiennage de la tradition	Forte capacité de mobilisation des populations	Faible niveau d'implication dans les activités communales
5.	Les tontines et groupements communautaires	Mobilisent l'épargne et facilitent l'accès aux crédits au sein des populations	Participation généralisées des membres de la communauté	Faible niveau de structuration et d'organisation interne, Faible capacité de financement...
6.	Opérateurs économiques (transporteurs,	Œuvrent dans le développement Fournissent de l'emploi	S'impliquent dans	Pas de collaboration

	producteurs agricoles, pastoraux et artisans, commerçants, etc.)	aux jeunes Créent des richesses dans la commune Sont de grands contribuables	le financement du développement de la population	formelle avec la commune dans les activités de développement
7.	Les comités de développement (CDV)	Mobilisent les fonds au sein des populations de l'intérieur et de l'extérieur pour le financement du développement local	Existent dans presque tout le groupement de la commune	Faible capacité de financement pour la plupart
8.	Les médias (Radio Medumba FM, CRTV, Journaux écrits, ...)	Assurent la communication pour le changement des comportements	Couverture en ondes satisfaisante	Pas de collaboration avec la commune Faible auditorat et lectorat au niveau de la commune
9.	Les Elites intérieures et extérieures	Financent le développement de la commune par des dons	Volonté du développement	Faible nombre par rapport aux actions à mener
10.	Les projets et programmes (PNDP, CGL/projet canadien, etc.)	Accompagnent la commune et/ou ses communautés dans leur développement	S'intéressent à la commune	Action temporaire
11.	L'administration (Préfet, Sous Préfet)	Assure la tutelle de la commune	Administre les populations Volonté du développement de la commune	
12.	La Brigade de Gendarmerie	Assure la sécurité des biens et des services	S'implique plus ou moins aux activités de la commune	
13.	Les Comités Locaux de Lutte contre le Sida (CLLS)	Sensibilisent les populations dans la lutte contre le VIH/ SIDA		Suspendus ou Inactifs par manque de moyens

Source : Plan Communal de Développement 2013+Nos enquêtes 2014+ recollection de données 2015

## IV.3 L'INSTITUTION COMMUNALE

### A. LE PERSONNEL

Le personnel communal de Bazou se subdivise en deux catégories principales à savoir :

- Les agents contractuels
- Les agents décisionnaires.  
    Dans l'ensemble il comprend :
  - Un secrétariat général
  - Un receveur municipal
  - Un comptable matière
  - Onze agents communaux.
  - Un cadre contractuel communal

Le personnel de la mairie dispose de deux types de contrats :

**Contrat à durée déterminée** (secrétaire générale, receveur municipal, comptable matières cadre contractuel communal). Ceux-ci sont des fonctionnaires affectés qui sont admis à faire valoir leur droit à la retraite à 55ans.

**Décisionnaire** : ce type de contrat concerne les agents communaux du fait que ceux-ci sont recrutés par le maire (voir tableau 4)

La masse salariale de ce personnel est de 13 974 024 FCFA.

La provision pour avancement étant de 10% ceci nous donne une masse salariale totale annuelle de 15 371 426 FCFA.

### B. PERSONNEL EN DETACHEMENT

Le personnel en détachement dans la commune est constitué de :

- Secrétaire général Qui est nommé par arrêté du Ministre de l'Administration Territoriale chargé de la décentralisation. Il a un contrat à durée indéterminé ;
- Receveur municipal : Nommé par arrêté conjoint du Ministre de l'Administration Territoriale chargé de la Décentralisation et du Ministère de L'économie et des Finances. Il a un contrat à durée indéterminé ;
- Comptable matière : Sollicité par le Maire et nommé par note de service ou décision municipale ;
- Chef de service d'hygiène et d'assainissement : Nommé par note de service.

### C. PERSONNEL DIRECTEMENT EMPLOYE PAR LA COMMUNE

Il s'agit des agents communaux ou employés de bureau à savoir : les chefs du bureau des finances, du bureau d'assiette, du bureau du courrier, du bureau d'état

civil, des sections de l'action économique, des ateliers magasins, section garage et gardiennage et de leurs assistants.

Ces agents communaux sont repartis entre la 1<sup>ère</sup> et 6<sup>ème</sup> catégorie. Ils ont un contrat de type décisionnaire et des salaires irréguliers. Ils sont recrutés par le maire et bénéficie pour la plupart d'une affiliation à la CNPS.

## **D. POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

En ce qui concerne la gestion des ressources humaines de la commune de Bazou, ladite commune dispose d'un profil de carrière :

- D'un document formel et officiel ;
- D'un système d'évaluation et de motivation du personnel sur la base de la recherche d'efficacité, de l'effet de suivisme ;
- D'une planification des ressources humaines ;
- D'un mode d'avancement (respect de la réglementation en vigueur tous les ans.

C'est le maire qui a le pouvoir de décision des avancements dans la mairie.

La mairie dispose aussi d'un cahier de charges pour son personnel.

Les réunions qui se déroulent à la mairie sont celles entre le secrétaire général et le personnel, le maire plus le secrétaire général et personnel. Ces réunions sont hebdomadaires. Les thèmes de discussions sont la marche des différents services, leur rendement, prestation et l'évaluation de leurs activités

## **E. EVOLUTIONS FINANCIÈRES ET MOBILISATION DES RESSOURCES**

Le budget communal est élaboré sur décision du maire et de son secrétaire général selon la réglementation en vigueur au plus tard le 20 décembre à la mairie. Ce budget est élaboré sur la base du précédent compte administratif et du plan de campagne du maire approuvé par le conseil municipal. Ce budget est validé par le conseil municipal.

Le budget communal est adopté en décembre par le conseil municipal qui a 19 jours pour transmettre ce budget au préfet pour visa. Celui-ci à un délai de 10 jours pour viser et transmettre le budget au gouverneur, lequel à 30 jours pour l'approbation.

Les comptes municipaux quant à eux sont soumis par le maire et le secrétaire général sur la base des certificats de recettes et des dépenses en mars à la mairie. Ces comptes sont adoptés au conseil municipal par la suite le préfet appose son visa et le gouverneur approuve. Ensuite, ils sont publiés par ampliation successivement par le 1er adjoint au maire, le receveur municipal, le préfet de Bangangté, le gouverneur de l'ouest, le FEICOM, le MINAT et la chambre des compte ceci des approbations et sortie des services du gouverneur.

## F. LE POTENTIEL DES RECETTES COMMUNALES

Potentiel de revenu communal dans les zones rurales de la commune

Il s'agit de :

- des marchés de Bazou, Balengou et Bakong ;
- de la voirie municipale ;
- de la fourrière ;
- des timbres communaux ;
- de l'électricité et de l'eau ;
- de l'enlèvement des ordures ;
- des impôts libératoires et patente.

## G. POTENTIEL ACTEUR DE REVENU COMMUNAL DANS LA ZONE URBAINE DE LA COMMUNE

Ici il s'agit des élites extérieures, des bailleurs de fonds et du FEICOM.

**Tableau n°45 : Processus d'élaboration du budget**

		Responsables	Tâches / action
1.	Elaboration du budget	Exécutif SG(SAAF)	Sur la base des informations collectées (état du personnel du nouvel exercice, instructions de la tutelle, recettes par rubrique des deux dernières années) en fin d'exercice
2.	Décision du budget	Exécutif, SG(SAAF)	
3.	Approbation du budget	le Conseil Municipal SG, SAAF, Receveur municipal	
4.	Suivi du budget	Le SG (SAAF)	
5.	Publication du budget	le vote du budget est public	
6.	Soumission des comptes municipaux	Exécutif	
7.	Approbation des comptes municipaux	Tutelle	
8.	publication des comptes municipaux	Exécutif	

Source : DEUC 2013+recollection 2015

## H. GESTION DU BUDGET COMMUNAL

**Tableau n°46 : Etude de cas pour l'année 2014**

éléments	Année 2014	observations
Recettes de fonctionnement	232 760 068 fcfa	<p>Il est à noter que certains projets planifiés pour l'année 2014 mais qui n'ont pas pu être réalisés ont été reportés sur l'année 2015 : il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La construction d'un abattoir municipal</li> <li>- L'équipement de 03 cases sociales en mobiliers</li> <li>- La réhabilitation du réseau d'eau potable de bassoumdjang</li> <li>- L'entretien de la forêt communale de mamgou</li> </ul>
Recettes d'investissement	685 921 588fcfa	
Dépenses de fonctionnement	233 118 384 fcfa	
Dépenses d'investissement	685 563 273 fcfa	

**Source :** *service financier de la commune de Bazou + recollection de données nov. 2015*

A cet effet, les recettes d'investissement relatives aux projets suscités sont constituées en réserves affectées pour investissement au budget communal 2015.

Le projet de budget pour la commune de Bazou pour le compte de l'exercice 2015 s'équilibre en recette et en dépenses à la somme de : 657 617 608 FCFA ; cette enveloppe budgétaire est répartie comme suit :

**Tableau n°47 : Prévisions budgétaires pour 2015**

éléments	Année 2015	Observations
Recettes de fonctionnement	289 200 000 FCFA	
Recettes d'investissement	368 417 608 FCFA	
Dépenses de fonctionnement	245 244 337 FCFA	
Dépenses d'investissement	412 373 254 FCFA	

**Source :** *service financier de la commune de Bazou+ recollection de données nov. 2015*

D'un autre coté, notons que plusieurs crédits ont été transférés à la commune de Bazou notamment :

Désignation du projet	Montants du crédit	Nature de l'opération	Impact du projet	Imputation
Construction de 2 salles de classe pour l'école publique de Katio	18 500 000	Immeubles communaux abritant des services	Facilité l'accès à une éducation de base de qualité Par l'amélioration des services et du cadre de vie en milieu scolaire	220 100
Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine à Kouba	8 000 000	Construction voiries, réseaux, ponts, routes	Facilité l'accès à l'eau potable et réduire de manière substantielle la prolifération des maladies hydriques	220 100
Construction des rigoles en moellons maçonnés sur la voie de Njeulou	15 000 000	Construction voiries, réseau routes, ponts, BF, EP	Réduire la dégradation du tronçon et faciliter les déplacements des personnes et des marchandises	220 100

*Source : service financier de la commune de Bazou+ recollection de données nov. 2015*

#### IV.4 PARTICIPATION LOCALE

##### A. L'ETAT : ACTEUR CADRE DU DEVELOPPEMENT URBAIN

Au regard des perspectives de développement et des objectifs arrêtés, l'Etat aura dans la mise en œuvre des mesures de développement urbains, dix principaux rôles à jouer:

- la sensibilisation des CTD et des populations locales ;
- la mobilisation de l'élite intérieur et extérieur, et autres partenaires au développement ;
- la régulation des différentes interventions des parties prenantes ;
- la conception des différents projets et programmes à réaliser ;

- le financement des projets et programmes ;
- le suivi de la législation et de la réglementation ;
- la coordination des travaux des projets et programmes initiés ;
- l'avis auprès des bailleurs de fonds ;
- le suivi et l'évaluation des programmes et des projets engagés ;
- la préservation de la sécurité des biens et des personnes ;
- le développement des équipements administratifs et socio-collectifs.

## **B. BAILLEURS DE FONDS ET PARTENAIRES PRIVÉS : LEVIER DE DEVELOPPEMENT LOCAL**

Les bailleurs de fonds et les partenaires privés sont des leviers économiques de développement qui regroupent les institutions financières internationales, les ONG nationales et internationales, les banques nationales et étrangères, les organismes nationaux et internationaux de développement, les projets et programmes de développement, les financiers nationaux et privés. Pour l'instant, les chinois sont sur le terrain pour la culture du riz, les expérimentations agricoles et la formations.

## **C. COMMUNE DE BAZOU : ACTEUR CLE DU DEVELOPPEMENT URBAIN**

L'institution communale au Cameroun procède du souci des pouvoirs publics de promouvoir des pôles de développement ; mieux, de donner une impulsion forte au développement local. C'est la collectivité territoriale décentralisée de base donc la mission générale est le développement local et l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations.

## **D. SOCIETE CIVILE**

Les rôles de la société civile comme agent de contrôle des actions de développement est surtout porté sur :

- l'information des communautés à la base ;
- la sensibilisation et la mobilisation des populations aux actions de développement ;
- le renforcement des capacités techniques et managériales ;
- le suivi indépendant et l'évaluation des actions menées.

## **E. POPULATIONS LOCALES : LES BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT**

La population locale, bénéficiaire des actions de développement comprend l'ensemble de communautés locales vivant dans le territoire urbain (artisans, petits commerçants, chefs traditionnels, locataires, propriétaires terriens, ...). Elle est la plus importante au plan numérique et est la principale bénéficiaire des mesures du PSU. Elle

aura pour rôle:

- le respect de la règlementation urbaine et de l'ordre urbain ;
- la mobilisation des activités économiques ;
- la création des emplois ;
- la participation aux actions de développement ;
- l'autogestion des ressources locales ;
- l'intégration des populations allogènes et autres partenaires de développement.

De l'ensemble de ces acteurs, quatre occupent une place centrale, il s'agit de l'Etat qui doit concevoir et donner l'impulsion pour le développement urbain, l'élite qui va mobiliser les différentes communautés et inciter le gouvernement à la réalisation du Plan d'Occupation des sols, le secteur privé qui va créer la richesse et les emplois, enfin les populations locales, principales bénéficiaires des actions de développement dont l'implication est nécessaire pour la mise en œuvre des options d'urbanisation.

## F. ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Il est constitué des opérateurs économiques, des établissements financiers locaux, des bureaux d'études, des sociétés privées et des individualités privés, etc. Le secteur privé qui devrait occuper une place centrale dans les relations entre la commune et les acteurs économiques de la localité aura comme rôle :

- la création des emplois grâce à la promotion des activités économiques;
- le financement des activités économiques ;
- le renforcement des capacités techniques et managériales ;
- la réalisation des études de faisabilité ;
- l'appui aux acteurs de développement social ;
- le partenariat Public-Privé

## G. LES POTENTIALITES DE LA COMMUNE PAR SECTEUR

*Tableau n°48 : Potentialités de la commune par secteur*

Secteur	Potentialités	Contraintes
<b>Affaires sociales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- présence au sein de la commune d'un centre social</li> <li>- Présence d'une association des personnes âgées</li> <li>- Présence d'une association des enfants en détresse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- couches vulnérables non identifiées au niveau communal,</li> <li>- Méconnaissance par les populations des opportunités mises en place par l'Etat pour améliorer les conditions de vie de couches vulnérables</li> </ul>

<p><b>Agriculture et développement rural</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Présence de 11 Postes Agricoles, d'une DAADER, des GIC,</li> <li>- Climat favorable pour la pratique des activités de production agricole dans la commune</li> <li>-Présence des bassins de production avec des sols assez fertiles</li> <li>-Présence dans la commune des services d'encadrement des producteurs</li> <li>-Présence par endroits des bas fonds marécageux utilisés pour la production des cultures maraichères de contre saison</li> <li>-Disponibilité des terres en zone rurale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les variations climatiques qu'on ne maîtrise pas</li> <li>- 02 postes agricoles sont non fonctionnels</li> <li>-Le relief qui est très accidenté dans certains villages</li> <li>-Rareté des sources de financement des activités de production agricole</li> <li>-manque de garantie nécessaire pour accéder aux sources de financement existant</li> </ul>
<p><b>Commerce</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence d'un réseau des détaillants de toutes sortes de produits de consommation dans la commune</li> <li>-Fort potentiel de consommateurs dans la commune</li> <li>-Forte présence du secteur informel</li> <li>-proximité des métropoles où on peut faire des approvisionnements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les denrées agricoles périssent très vite</li> <li>-Inexistence d'un véritable marché</li> </ul>
<p><b>Communication</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Potentiel élevé des consommateurs des produits offerts par les opérateurs de téléphonie mobile</li> <li>-Présence des signaux CRTV,</li> <li>- mise sur pied des antennes relais</li> <li>-Création d'une radio communautaire à Bazou</li> <li>-développement de la téléphonie en général avec l'arrivée de la fibre optique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Le relief accidenté dans certaines zones empêche l'accès au réseau</li> <li>-Réseau de communication très peu étendu</li> <li>-prépondérance du phénomène de cablo distributeurs</li> </ul>
<p><b>Art et Culture</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence d'un patrimoine culturel diversifié</li> <li>- présence dans la commune des cases sociales construites,</li> <li>-Associations culturelles structurées</li> <li>-Population favorable au changement ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-bibliothèque communautaire moins fournie</li> </ul>
<p><b>Habitat et développement urbain</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Présence d'un matériel local facilement utilisable pour la construction des habitations (sable, pierres...)</li> <li>- Routes tracées et bitumées au sein de la commune</li> <li>- présence de quartiers au sein de la commune abritant les espaces urbains</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les maisons ont été longtemps construites anarchiquement</li> <li>-Le relief est accidenté dans certaines zones</li> <li>-le centre urbain n'est pas aménagé</li> <li>- Déficit d'outils de planification urbaine (plan</li> </ul>

		d'occupation des sols et plan sommaire d'urbanisme)
<b>Domaine cadastre et affaires foncières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Les domaines sont naturellement délimités</li> <li>-L'occupation du sol est naturellement organisé</li> </ul>	Forte pression foncière dans l'espace urbain
<b>Eau, assainissement et produits pétroliers, énergie,</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence des puits améliorés et forages ;</li> <li>-Existence d'un réseau de branchement d'eau potable(Cam water)</li> <li>-Existence des sources non tarissables en saison sèche ;</li> <li>-Ressource en eau assez importante dans la commune en termes de cours d'eaux et ruisseaux</li> <li>-Forte demande d'accès à l'eau potable dans la commune</li> <li>-Existence d'un réseau de branchement électrique (AES/SONEL)</li> <li>-Conditions naturelles favorables pour le développement des sources d'énergie renouvelable dans la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Réseau Scan-water non fonctionnel</li> <li>-Présence limitée de l'énergie (lignes monophasées) dans certaines localités</li> <li>-Coupures intempestives</li> <li>-Mauvaise gestion des eaux usées</li> <li>-Rareté de latrines améliorées</li> <li>- Points d'eau non fonctionnels</li> </ul>
<b>Education de base</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Présence des services déconcentrés du ministère de l'Education de Base dans la commune (l'IAEB)</li> <li>-Existence des APEE.</li> <li>-Existence d'un fort potentiel d'enfants en âge scolaire pour fréquenter dans ces écoles</li> <li>-Espace disponible dans les villages pour la construction des infrastructures scolaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance du personnel enseignant dans les écoles</li> <li>-Insuffisance de salles de classe</li> <li>-Absence de certains aménagements dans les écoles</li> </ul>
<b>Elevage</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Présence d'une DAEPIA dans la commune pour l'encadrement des éleveurs</li> <li>-Pratique de l'élevage traditionnel à petite échelle par la quasi-totalité de la population dans la commune</li> <li>-Besoin élevé en consommation des produits d'élevage (viande, œuf, poulet, etc.)</li> <li>- La proximité du centre urbain des grandes métropoles qui constituent un</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Rareté des sources de financements des activités d'élevage</li> <li>-Rareté des produits d'élevage moderne</li> </ul>

	<p>marché non négligeable pour les produits d'élevage</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence des bas fonds marécageux favorables à la pratique de la pisciculture</li> </ul>	
<b>Emploi et formation professionnelle</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence des sites de ressources naturelles dont l'exploitation organisée peut servir de source de création d'emploi dans la commune</li> <li>-Fort potentiel de chercheurs d'emplois dans la commune</li> <li>-Fort potentiel d'un besoin en formation professionnelle dans la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible circulation des informations sur les opportunités d'emploi disponibles dans la commune</li> </ul>
<b>Enseignement secondaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de 07 établissements d'enseignement secondaire (enseignement général et technique) dans la commune</li> <li>-Fort potentiel de jeunes scolarisés dans la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insuffisance du personnel enseignant dans les écoles</li> <li>-Insuffisance de salle de classe</li> <li>-sous équipement des établissements</li> </ul>
<b>Enseignement supérieur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Fort potentiel des jeunes bacheliers candidats à l'entrée dans les universités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Absence dans la commune des établissements d'enseignement supérieur</li> </ul>
<b>Foret et Faune</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Conditions naturelles favorables à la création des forêts</li> <li>-existence d'une réserve forestière communale de 315 hectares,</li> <li>-présence d'un poste de contrôle forestier et de chasse</li> <li>-Existence d'un potentiel forestier dans la commune</li> <li>-Présence des espaces pour le reboisement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coupe anarchique du bois pour le chauffage et les constructions</li> <li>- Absence d'un plan de gestion des forêts</li> </ul>
<b>Jeunesse et Education Civique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Potentiel des jeunes très élevé dans la commune</li> <li>Présence d'une DAJEC</li> <li>-Existence de diverses organisations/ associations des jeunes dans les villages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les associations des jeunes ne sont pas légalisées</li> </ul>
<b>Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Présence des différents services de sécurité et de maintien de l'ordre dans la commune</li> <li>-Division administrative de l'espace géographique communale en villages et quartiers avec à la tête de chaque niveau de division une autorité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non paiement des primes d'efficacité des chefs de troisième degré</li> <li>Absence des comités de vigilance dans les villages de la commune</li> </ul>

	traditionnelle auxiliaire de l'administration publique	
<b>Ministère de l'Industrie des Mines et du Développement Technologique</b>	-Existence des sites des ressources naturelles exploitables (Carrière de sable, argile, de pierres et de latérite, Kaolin), et ressources en eau	-Exploitation artisanale et anarchique des carrières
<b>Ministère des Petites et Moyennes Entreprises Sociale et Artisanal</b>	-Fort potentiel des artisans dans la commune -Existence d'un potentiel des jeunes opérateurs économiques dans divers corps de métiers -Diversification des sources d'activités économiques dans la commune	-Rareté des sources de financement pour la création et le développement des PME -Source d'énergie disponible pas en quantité suffisante
<b>Poste et télécommunications</b>	- présence d'un bureau de poste à Bazou -Présence des réseaux mobiles MTN, CAMTEL, ORANGE -Fibre optique en cours d'installation dans la commune de Bazou,	Faible extension du réseau audio visuel dans la commune -accès difficile à la connexion internet
<b>Promotion de la femme et de la Famille</b>	-Présence des femmes dans certains bureaux des comités de développement ; - Présence dans la commune des structures d'encadrement des femmes (GIC, associations) -Liberté d'entrepreneuriat féminin ; -Liberté d'expression ; -Présence d'un potentiel important des filles mères et des familles nécessiteuses d'un encadrement rapproché par le service -Espace disponible dans le centre urbain pour la construction des infrastructures pour un CPFF	-Absence d'un cadre approprié de formation des femmes et jeunes mères -Appui insuffisant des pouvoirs publics
<b>Ministère de la Recherche Scientifique</b>	-Condition naturelle favorable à la réalisation des expérimentations -Fort potentiel de consommateurs des résultats de la recherche -Présence des plantes médicinales -Présence des forêts naturelles	Faible promotion des activités de recherche
<b>Santé</b>	-Existence d'un centre médical d'arrondissement(CMA) -Présence des tradi-praticiens qui perpétuent la médecine traditionnelle	-Faible qualité de l'offre de santé -insuffisance d'un personnel de santé qualifié

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Présence des plantes médicinales</li> <li>-Fort potentiel de population nécessiteux des soins de santé de qualité dans la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance du matériel didactique</li> <li>-Risque d'intoxication des produits de la médecine traditionnelle</li> </ul>
<b>Tourisme et Loisir</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Forêts sacrées,</li> <li>- présence d'une plaine(Saha)</li> <li>-Dances folkloriques</li> <li>-présence des chefferies de 2<sup>ème</sup> degré</li> <li>-Hospitalité des populations de la localité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-faible valorisation du potentiel touristique</li> </ul>
<b>Transport</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Moyens de déplacement assez diversifiés dans la commune (Moto-taxis et voitures etc...)</li> <li>-Intenses activités de production agricole dans les bassins de production</li> <li>-Existence des routes bitumées et un réseau routier ouvert aux autres localités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Routes en mauvais état dans la majorité des quartiers</li> <li>- gare routière non construite (en projet)</li> <li>- Faible organisation des conducteurs</li> <li>- absence de syndicats</li> </ul>
<b>Travail et Sécurité Sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence d'un fort potentiel de travailleurs sans couverture de sécurité sociale</li> <li>-Existence dans tous les villages d'un réseau important des groupes d'entraides sociales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Type d'emploi existant trop précaire</li> </ul>
<b>Travaux Publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence d'un réseau routier en terre de plus de 200 km</li> <li>-Ponts construits en matériaux définitifs</li> <li>-Traversée de la route départementale 68 (Bangangté- Bakong- Bazou) et de la provinciale Tonga-Bazou</li> <li>-existence des axes bitumés au sein de la commune</li> <li>- présence de nombreux ouvrages d'art</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'abondance des pluies met en péril les routes de l'espace rural</li> <li>- Ponts défectueux</li> <li>-Inexistence des comités de gestion des routes</li> </ul>
<b>Environnement et protection de la nature</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Forte biodiversité faunique et forestière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Faible sensibilisation de la population</li> <li>- gestion anarchique des déchets domestiques</li> </ul>

# CHAPITRE V

## SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

L'analyse de l'organisation urbaine fait ressortir les importantes contraintes de développement spatial de la ville de Bazou. Cette analyse montre également que la ville se développe en respectant certains critères que sont :

- Les axes structurants : La ville se développe autour du noyau central d'origine en évoluant ensuite le long des axes routiers principaux ;
- Les barrières naturelles : Que sont principalement les vallées et les pants de collines. L'évolution de la ville se fait autour de la zone centrale du fait des activités commerciales qui y sont menées.

La description détaillée du site naturel de la ville de Bazou offre l'avantage de mettre en évidence les indicateurs pertinents sur ses aptitudes à différentes occupations et utilisations des sols. Cette approche de parcellarisation du site rend cependant difficile sa lisibilité générale. La présence des bas-fonds marécageux avec ses nombreuses ramifications constitue l'un des principaux facteurs limitant l'extension de la ville vers la zone Nord et la zone Sud-est de la ville.

## **VII.1 SYNTHÈSE DES PROBLÈMES URBAINS PAR SECTEUR**

1-ENVIRONNEMENT ET SERVICES URBAINS					
Points évoqués	forces	faiblesses	opportunités	menaces	
Planification et gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Loi sur la décentralisation.</li> <li>➤ Loi sur l'eau avec ses décrets d'application.</li> </ul>	<p>Une réglementation inappliquée</p> <p>du fait du manque de textes réglementaires précisant les modalités d'application.</p>	<p>La création d'un secrétariat permanent à l'environnement.</p>	<p>La paralysie du secrétariat permanent à l'environnement du fait de l'absence de textes réglementaires.</p>	
Performance et responsabilité : Réduction de la pollution	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inadéquation du cadre de politique environnemental.</li> <li>• Non respect des règlements...</li> </ul>	<p>Absence de plan directeur</p> <p>d'assainissement;</p> <p>Populations peu sensibilisées aux règles d'hygiène et d'assainissement en relation avec leur santé.</p>	<p>Le bon fonctionnement du secrétariat permanent à l'environnement.</p>	<p>Cadre réglementaires et institutionnel non incitatif.</p>	
<b>PROJETS PROPOSES</b>					
a) <b>Élaboration et mise en œuvre des plans de gestion des déchets solides en milieu</b>	Objectif général	Partenaires dans la mise en œuvre	Principales activités du projet		
	faciliter l'accès des citoyens en	MINHDU, La commune de Bazou (pour la maîtrise	➤ Etude et mise en place d'un système de collecte et de		

<p><b>urbain et</b></p> <p><b>b) mise en place d'un observatoire</b></p> <p><b>d'étude d'impact environnemental</b></p>	<p>général et des ménages pauvres en particulier aux logements décents</p>	<p>d'ouvrage), promoteurs privés, les ONG (pour la maîtrise d'œuvre)</p>	<p>traitement des ordures ménagères.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Évaluation des quantités et qualités de déchets rejetés.</li> <li>➤ Promotion des PME dans le recyclage, la récupération et la régénération des ordures ménagères.</li> <li>➤ Sélection et aménagement des sites pour les décharges publiques.</li> <li>➤ Négociations avec les populations sur les modalités de la construction des latrines, construction des latrines et assainissement.. .</li> </ul>		
<p><b>2-ECONOMIE</b></p>					
<p><b>Points évoqués</b></p>	<p><b>forces</b></p>	<p><b>faiblesses</b></p>	<p><b>opportunités</b></p>	<p><b>menaces</b></p>	
<p>Faible développement des PME</p>	<p>Développement des micros entreprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Faible esprit d'entreprises et des capacités managériales</li> <li>•Persistance du secteur informel</li> <li>•Faible capacités de sources de revenu</li> </ul>	<p>Renforcement du potentiel de la commune dans le secteur.</p>	<p>Faible développement de l'économie dans le secteur</p>	

<p>Artisanat/ sociale</p> <p>Economie</p>	<p>Loi n 2007/004 du 03 juillet 2007 régissant l'artisanat au Cameroun</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>•Manque de fonds de roulement</li> <li>•manque d'organisation des corps de métiers, manque d'espace pour l'exposition des produits artisanaux,</li> <li>•faible communication entre artisans, repli sur soi/individualisme...</li> </ul>	<p>Renforcement du potentiel de la commune dans le secteur.</p>	<p>Chômage, pauvreté, faiblesse des recettes fiscales</p>	
<p><b>PROJETS PROPOSES</b></p>					
<p>a) Mise en place des centres de formation de créations des entreprises,</p> <p>et</p> <p>b) mise en place d'une agence de promotion des pme qui œuvre dans le renforcement des capacités managériales des PME,</p>	<p>Objectif général</p>	<p>Partenaires dans la mise en œuvre</p>	<p>Principales activités du projet</p>		
	<p>Institutionnalisation des foires et salons de l'artisanat, mise en place des bureaux d'enregistrement des artisans dans les mairies, construction des villages artisanaux, constructions de centres de ressources professionnelles ex : OVOP à mbalmayo</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Programme d'Appui au Développement du Secteur Privé(PADSP) ;</li> <li>- Le Programme d'Appui au Développement des PME agricoles (PMEA) ;</li> <li>- Le Programme d'appui à l'amélioration de la compétitivité de l'économie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ divulgation des mesures et actions prises par l'Etat en faveur du secteur privé,</li> <li>➤ Accompagner la commune dans la mise en œuvre de sa politique sectorielle par l'application des normes sectorielles,</li> <li>➤ relayer les informations de promotion du secteur aux artisans,</li> <li>➤ œuvrer pour le</li> </ul>		

		camerounaise (PACOM)...	regroupement et l'organisation des artisans, tenir un fichier des artisans par corps de métiers, ➤ souscrire pour la qualité des objets et produits de l'artisanat, rechercher les partenaires d'appui au secteur artisanal		
<b>3-POLITIQUE FONCIERE ET CADRE DE VIE</b>					
<b>Points évoqués</b>	<b>rces</b>	<b>blessees</b>	<b>portunités</b>	<b>enaces</b>	<b>Priorités</b>
Cadre légal et institutionnel : Politique d'accès à la terre	Existence d'un Code foncier	Difficultés d'application du code foncier du fait de la superposition du droit coutumier sur le droit positif.	Mise en place d'une politique d'aménagement urbain.	Possibilités de conflits d'intérêts entre les propriétaires coutumiers et les occupants informels.	Renforcement du code foncier.
Système foncier : aménagements des quartiers sous structurés	Adhésion des populations des quartiers à la démarche. .	grande distance entre deux habitats	Mise en place d'un programme d'aménagement du cadre de vie des quartiers à habitat	////////////////////	Favoriser l'émergence d'un tissu associatif local en vue d'une

					concertation permanente entre les habitants.
<b>PROJETS PROPOSES</b>					
	Objectif général	Partenaires dans la mise en œuvre	Principales activités du projet		
<p>a) <b>Accroissement de l'offre en logements accessibles et décents</b></p> <p>b) <b>Maîtrise de l'occupation des sols en milieu urbain</b></p> <p>c) <b>Amélioration de l'accès aux services d'eau, d'assainissement et d'électricité</b></p>	<p>-faciliter l'accès des citoyens en général et des ménages pauvres en particulier aux logements décents</p> <p>-veiller à faciliter l'accès des personnes handicapées et des personnes âgées aux services urbains ouverts au public.</p>	<p>La commune de Bazou pour la maîtrise d'ouvrage, la MAETUR, SIC, CFC, les micros finances, les propriétaires terriens, les ONG (qui sont des facilitateurs sociaux)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réalisation des opérations concertées d'aménagement foncier. .</li> <li>➤ Mise en place d'un programme de logements sociaux. .</li> <li>➤ Réalisation des lotissements communaux et construction de logements sociaux.</li> <li>➤ Mettre à la disposition des populations les informations ou les textes en matière de gestion foncière, de planification urbaine et de construction.</li> <li>➤ Mise en place des organes d'étude et de contrôle de</li> </ul>		

			<p>l'occupation des sols tels que prévus par la loi sur l'urbanisme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faciliter l'accès à l'électricité et à l'eau potable à 90% des citoyens, dont au moins 60% des ménages à bas revenus et extension de l'éclairage public</li> <li>➤ Doter 50% des ménages urbains de latrines améliorées.</li> </ul>		
<b>4-GOUVERNANCE LOCALE</b>					
<b>Points évoqués</b>	<b>forces</b>	<b>faiblesses</b>	<b>opportunités</b>	<b>menaces</b>	<b>priorités</b>
Mobilisations des ressources (capacités financières)	L'essentiel des taxes est levé par l'Etat	Insuffisance de la quote-part versée aux collectivités locales (9 %).	Le processus de décentralisation mis en place dans le pays.	La non adéquation entre la responsabilité donnée aux collectivités locales et les moyens mis à leur disposition	Mise en place d'un nouveau système de prélèvement et de redistribution impliquant étroitement les services spécialisés de l'Etat
	Adoption du programme	Absence d'application des	La mise en œuvre des programmes	Lenteur dans la mise en œuvre du pro-	La prise des actes réglementaires

Performance et responsabilités	national de gouvernance par le gouvernement.	dispositions du programme national de gouvernance.	programme national de gouvernance et du programme d'appui aux capacités décentralisées de développement urbain.	gramme national de gouvernance.	nécessaires à l'exécution du programme national de gouvernance
<b>PROJETS PROPOSES</b>					
<b>a) Renforcement des moyens d'actions de la commune</b>	Objectif général	Partenaires dans la mise en œuvre	Principales activités du projet		
<b>b) Renforcement des moyens d'action des organisations de la société civile et mise en place d'un cadre de dialogue entre les citoyens et les communes</b>	Faire de la commune l'acteur central du développement de la ville et lui donner les moyens	MINH DU pour la maîtrise d'œuvre; MINEFI, MINTP pour les études ou les expertises.	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre en place des agences d'urbanisme au niveau des communes ou des syndicats de communes, comme le prévoit la loi sur l'urbanisme.</li> <li>➤ Renforcement des capacités des acteurs locaux par la formation au montage de projets, aux techniques d'animation et de communication, à</li> </ul>		

			<p>l'encadrement de la société civile</p> <p>➤ Structuration d'un service d'animation urbaine et sociale au sein des communes assurant le rôle de plateforme et de cellule de concertation entre la société civile, la commune et les structures concernés...</p>		
<b>5-EMPLOIS ET FORMATION PROFESSIONNELLE</b>					
	<b>forces</b>	<b>faiblesses</b>	<b>opportunités</b>	<b>menaces</b>	<b>priorités</b>
Faible développement des activités et structures de formation professionnelle et d'apprentissage	<p>-Fort potentiel de demandeurs d'emplois</p> <p>-Existence d'un plan d'insertion et de réinsertion professionnelle et d'un plan local de formation professionnelle</p>	<p>- absence d'intérêt pour la formation professionnelle</p> <p>- absence d'un plan local de formation professionnelle</p> <p>- absence de structures de formation professionnelle et d'apprentissage</p>	<p>- Création et ouverture des structures publiques.</p> <p>- Convention de financements spéciaux de 30 000 000 FCFA et plus possible au PIAASI en faveur des IGR</p>	Absence de qualification chez les chercheurs d'emplois	<p>Organisation d'un module de formation professionnelle ou d'apprentissage par an dans la commune</p>

PROJETS PROPOSES					
<b>élaboration d'un plan local de formation professionnelle</b>	Objectif général	Partenaires dans la mise en œuvre	Principales activités du projet		
	Réduire de manière significative l'exode rural et augmenter le rendement du phénomène de rurbanisation	MINEFOP pour la maîtrise d'œuvre; la commune de Bazou, les ONG	➤ Formation et ouverture de structures publiques (SAR/SM OU CFM) ou privées dans les métiers agropastoraux, les métiers du bâtiment (plomberie, carrelage, coffrage, ferrailage, maçonnerie, menuiserie, électricité...).		

## CONCLUSION

Fort des enquêtes réalisées sur le terrain, de l'analyse des données recueillies et des problèmes ci-dessus évoqués il sera plus facile pour nous de développer une vision d'ensemble, d'extension pour la localité de Bazou sous forme d'objectifs prioritaires de développement.

Ainsi, l'évolution de la localité de Bazou sera axée sur quelques grands concepts urbains en orientant son extension dans l'optique d'une ville inclusive et accessible se déterminant généralement par l'encouragement d'une culture de l'apprentissage qui se caractérise par :

- Le plaidoyer en faveur de l'apprentissage des populations ;
- L'information et les services.

Pour atteindre ces objectifs des conditions indéniables sont à considérer à savoir :

- renforcer la volonté et l'engagement politique (qui s'évalue par le leadership, les mesures de pilotage du progrès, les stratégies et les politiques publiques) ;
- Améliorer la gouvernance et la participation de toutes les parties prenantes (qui s'évalue par les mécanismes de coordination des parties prenantes, leur participation et l'engagement du secteur privé) ;
- Accroître la mobilisation et l'utilisation des ressources (qui s'évalue par l'investissement financier dans l'enseignement et l'apprentissage, la répartition des dépenses publiques dans l'éducation, l'utilisation efficace des ressources, la prise en compte des subventions accordées aux groupes défavorisés et le partenariat international)

C'est l'objet du tome II du présent diagnostic intitulé Options stratégiques de développement de la ville de Bazou.

## BIBLIOGRAPHIE

- *Loi n°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun*
  
- *Décrets d'Application*
  - *Décret N° 2008/0740/PM du 23 Avril 2008 fixant le régime des sanctions applicables aux infractions aux règles d'urbanisme ;*
  
  - *Décret N°2008/0738/PM du 23 Avril 2008 portant organisation des procédures et modalités de l'aménagement foncier ;*
  
  - *Décret N°2008/0739/PM du 23 Avril 2008 fixant les règles d'utilisation du sol et de la construction ;*
  - *Décret N°2008/073/PM du 23 Avril 2008 fixant les modalités d'élaboration et de révision des documents de planification urbaine ;*
  
  - *Décret N°2008/0737/PM du 23 Avril 2008 fixant les règles de sécurité, d'hygiène et d'assainissement en matière de construction.*
  
- *Rapport du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2005*
  
- *Glossaire du Guide de l'urbanisme : tomes 1, 2, et 3 urbanisme opérationnel et de planification.*
  
- *Revue de Géographie du Cameroun, Vol XIV N° 1, 1999 (corrigé pour 2005)*
  
- *IVème Forum international sur la pauvreté urbaine (FIPU) : vers des villes inclusives pour tous ;*
  
- *Caractéristiques clés des villes inclusives UNESCO /UIL/2014/ME/H/2*
  
- *Karine Bennafla : Laboratoire « image et ville », université Louis-Pasteur, Strasbourg*
  
- *Image satellitaire de Bazou fourni par Google MAP  
<http://maps.google.com/maps?ll=11.254382,14.147>*